



RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020



أنتم المستقبل



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE

SOMMAIRE

MOT DES PRÉSIDENTS	05
HISTORIQUE ET PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	09
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	17
Rapport d'activité	18
Gestion des Risques	42
Rapport à l'Assemblée Générale Ordinaire	50
Principaux indicateurs bilantiels	52
Rapports financiers	54
RAPPORT ESG (ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)	151
Unis face à la crise COVID	152
Construire ensemble un avenir durable	156
Employeur Responsable	166
Finance Responsable : un objectif partagé et mobilisateur	172
Acteur environnemental engagé	176
Inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture	178
Éthique et déontologie, facteurs de confiance	184
DAR AL AMANE	201
Liste des communiqués de presse diffusés en 2020	206





Le mot des Présidents



TRANSFORMER LA CRISE EN OPPORTUNITÉS



Khalid CHAMI
Président du Conseil de Surveillance



Ahmed EL YACOUBI
Président du Directoire

À plusieurs égards, 2020 fut une année singulière. Alors que la progression de la pandémie de Covid-19 mettait à genoux les économies mondiales et chamboulait les paradigmes établis, il apparaissait nécessaire pour notre Groupe d'adopter de nouveaux modèles organisationnels et opérationnels à même d'absorber l'impact de cette crise tout en préservant la sécurité et les intérêts de nos collaborateurs et de nos clients.

Banque citoyenne et responsable, Société Générale Maroc a su mettre à profit son expertise reconnue en matière de gestion de crise, en s'appuyant sur la valeur de son capital humain. Des femmes et des hommes, dont le professionnalisme et la force de caractère ont permis à notre banque de traverser les flots tumultueux de cette crise tout en consolidant notre leadership de première banque internationale au Maroc.

En dépit d'un contexte économique dégradé, Société Générale Maroc a maintenu en 2020 son PNB consolidé, et réalisé un résultat net consolidé de 800 MDH - en baisse de 35,6% par rapport à l'exercice précédent. Ce repli purement conjoncturel est essentiellement imputable à l'importante croissance de la charge du risque, qui s'est établie à 1 113 MDH - en hausse de 120,6%. Notre banque affiche cependant un résultat net social positif, de l'ordre de 500 MDH. Toujours en 2020, les encours de crédit moyen/long terme ont augmenté de 20,9% et ceux des crédits promotion immobilière de 10,4% par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats en période de crise attestent de la pertinence de notre modèle et de l'agilité de

notre organisation, deux facteurs essentiels qui contribuent à consolider au quotidien le leadership de Société Générale Maroc.

Tout au long de 2020, notre banque a fait preuve d'un engagement indéfectible aux côtés de l'ensemble de notre clientèle. Cet engagement revêt également un caractère citoyen et patriotique, à travers notre implication ferme dans l'effort national visant à endiguer les répercussions de la pandémie sur les plans sanitaire, social, économique et financier.

En interne et dès les prémices de la crise Covid-19, Société Générale Maroc a rapidement procédé à l'activation du Plan de Continuité de l'Activité (PCA). Ce PCA a été amené à évoluer pour s'adapter de manière agile aux mutations imposées par la pandémie, donnant jour à des stratégies et approches disruptives dont l'implémentation a pleinement capitalisé sur les acquis du Plan Stratégique « Avenir 2019-2023 », notamment pour ce qui a trait au volet organisationnel ainsi qu'en matière d'innovation digitale.

Acteur national engagé, Société Générale Maroc s'est résolument inscrite dans l'élan de solidarité nationale et s'est mobilisée en faveur de l'opérationnalisation des mesures de soutien aux entreprises et aux ménages, adoptées par le Comité de Veille Economique pour contrer les effets de la crise Covid-19.

Ainsi, le Groupe Société Générale Maroc a été l'un des premiers contributeurs au « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus », en allouant une enveloppe de 110 MDH. Concomitamment, notre banque a assuré la collecte et la remontée des participations de ses clients à ce fonds spécial, de même que la distribution des aides étatiques au bénéfice de larges franges de la population. Ce qui s'est traduit par 420 000 mises à disposition pour un montant total de 400 MDH – soit l'équivalent de 7 % du global distribué à l'échelle nationale.

Cette démarche responsable et solidaire, qui fait notre fierté, a également bénéficié à nos clients et ce de multiples manières. Société Générale Maroc a ainsi procédé au report de près de 40 000 échéances de crédit.

Notre banque s'est également mobilisée pour la distribution des crédits Damane Oxygène et Damane Relance, tant sur le plan opérationnel que commercial. Plus de 6 000 dossiers Damane Oxygène et Damane Relance ont ainsi été traités favorablement, pour un montant global de plus de 8,5 milliards de dirhams.

Cette sollicitude a également englobé les petites structures. Au plus fort de la crise, Société Générale Maroc a reçu, de la part de nos clients TPE éprouvant des difficultés de trésorerie, près de 2 000 demandes de financement Damane Oxygène dont la majorité ont été agréées par la banque. Cette dynamique solidaire s'est maintenue à l'issue du confinement par l'approbation de 1 850 crédits « Relance TPE », équivalant à 400 millions de dirhams. Un accompagnement ferme qui s'est traduit par une croissance des encours crédits TPE de l'ordre de 47 %.

Quant au marché des particuliers, il a fait preuve de résilience malgré les effets permissifs de la crise. D'un côté, Société Générale Maroc a répondu favorablement à de très nombreuses demandes de report d'échéances exprimées

« Banque citoyenne et responsable, Société Générale Maroc a su mettre à profit son expertise reconnue en matière de gestion de crise, en s'appuyant sur la valeur de son capital humain. »

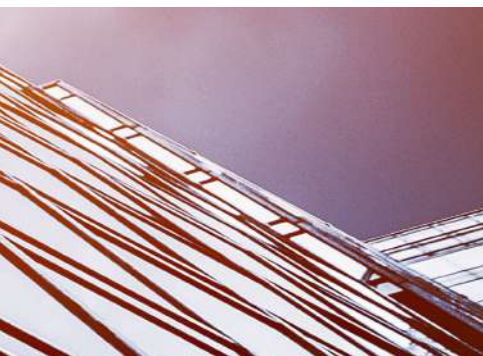
par ses clients particuliers, incluant les MRE. Parallèlement, la banque a maintenu son accompagnement des clients dans la réalisation de leurs projets de vie – en dépit de la conjoncture induite par la pandémie. Ainsi, en 2020, les encours de crédits immobiliers ont progressé de 1,2 %, et les dépôts globaux ont connu une croissance de 2,6 %.

La gestion des répercussions de la crise Covid-19 a aussi permis de consolider de nombreux acquis tout en accélérant certains processus – notamment en matière de transformation digitale. Ceci en phase avec l'évolution des comportements-clients, en témoigne une progression du transactionnel digital de l'ordre de 56 % en 2020.

Société Générale Maroc a ainsi étayé sa stratégie de banque omnicanale durant cette année, en faveur de parcours optimisés et d'une expérience-client conciliant proximité, efficacité et autonomie. Le lancement en 2020 de SoGé incarne parfaitement cette approche, de par son nouveau modèle relationnel 100 % distant. Toujours dans cet esprit d'innovation qui fait désormais partie intégrante de l'ADN de notre banque, Société Générale Maroc a procédé cette année au lancement de nouvelles applications Mobile Banking pour la clientèle des particuliers (Mobiwan), des professionnels (SogePro), ainsi qu'un service de Mobile Paiement (Sopay). Parallèlement, le dispositif d'Espaces Libre-Service (ELS) s'est étoffé pour atteindre 18 ELS à fin décembre 2020.

L'exercice 2020 a démontré, à plus d'un titre, la pertinence de nos choix stratégiques et la solidité de nos fondamentaux. En nous poussant à s'adapter, à innover, à nous surpasser, la crise Covid-19 a donné jour à de nombreux acquis que nous consoliderons pour asseoir le leadership de notre banque. Ce n'est pas un hasard si, en chinois, le mot "Crise" s'écrit par la superposition de deux idéogrammes : l'un signifiant "Danger", le second signifiant "Opportunité". Car derrière chaque crise se cache effectivement un formidable potentiel en termes d'opportunités, et c'est ensemble que nous les concrétiserons et que nous continuerons à écrire la belle histoire de notre banque.





Présentation du groupe Société Générale



PRÉSENTATION DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

RAISON D'ÊTRE “ Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes ”



30 millions

de clients particuliers, entreprises et investisseurs institutionnels

133 000

collaborateurs

1,43 Md €

de résultat net

13,4%

Ratio CET1 de solidité financière

Société Générale, un des tout premiers groupes européens de services financiers et acteur important de l'économie depuis plus de 150 ans, accompagne au quotidien 30 millions de clients grâce à ses 133 000 collaborateurs présents dans 61 pays.

Le Groupe s'appuie sur ses racines européennes pour développer ses activités sur le plan international. Son positionnement géographique unique permet de connecter l'Europe, la Russie et l'Afrique avec les grands centres financiers mondiaux en Asie et en Amérique.

Le Groupe allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable avec pour objectif la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Il s'engage en partenaire de confiance dans les projets de ceux qui bâtissent aujourd'hui le monde de demain.

Cet engagement guide les missions du Groupe : protéger et gérer l'épargne, financer les projets, protéger les clients dans leur vie et dans leurs activités, sécuriser les échanges, offrir les meilleures solutions technologiques.

LES ACTIVITÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LES RÉSEAUX DE BANQUE DE DÉTAIL EN FRANCE fédèrent trois enseignes majeures du marché. Société Générale, le groupe Crédit du Nord et Boursorama Banque servent une clientèle de particuliers, d'entreprises, de professionnels, d'associations et de collectivités.

LES ACTIVITÉS DE BANQUE DE DÉTAIL À L'INTERNATIONAL ET D'ASSURANCES déploient leurs réseaux en Afrique, en Russie et en Europe, notamment en Europe centrale et de l'est. Les métiers spécialisés d'équipement finance et de location longue durée et gestion de flottes automobiles sont leaders européens et mondiaux sur leurs marchés.

LA BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE ET SOLUTIONS INVESTISSEURS rassemble les équipes dédiées à la gestion d'actifs, à la banque de financement et d'investissement, au métier titres, et aux activités de banque privée. Ses solutions sur-mesure accompagnent les clients grandes entreprises, institutions financières, investisseurs, mais aussi les sociétés de gestion, et les clients de banque privée.

UNE PRÉSENCE ÉTENDUE ET HISTORIQUE EN AFRIQUE

+ 100 ans
au Maroc

+ 50 ans
au Cameroun, en Côte
d'Ivoire et au Sénégal

+ 30 ans
en Guinée

Société Générale est aujourd'hui l'une des banques internationales les plus fortement et durablement implantées en Afrique. C'est le fruit d'une longue histoire avec le continent.

La Tunisie en 1956, la Guinée en 1958, le reste de l'Afrique sub-saharienne en 1960, et finalement l'Algérie en 1962 : les pays africains sous administration française sont décolonisés. Conformément à la législation des pays devenus indépendants, Société Générale modifie le statut de ses implantations africaines. Le réseau de succursales se transforme en un réseau de filiales. C'est le cas de la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire, fondée en novembre 1962, en partenariat avec l'État ivoirien et d'autres banques internationales. Il en est de même au Sénégal, au Cameroun ou encore au Maroc (où le Groupe était déjà présent depuis 1913).

Le groupe Société Générale a ensuite connu une seconde phase de développement sur le continent africain à la fin des années 90 :

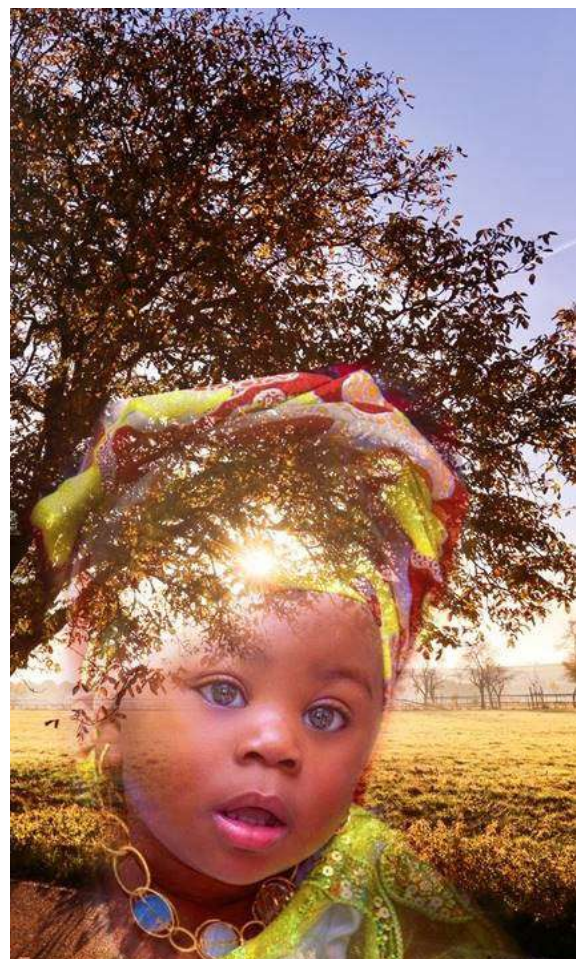
le Burkina Faso, la Guinée Equatoriale, la Tunisie, l'Algérie, Madagascar, le Tchad, le Bénin et le Ghana.

Après une phase de stabilisation du dispositif sur le continent, Société Générale entame une nouvelle étape dans son développement, avec la création, en 2015, de Société Générale Togo et de Société Générale Mozambique (suite à la prise de participation majoritaire dans Mauritius Commercial Bank Mozambique).

Outre son développement géographique sur le continent, le groupe Société Générale a également lancé des modèles bancaires alternatifs.

En 2017, Société Générale lance YUP, une solution de « mobile money » unique. À fin septembre 2020, YUP est présent au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Ghana, en Guinée et au Sénégal.

Société Générale est aujourd'hui la première banque internationale en Afrique de l'ouest.



UN RÉSEAU SOLIDE

De par son ancrage historique, mais également son savoir-faire reconnu, Société Générale est aujourd'hui une banque leader dans la plupart des pays d'Afrique, avec des parts de marché élevées, supérieures à 10% dans plus de la moitié des pays où le Groupe est présent, et parfois supérieures à 20%.

Société Générale Côte d'Ivoire

1^{ère} banque de Côte d'Ivoire
& **1^{ère} banque de la zone UEMOA**

Société Générale Cameroun

1^{ère} banque au Cameroun

Société Générale Sénégal

2^{ème} banque au Sénégal
& **1^{ère} banque en matière de financements**

Société Générale Algérie

1^{ère} banque à capitaux privés en Algérie

Société Générale Maroc

4^{ème} banque à capitaux privés
& **1^{er} groupe financier ayant un actionnaire de référence internationale au Maroc**

Société Générale Guinée

1^{ère} banque en Guinée

GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Présente au Maroc depuis plus d'un siècle, Société Générale est résolument engagée dans une stratégie de développement pérenne et durable, menée au service de l'économie nationale pour contribuer à la croissance du pays et accompagner la dynamique de bancarisation.



Près de **4 000**
collaborateurs

Plus d'**1 million**
de clients

5 Délégations
Régionales

13 Filiales
spécialisées

444 agences
au Maroc

521 guichets
automatiques

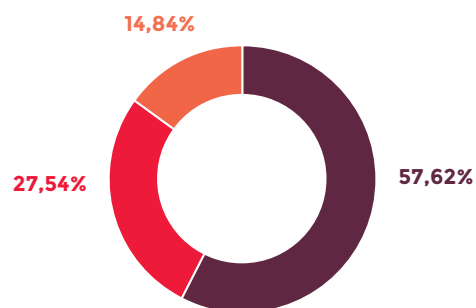
dont **18 Espaces**
Libre-Service

Année après année, Société Générale Maroc s'est attachée à élargir son réseau de distribution, à étoffer sa gamme de produits, à renforcer la qualité de ses services et à développer ses relations de confiance et de proximité avec ses clients Particuliers, Professionnels et Entreprises.

Forte de la mobilisation permanente de ses collaborateurs, des synergies nouées avec ses filiales spécialisées, de l'expertise délivrée par ses filières métiers, Société Générale Maroc s'impose comme un groupe financier de premier plan, solide et performant.

Empreinte de valeurs d'excellence vis-à-vis de ses clients et partenaires, Société Générale Maroc confirme aussi le plein exercice de sa responsabilité sociétale et environnementale, par son engagement renouvelé dans des actions tangibles et concrètes en faveur du développement durable, de l'éducation, de l'insertion professionnelle ou encore de l'inclusion financière.

COMPOSITION DU CAPITAL AU 31/12/2020



■ Groupe Société Générale 57,62%

■ Groupe Deveco Sous 27,54%

■ Autres 14,84%

AFRICAN BANKING AWARDS 2020

Société Générale Maroc Primée 3 fois par « EMEA FINANCE MAGAZINE »



Société Générale Maroc a été primée 3 fois par le support de référence internationale « EMEA Finance Magazine » lors de l'édition 2020 des African Banking Awards :



- Meilleure banque étrangère
- Meilleure banque d'investissement au Maroc
- Best CEO of the year ” pour M. Ahmed El Yacoubi – Prix panafricain

Cette triple consécration récompense la résilience, mais aussi le dynamisme et la capacité d'aller de l'avant de Société Générale Maroc. En s'appuyant sur une stratégie de croissance rentable, responsable et pérenne, la banque capitalise sur ses fondamentaux et valorise ses métiers d'expertise historiques tout en affichant sa dynamique d'ouverture vers de nouvelles activités et de nouveaux modèles relationnels...

Elle conforte ainsi sa position de partenaire bancaire solide, fiable et innovant, traduisant une nouvelle fois sa volonté de placer ses clients au cœur de ses préoccupations.

Ces récompenses illustrent aussi, sans aucun doute, l'élan d'un collectif fort, solidaire et mobilisé au service de la clientèle.



“ Je suis fier des prix « Meilleure banque étrangère » et « Meilleure banque d'investissement » qui valorisent nos expertises et notre positionnement de banque engagée au service de l'économie marocaine. Je suis d'autant plus honoré du prix « Best CEO Afrique » que cette récompense panafricaine consacre notre pays et notre groupe à l'échelle du continent africain. ”

Ahmed El Yacoubi,
Président du Directoire de Société Générale Maroc

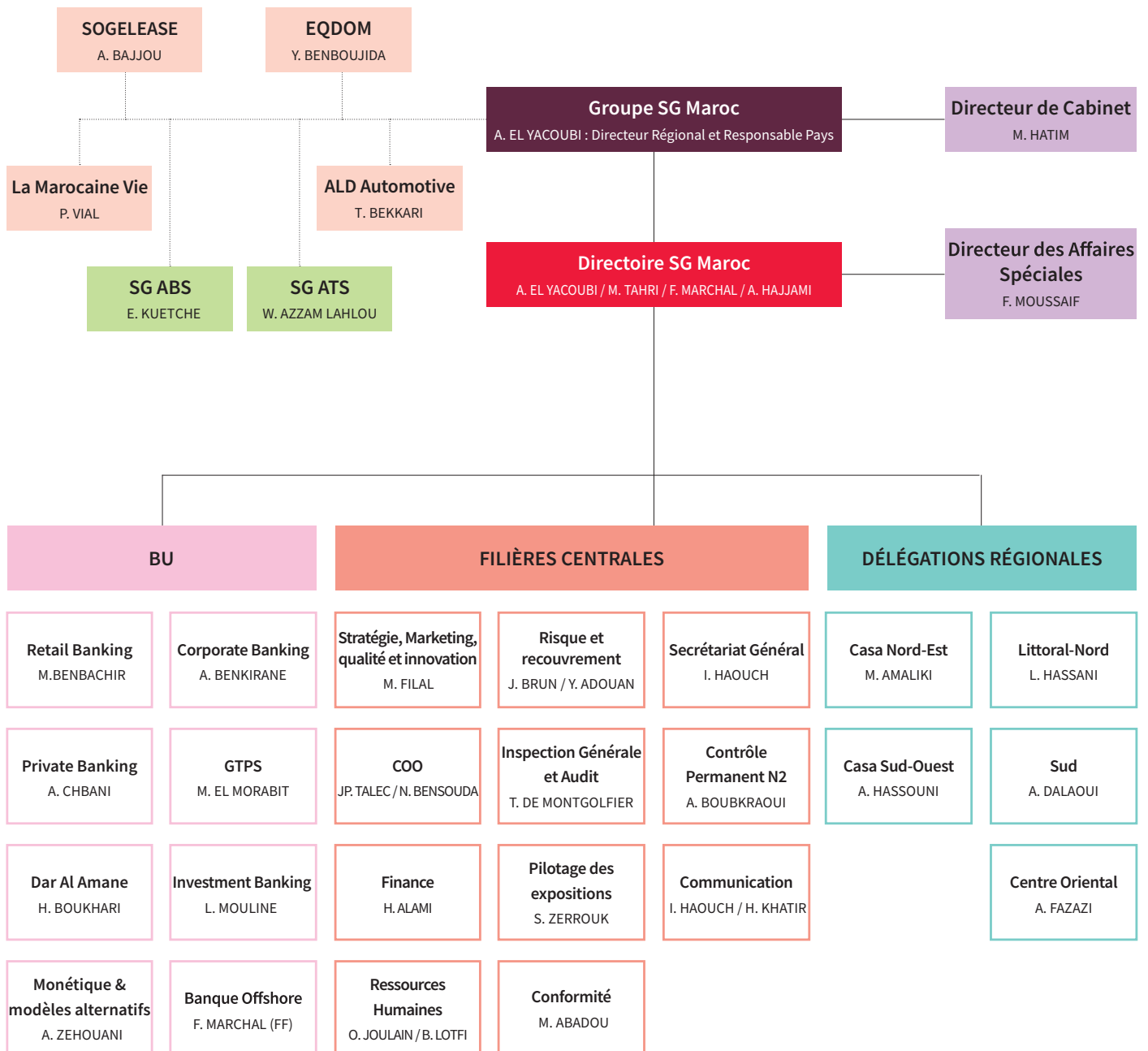
Ahmed El Yacoubi est reconnu par le magazine « Those who inspire » comme faisant partie des personnalités les plus inspirantes du Maroc.



ORGANISATION SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Société Générale Maroc (périmètre banque) est organisée autour de :

- **Un Directoire**, assurant un pilotage collégial de la stratégie de Société Générale Maroc, comprenant 4 membres : le Président du Directoire et 3 Directeurs Généraux ;
- **11 « Services Unit »** intervenant en tant que filières centrales et jouant un rôle normatif, de contrôle et de mutualisation sur l'ensemble de la région Maroc (banque et filiales) ;
- **8 « Business Unit »**, responsables du périmètre de leur activité de façon transversale ; elles interviennent ainsi tant au niveau des décisions et de l'activité commerciale (développement du PNB et du fonds de commerce, maîtrise du coût du risque) que de l'exécution au quotidien (qualité des opérations, satisfaction clients...) ;
- **5 « Délégations Régionales »**, dont le rôle a été renforcé pour plus de rapidité de décision et de pertinence locale. L'axe régional est ainsi affirmé, en donnant plus d'autonomie aux Délégations Régionales.



GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AU MAROC

Premier Groupe financier privé avec un actionnaire de référence internationale, couvrant tous les domaines d'activités.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

<p>ALD AUTOMOTIVE Location longue durée</p>	<p>SOGECAPITAL GESTION Gestion d'actifs</p>
<p>ATHENA COURTAGE Courtage en assurances</p>	<p>SOGECAPITAL INVESTISSEMENT Gestion d'Organismes de Placement Collectif en Capital (OPCC)</p>
<p>EQDOM Crédit à la consommation</p>	<p>SOGECAPITAL PLACEMENT Fonds commun de placement</p>
<p>FONCIMMO Immobiliers hors exploitation</p>	<p>SOGECAPITAL BOURSE Intermédiation en bourse</p>
<p>INVESTIMA Capital investissement</p>	<p>SOGELEASE Leasing</p>
<p>LA MAROCAINE VIE Assurance-Vie</p>	<p>SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE Banque offshore</p>
	<p>SOGECONTACT Centre de relation clients</p>

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION GROUPE

DÉNOMINATION	% INTÉRÊT
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES	100,00%
INVESTIMA	48,04%
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%
SOGECAPITAL GESTION	99,94%
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,96%
SOGELEASE	100,00%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	99,92%
SOGEFINANCEMENT	100,00%
ATHENA COURTAGE	96,93%
FONCIMMO	100,00%
SOGECONTACT	99,83%
EQDOM	55,21%
LA MAROCAINE VIE	49,01%
ALD AUTOMOTIVE	15,00%





Rapport de gestion du directoire

- *Rapport d'activité*
- *Gestion des Risques*
- *Rapport à l'AGO*
- *Principaux indicateurs bilantiels*
- *Rapports financiers*



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PLAN DE TRANSFORMATION « AVENIR 2019-2022 »

Le plan stratégique « Avenir 2019-2022 » a marqué une étape ambitieuse du développement de Société Générale au Maroc, tout en réaffirmant son ancrage local, sa vocation de partenaire de confiance et sa volonté d'offrir à ses clients l'expertise et le savoir-faire d'une grande banque internationale.

Cette stratégie ambitieuse de croissance s'est appuyée sur plusieurs piliers :

- Renforcer la proximité relationnelle avec ses clients et délivrer une qualité de service au plus haut niveau ;
- Offrir une gamme de produits et services aux meilleurs standards internationaux en s'appuyant sur les filiales spécialisées et les synergies nouées avec les métiers d'expertise au sein du groupe ;
- Investir dans l'innovation, les nouvelles technologies et le digital pour offrir des expériences clients renouvelées et des parcours optimisés ;
- Faire évoluer son organisation pour favoriser l'agilité dans les prises de décision et « l'empowerment » des équipes ;
- Participer activement aux transformations positives de l'économie locale, en tant qu'acteur responsable et engagé socialement.

Pour mener à bien l'exécution de ce plan stratégique ambitieux, un nouveau modèle organisationnel a été mis en place. Il repose sur des principes directeurs s'appuyant sur des niveaux de délégations clairs de bout en bout sur chaque activité de la banque, une coopération renforcée entre les entités, une accélération et une plus grande fluidité de la prise de décision et des arbitrages. A la faveur d'un pilotage resserré autour d'objectifs partagés, recherchant en permanence l'efficacité opérationnelle, Société Générale Maroc a réaffirmé sa vocation de Groupe intégré, dont les synergies font la force et la valeur.

Les réalisations du programme « Avenir 2019-2022 » ont confirmé le bon déroulement de la feuille de route et l'engagement renouvelé de Société Générale Maroc dans les transformations positives de ses activités, au service de ses clients et de l'économie marocaine.

- L'offre de produits et services a été enrichie et renouvelée, avec notamment la refonte de l'offre monétique, l'enrichissement des services aux entreprises, l'introduction de nouveaux produits comme le change à terme flexible...
- La transformation digitale s'est illustrée avec l'accélération des projets au service du renouvellement des parcours et expériences clients : lancement de nouvelles applications

mobiles, déploiement de nouveaux services de banque à distance,

- Le dispositif de proximité a été renforcé dans sa composante « expertise », avec l'ouverture des Trade Centers, d'agences dédiées aux jeunes ou encore aux professionnels...
- la responsabilité sociale et environnementale s'est exprimée pleinement vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes, imprégnant les actions en propres de la banque (économie d'énergie...), mobilisant des collaborateurs engagés dans des actions de soutien aux populations les plus fragiles, accompagnant les clients dans leurs projets écoresponsables (lancement de la première ligne de crédit Green Value Chain avec la BERD), bénéficiant enfin directement à la société civile (soutien financier à de nombreuses associations œuvrant pour l'éducation et la culture).

Sur tous les fronts, le nouveau plan stratégique a mis

l'accent sur une dynamique d'ouverture et d'innovation. Des performances historiques ont été enregistrées en 2019 grâce aux différents chantiers du plan stratégique. Cette dynamique s'est poursuivie au premier trimestre 2020.

La pandémie COVID-19 a ensuite profondément impacté l'économie marocaine. Dès les prémices de la crise, les mesures exceptionnelles prises par les autorités marocaines -en particulier le confinement- ont eu pour conséquence le ralentissement, voire l'arrêt, de pans entiers de l'activité économique, nécessitant l'adaptation réactive et « agile » de ceux dont l'activité était considérée comme vitale, dont les banques.

Banque citoyenne, responsable et engagée, Société Générale Maroc s'est inscrite dans une trajectoire de soutien visant à préserver l'intérêt national et l'économie marocaine. Ceci a nécessité des adaptations majeures dans les modalités d'intervention de la banque au regard de ses différentes parties prenantes.



« Au sein de Société Générale Maroc, nous poursuivons sans relâche nos efforts de transformation. Le but étant de faire évoluer notre modèle et de renforcer sa résilience en nous inscrivant dans cette nouvelle ère de services. »

M. AHMED EL YACOUBI
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC



COVID-19 : UNE RÉPONSE STRUCTURÉE, ORGANISÉE ET ÉVOLUTIVE À UNE CRISE SANS PRÉCÉDENT



L'année 2020 a indéniablement été profondément impactée par la crise COVID-19.

Dans un contexte marqué par les prémices puis la propagation de la pandémie, Société Générale Maroc a dû s'adapter en permanence pour faire face à une crise « hors norme », du fait de sa gravité, son installation dans la durée et son périmètre d'impact.

Très rapidement, la banque s'est engagée dans l'effort national de prévention et de gestion des conséquences de la pandémie sur les plans sanitaire, social, économique et financier. Elle a pris les mesures nécessaires pour assurer la continuité du service à la clientèle sur l'ensemble du territoire, tout en veillant à la protection et la sécurité de ses collaborateurs comme de ses clients.

Elle s'est mobilisée pour l'opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Economique en soutien aux entreprises et aux ménages directement touchés par les conséquences du Covid-19 et pour la distribution des aides directes exceptionnelles en faveur du secteur informel et des salariés affiliés à la CNSS, en arrêt temporaire de travail.

Cette mobilisation exceptionnelle a pu se faire grâce à l'engagement de ses collaborateurs dans une démarche globale structurée, organisée, pilotée mais aussi agile et évolutive, laissant place à des schémas d'intervention et de fonctionnement parfois inédits et disruptifs.

PILOTAGE ET GOUVERNANCE

Difficilement prévisible, la crise COVID-19 s'est imposée de plein fouet et a nécessité un mode de gestion « dans l'urgence », dans un environnement mouvant. Au-delà de l'anticipation, de la gestion des échéances du quotidien et de l'évaluation permanente de la situation, il est très vite apparu indispensable d'avoir une vision globale et prospective pour gérer au mieux cette crise exceptionnelle.

Dotée d'une forte culture en matière de gestion de crise et de management de continuité de l'activité, Société Générale Maroc a pu, dès les prémices de la crise, s'organiser pour mettre en place une gouvernance et une comitologie permettant d'assurer un cadre efficace et « éclairé » de prise de décision, de coordination de l'action et de pilotage.

Tout au long de cette période inédite et singulière, la cellule de crise a été mise à contribution pour assurer la veille, la coordination et le suivi des actions permettant la continuité d'activité dans les meilleures conditions. Par ailleurs, des points de situation réguliers ont été faits aux instances de gouvernance, afin de présenter l'évolution de la situation et les dispositifs mis en place.

DISPOSITIF DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



Dès les premiers signes avant-coureur de la pandémie, Société Générale Maroc a mis en place un dispositif de veille rapprochée de la situation et de préparation en cas de scénario de crise épidémique avérée.

A titre préventif, des règles strictes d'hygiène et de sécurité ont été déployées et renforcées selon l'évolution des recommandations des autorités sanitaires (distanciation sociale, gestes barrières, suspension des réunions et des déplacements, port du masque...). Parallèlement à ces mesures, l'activation du PCA (Plan de Continuité de l'Activité) a été faite, en focalisant en premier lieu sur le maintien des activités vitales et critiques de la banque. L'objectif était de garantir le meilleur niveau de sécurité pour les collaborateurs et les clients, tout en assurant la continuité de service.

La crise s'installant dans la durée, le PCA a nécessité une adaptation de l'organisation du travail, selon les spécificités de chaque activité (organisation par shifts d'équipe pour dé-densifier les plateaux de bureaux, continuité à 100% en télétravail...).

Ainsi et durant toute la période de crise, l'équipe PCA de Société Générale Maroc a été fortement mobilisée sur tous les fronts, afin d'assurer la coordination de l'action, l'adaptation permanente à l'évolution de la situation et la mise sous pilotage :

- Organisation de la veille sanitaire et sociale ;
- Mise en place et maintien des dispositifs de prévention en vue de préserver le capital humain ;

- Mise en place et monitoring du Plan de Continuité d'activité en période de confinement/déconfinement et en tenant compte des normes de distanciation sociales ;
- Définition et mise en œuvre de nouvelles stratégies de continuité d'activité, tenant compte à la fois de l'installation de la crise dans la durée et des nouvelles facilités offertes par des outils de télétravail déployés "à marche forcée" en période de confinement. Le recours au télétravail est apparu comme une alternative répondant parfaitement dans un premier temps, aux contraintes du confinement et dans un second temps, au besoin de dé-densification des bureaux.



DISPOSITIF SANITAIRE ET SOCIAL

La pandémie du COVID-19 pose un défi sanitaire exceptionnel. Les risques liés à la pandémie touchent à la fois le capital humain et les clients.

De nombreuses mesures ont été prises pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs et des clients, conformément aux recommandations de l'OMS et au protocole défini par le Ministère du Travail.

Ces mesures exceptionnelles ont été rapidement installées et renforcées. L'état d'urgence sanitaire ayant été prolongé et la pandémie continuant de sévir, elles restent en vigueur, imposant de facto une organisation rigoureuse pour en assurer à la fois le maintien et le strict respect.

Société Générale Maroc a également tout mis en œuvre pour garantir la bonne conformité des mesures sanitaires et sociales, mais aussi leur "applicabilité" dans la durée et sur l'ensemble des sites.



TYPOLOGIE D'ACTIONS	MESURES
Médico-social	<ul style="list-style-type: none"> Prise de température sur site par thermomètre frontal (réseau) et caméra thermique (accès personnel du siège) Dépistage massif des collaborateurs Mise en place d'une salle d'isolement pour les cas symptomatiques Mise en congé administratif des collaborateurs « fragiles » (liste validée avec les médecins de travail) Mobilisation du service médico-social en accompagnement des collaborateurs dépistés positifs ou cas contact Mise en place d'un dispositif de soutien psychologique
Dé-densification des bâtiments et limitation des circulations	<ul style="list-style-type: none"> Accès au siège fermé aux externes (mise en place d'un bureau d'ordre pour les dépôts de courrier) Création d'un bureau d'ordre général, isolé et sécurisé, pour recevoir les courriers adressés au siège Désinfection hebdomadaire des locaux de traitement du courrier Utilisation de lampe UV pour la décontamination du courrier au centre de tri Instauration d'un délai de 24h pour l'acheminement du courrier Suspension provisoire des stages et prestations externes sauf activités critiques Fermeture du club de loisirs et des centres d'estivage pendant la période de confinement Fermeture du restaurant d'entreprise - mise en place d'un service de « take away » Incitation à ne pas circuler entre les étages + régulation du flux ascenseurs (indication du nombre de personnes par ascenseur) Indication des sens de circulation (marquage au sol) Régulation des flux clients en agence Optimisation des espaces pour respecter les consignes en matière de distanciation sociale et aménagement de nouveaux espaces de travail pour la réallocation des collaborateurs en respect des mesures de distanciation sociale Élargissement des capacités de travail à distance par le déploiement de plus de 1000 laptops avec accès distant
Politique de déplacement	<ul style="list-style-type: none"> Suspension des voyages à l'international Limitation stricte des déplacements inter-ville / inter-région
Politique événementielle / réunions	<ul style="list-style-type: none"> Suspension des événements externes (conférences, journées portes ouvertes...) Suspension des événements internes en présentiel Suspension des formations en présentiel Remplacement des réunions en présentiel par des conférences téléphoniques
Politique de communication	<ul style="list-style-type: none"> Déploiement d'un plan d'action de sensibilisation, information et formation


DISPOSITIF DE SÉCURISATION ET DE CONTRÔLES DES MESURES COVID-19

Afin de s'assurer de la bonne implémentation des mesures d'hygiène et de sécurité sur l'ensemble des sites à forte densité (y compris dans les régions), des "Référénts COVID-19" ont été désignés par site. Leur mission a consisté à :

- Vérifier quotidiennement, sur la base d'une check-list, la mise en place opérationnelle et la conformité du dispositif d'hygiène et de sécurité ;
- Remonter toute anomalie au service concerné et en suivre la régularisation ;
- Reporter au Responsable du site, et, dans le cadre du suivi et de la coordination, à l'équipe PCA.

Par ailleurs, des missions inopinées de contrôle de deuxième niveau ont également été menées afin de renforcer le dispositif de surveillance. Ainsi, les quatre vagues de missions CN2 ont pu mettre en évidence un bon niveau global de conformité, avec une amélioration des taux de conformité tendant à démontrer l'efficacité de la démarche d'appropriation et de sensibilisation des différents intervenants.

Le dispositif sanitaire et social ainsi en place, mis sous pilotage et sous surveillance étroite a permis à Société Générale Maroc de passer avec succès l'ensemble des visites d'inspection effectuées par les commissions sanitaires, composées de représentants du Ministère de l'Intérieur, du Travail, de la Santé, de l'Industrie ainsi que des représentants des services de sécurité.



Courant juillet 2020, Société Générale Maroc a procédé avec succès à une démarche de vérification AFNOR de son dispositif de mesures sanitaires COVID-19, franchissant ainsi l'une des étapes les plus abouties en matière de sécurisation de son dispositif.

La banque sécurise ainsi la poursuite des activités de ses collaborateurs et apporte un gage de confiance à ses clients et partenaires.

Effectuée par AFNOR - tiers indépendant reconnu sur la base d'un référentiel très exigeant, cette vérification est un gage de conformité aux exigences les plus strictes en matière de sécurité sanitaire. Les vérifications effectuées ont démontré la pertinence des mesures déployées dans toute l'organisation et leur application effective sur les différents sites, tout en s'assurant de leur pérennité dans le temps.



DISPOSITIF DE COMMUNICATION

Un dispositif de communication adapté a été mis en place, tant en interne qu'en externe, afin de sensibiliser et de maintenir un contact régulier et approprié avec l'ensemble des parties prenantes.

En interne, les guidelines de la communication en cette période très particulière ont été les suivantes :

- Maintenir le contact avec les collaborateurs, les informer régulièrement de l'évolution de la situation ;
- Multiplier les communications de sensibilisation et de prévention ;
- Encourager les communications positives, influant sur la motivation et l'engagement.

Pour ce faire, un espace dédié COVID-19 a été ouvert, alimenté et enrichi en permanence au niveau de l'intranet : informations pratiques (organisation du travail, guide pratique télétravail...), capsules vidéo (coaching), témoignages, partage d'expériences, succès...

Par ailleurs, tous les canaux et supports ont été mis à contribution pour sensibiliser les collaborateurs au respect des gestes barrières et mesures de distanciation sociale : affichage interne, marquage au sol, signature électronique, fond d'écran d'ordinateur...

En externe, les guidelines de la communication durant cette période ont été les suivantes :

- Ne pas rompre la communication mais l'adapter ;
- Une communication sur la santé, la sécurité et l'éducation autour du virus, mettant en exergue le rôle citoyen de la banque ;
- Une communication empathique, axée sur les solutions d'accompagnement clients. Deux campagnes ont été déployées durant cette période, l'une destinée à encourager la clientèle à privilégier les outils de banque à distance, l'autre mettant en avant les solutions d'accompagnement mises en œuvre par la banque.

CAMPAGNE INCITANT LES CLIENTS À UTILISER LES OUTILS DE BANQUE À DISTANCE

LA BANQUE EN LIGNE GRATUITE POUR TOUSTM

Compte + Carte + Application

SoGe

Ouvrez votre compte sur soge.sgmaroc.com ou appelez le **2288** jusqu'à 20h30

المركبة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
أنتم المستقبل

PAIEMENT SANS CONTACT

LES NOUVELLES CARTES SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EN MODE PAIEMENT SANS CONTACT

Réglez vos achats rapidement et en toute sécurité

CRÉDIT 100% EN LIGNE

CRÉDIT EXPRESSO

SIMPLE. CLAIR. IMMÉDIAT.

Le CRÉDIT EXPRESSO a été pensé pour vous aider à traverser cette période dans de meilleures conditions.

- Paiements différés de 3 mois**
- Souscription à distance**
- Prise en charge immédiate**

Pour en savoir plus contactez SOGETEL au 2266

المركبة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
أنتم المستقبل

إلتزموا بإجراءات السلامة و إستعملوا بطاقتكم بدون تماس

أدوا مشترياتكم ببطاقتكم بدون تماس و عند تجميع 600 درهم احصلوا على قسيمة شراء *

فوزوا بقسيمة شراء

الزبناء ال 5000 الأوائل المستعملون للتطبيق سيقولون على قسيمة شراء عبر SMS التي يمنحهم من استعمالها في المتاجر Jumia, Jumia food, margane YANStone أو غيرها من المتاجر المشاركة.

المركبة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
أنتم المستقبل

VISA

La campagne « Comptez sur nous dans les moments qui comptent » a ouvert la voie à la mise en lumière des mesures de soutien proposées à la clientèle en cette période difficile :

سلف EXPRESSO سهل، واضح وفوري

سلف EXPRESSO سهل، واضح وفوري.

سلف Expresso أحد فروعنا التي نمنحكم على تجاوز هذه الفترة في أفضل الظروف

المركبة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
أنتم المستقبل

COMPTEZ SUR NOUS DANS LES MOMENTS QUI COMPTENT

- Conseillers bancaires mobilisés en agence pour vous servir
- Applications mobiles opérationnelles
- Canaux de banque à distance disponibles 24h/7J

المركبة العامة SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
أنتم المستقبل

#RESTEZCHEZVOUS

Des prises de parole affinitaires ont également souligné le rôle de banque citoyenne de Société Générale Maroc, tout en mettant en avant l'engagement des collaborateurs au service de la clientèle.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT CLIENTS ET SOCIÉTÉ CIVILE

Dans une démarche citoyenne et engagée, Société Générale Maroc s'est mobilisée pour assurer la continuité d'activité de ses services à la clientèle mais aussi pour :

- Assurer la collecte et la remontée des participations de ses clients au Fonds Spécial COVID-19 ;
- Mettre en œuvre l'opérationnalisation des mesures prises dans le cadre du Comité de Veille Economique en soutien aux entreprises et aux ménages directement touchés par les conséquences du COVID-19 ;
- Accompagner ses clients dans cette période inédite et difficile, notamment au travers du report des échéances de crédit et de la distribution des crédits d'accompagnement "Damane Oxygène" et "Damane Relance".

CONTRIBUTION DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC AU FONDS SPÉCIAL COVID-19

Le groupe Société Générale Maroc a été l'un des premiers contributeurs au « Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du coronavirus », en allouant une enveloppe de 110 millions de dirhams. Cette contribution permet de renforcer l'élan national de solidarité visant à lutter contre la propagation du Covid-19, de soutenir la santé publique, l'économie nationale et de réduire les effets de la pandémie sur les populations défavorisées du Royaume.

La banque a par ailleurs collecté les fonds versés par ses clients.

DISTRIBUTION DES AIDES DE L'ÉTAT

La banque a assuré les opérations de distribution des aides directes exceptionnelles du Fonds de gestion de la pandémie du Covid-19 en faveur du secteur informel et des salariés affiliés à la CNSS, en arrêt temporaire de travail, en mettant à disposition ses guichets automatiques et ses agences bancaires pour fluidifier cette distribution.

Société Générale Maroc a ainsi contribué aux opérations de distribution à hauteur de 7% du global distribué, avec plus de 420 000 mises à disposition distribuées pour un montant global de plus de 400 000 KMAD.

REPORT DES ÉCHÉANCES DE CRÉDIT

Très tôt, Société Générale Maroc s'est mobilisée pour permettre à ses clients de bénéficier du report de leurs échéances de crédit. Cette opération exceptionnelle de rééchelonnement en masse a nécessité l'intervention conjointe et coordonnée des équipes du front comme du back-office.

En parallèle du traitement manuel, une task force agile a permis de déployer très rapidement une solution de robotisation des traitements, permettant ainsi d'absorber les différentes vagues de report d'échéance.

DISTRIBUTION DES CRÉDITS DAMANE OXYGÈNE ET DAMANE RELANCE

Société Générale Maroc a activement contribué à la commercialisation des crédits Damane Oxygène et Damane Relance, destinés à soutenir les entreprises durant la période de crise.

Au cœur du confinement, une garantie « Oxygène » a été mise en place par la Caisse Centrale de Garantie. Le crédit Damane Oxygène s'adresse aux entreprises dont la trésorerie s'est dégradée du fait de la baisse de leur activité. Il est destiné à financer le besoin en fonds de roulement des entreprises et limiter les effets sur leur trésorerie.

Après les trois premiers mois de la crise sanitaire, il a fallu préparer la reprise de l'activité des entreprises. C'est ainsi qu'à partir de la mi-juin, et toujours dans le cadre des mesures prises par le Comité de Veille Economique, la CCG a déployé deux nouveaux mécanismes de garantie, « Relance TPE » et « Damane Relance » dans la perspective d'amorcer un retour progressif à une activité normale. Ces mécanismes ont permis aux entreprises d'accéder au financement à de meilleures conditions, en termes de taux, de garanties et de maturités.

Dès l'annonce des mesures proposées, Société Générale Maroc s'est mobilisée pour préparer la distribution de ces nouveaux crédits, tant sur le plan opérationnel que commercial dans l'approche clientèle, la délivrance d'information, le recueil des demandes et le montage de dossiers. La banque a donc été au rendez-vous pour soutenir et financer le tissu productif à travers les mécanismes Damane Oxygène et Damane Relance.



SERVICE PERSONNALISÉ

SOLUTIONS ADAPTÉES

ÉQUIPE D'EXPERTS

RELANCE TPE

Notre solution pour votre nouveau départ

UNE ORGANISATION AGILE POUR DÉLIVRER DANS DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

VERS DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL ET UNE TRANSFORMATION CULTURELLE ET MANAGÉRIALE

Durant la crise pandémique, l'organisation RH s'est adaptée de façon très agile à l'évolution du contexte et a connu différentes phases :

- Une phase, liée au confinement, avec une continuité d'activité pour les activités vitales et critiques, une politique incitative à la prise de congés des collaborateurs sur les activités non prioritaires et standards ;
- Une phase de progression du mode télétravail, avec la montée en charge très rapide de l'équipement en laptop/VPN permettant d'organiser le « télétravail » pour le plus grand nombre de collaborateurs pouvant travailler à distance ;
- Une phase d'installation de la crise dans la durée, favorisant le mode alternance présentiel/télétravail, tout en tenant compte de l'évolution de la pandémie.

L'effet de la crise et de l'urgence a démontré une forme de résilience, mais aussi un catalyseur pour déléguer plus facilement certaines responsabilités et faire évoluer les modalités d'encadrement et de supervision. De nombreux managers ont adopté spontanément des pratiques agiles. Les fausses urgences ont été écartées, les priorités fixées, les objectifs et les échéances définis...

Pour les collaborateurs, la crise et le confinement ont également changé leur rapport au présentiel. Déployé « à marche

UNE MOBILISATION EXCEPTIONNELLE POUR ACCOMPAGNER LES CLIENTS ET CONTRIBUER À PRÉSERVER L'INTÉRÊT NATIONAL

- **420 AGENCES OUVERTES** pour servir la clientèle
- **Centre de Relation Clients à L'ÉCOUTE DE LA CLIENTÈLE JUSQU'À 20H30**
- **CONTRIBUTION DIRECTE AU FONDS SPÉCIAL** pour la gestion de la pandémie du coronavirus à hauteur de **110 MILLIONS DE DIRHAMS**
- **DISTRIBUTION DE 420 000 AIDES DE L'ÉTAT** sous forme de mises à disposition
- **40 000 ÉCHÉANCES DE CRÉDITS REPORTÉES**
- **6 000 DOSSIERS DAMANE OXYGÈNE ET DAMANE RELANCE ACCORDÉS**, pour un montant global de plus de **8,5 MILLIARDS MAD**.

forcée », le télétravail s'est très vite imposé comme étant un pilier de la continuité d'activité, qui a permis à de nombreux collaborateurs de rester actifs et conserver les liens avec l'environnement de travail. Au-delà d'une capacité de télétravail en situation de crise, la formalisation d'un mode de télétravail « normalisé » peut laisser présager une rupture durable pour un mode de travail plus flexible.

VERS « L'AGILISATION » DE L'ORGANISATION ET L'ACCÉLÉRATION DE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCESS

La crise COVID-19 a accéléré l'entrée en force quasi naturelle d'une démarche d'agilisation de l'organisation et d'autonomisation des entités qui, en cette

période sous tension, ont activement œuvré pour simplifier les process. A titre d'exemple, les process d'octroi de crédit ont été revus en ce sens, tout en assurant un pilotage rapproché des risques.

L'une des illustrations les plus probantes est la mise en place, en mode agile, d'un socle RPA (*Robotic Automation Process*) pour permettre la robotisation des traitements de report d'échéances de crédit.

Ainsi, les processus dématérialisés sont restés des acquis post-confinement et les démarches de dématérialisation seront accélérées pour encore plus d'efficacité opérationnelle et une meilleure résilience. Tout nouveau process à mettre en œuvre sera désormais fortement challengé à cet égard

MISE EN PERSPECTIVE

Tout au long de l'année 2020, la gestion de la crise COVID-19 aura été un exercice délicat, nécessitant une réactivité extrême couplée à une faculté d'adaptation de tous les instants. Elle a bouleversé notre organisation et nos pratiques professionnelles, elle a mis en lumière la vulnérabilité systémique à laquelle les individus comme les entreprises sont désormais confrontés (fragilités individuelle, sociale, économique...).

Dans ce contexte, Société Générale Maroc a confirmé sa forte capacité d'adaptation et sa résilience, essentiellement grâce à son agilité et à la réussite de sa transformation digitale. Acteur social solidaire et responsable, elle a également confirmé son engagement sans faille aux côtés de ses clients, de la société civile et plus globalement de l'économie marocaine.

Société Générale Maroc a été primée par Global Finance pour la qualité de son management de gestion de crise et pour son attention à ses parties prenantes.



Obtention Award Global Finance : « Outstanding Leadership Crisis »

Mais au-delà d'une situation conjoncturelle difficile, la crise COVID-19 nous a amenés à faire face à des mutations et des ruptures structurelles profondes, ouvrant ainsi des perspectives d'évolution majeures et durables de nos modèles, que ce soit en termes d'organisation, de management, d'environnement de travail ou encore d'accélération de la transformation digitale...

COLLABORATEURS : VERS DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DE TRAVAIL ET UNE TRANSFORMATION CULTURELLE ET MANAGÉRIALE

Il ne fait plus doute que le télétravail est aujourd'hui un pilier de la continuité d'activité, qui permet de mitiger des risques majeurs (pandémies, événements climatiques...). Au-delà d'une capacité de télétravail en situation de crise, la formalisation d'un mode de télétravail « normalisé » peut laisser présager une rupture durable.

De nouvelles organisations et méthodes de travail plus horizontales et plus flexibles deviendront sans aucun doute des leviers forts d'attractivité et de qualité d'expérience au travail. Il conviendra toutefois, dans un environnement « normalisé » post-crise, de bien les encadrer, les accompagner et les piloter.

CLIENTS : VERS L'ACCÉLÉRATION DES PARCOURS ET EXPÉRIENCES CLIENTS DIGITALISÉS

La crise COVID-19 a mis en évidence l'accélération des usages digitaux par la clientèle. En effet, les exigences de confinement et de distanciation sociale ont propulsé le rôle de l'outil numérique à tous les niveaux. Les usages des canaux distants vont continuer à croître, avec en perspective une autonomisation de plus en plus poussée des clients.

La démocratisation des outils de banque à distance nous incite à accélérer la feuille de route digitale aux bénéfices des clients corporate et retail.

ACTIVITÉS : VERS L'AGILISATION DE L'ORGANISATION ET L'ACCÉLÉRATION DE LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCESS INTERNES

L'effet de la crise et de l'urgence a démontré une forme de résilience, mais aussi un catalyseur pour déléguer plus facilement certaines responsabilités et faire évoluer les modalités d'encadrement et de supervision. Des pratiques agiles ont été spontanément adoptées et le travail à distance pendant la crise a mis en avant les processus à simplifier ou à digitaliser d'urgence.

Les démarches de dématérialisation seront accélérées pour encore plus d'efficacité opérationnelle et une meilleure résilience.

RSE : VERS UN MODÈLE PLUS RÉSILIENT ET PLUS DURABLE

La crise COVID-19 a mis en lumière l'importance de la culture d'entreprise dans ses mutations et son engagement citoyen. Société Générale Maroc a été au rendez-vous de l'attention à porter à ses parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, société civile...), elle a assuré son soutien à l'économie du pays et a répondu à l'appel de la solidarité nationale.

Après le temps de gestion crise vient celui des projections sur le moyen et le long terme. Dans un monde profondément meurtri et changé par la pandémie, il conviendra d'identifier les conditions nécessaires pour mieux anticiper, mieux contribuer. Autrement dit, pour fonctionner de manière optimale et durable.

Dès lors, se réinterroger sur sa raison d'être et les relations à nourrir avec ses parties prenantes, prendre en compte les questions sociales et environnementales, renouer durablement avec la confiance, la solidarité, l'éthique, le collaboratif, le créatif... sont autant d'axes qui devront être explorés dans le cadre d'une stratégie RSE volontariste et co-construite avec notre écosystème.



L'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE POUR UNE BANQUE OMNICANALE OUVERTE ET DYNAMIQUE



En phase avec l'évolution de l'environnement, Société Générale Maroc poursuit l'adaptation de son modèle relationnel pour repenser les usages en faveur d'une expérience client renouvelée et des parcours optimisés.

La banque souhaite ainsi repositionner son approche autour du client et de ses moments de vie pour construire une relation qui s'inscrit dans la durée :

- En s'adaptant en permanence pour faire vivre au client la meilleure expérience possible, quel que soit le canal de son choix (la banque a par exemple proposé, à travers sa nouvelle offre SoGé, la livraison de la carte bancaire à domicile) ;
- En capitalisant également sur les nouvelles technologies (la banque s'appuie par exemple sur une application de reconnaissance biométrique faciale instantanée pour l'ouverture d'un compte SoGé 100 % en ligne).

De fait, la crise COVID-19 a mis en exergue la valeur ajoutée des canaux de banque à distance et a donné un coup d'accélérateur à l'évolution croissante des usages digitaux. Dans ce contexte, l'usage transactionnel digital a progressé de 56 %.



**LES ESPACES
LIBRE-SERVICE
NOUVELLE
GÉNÉRATION DE
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Réalisez vos opérations
bancaires en toute flexibilité



LE DÉVELOPPEMENT DES CANAUX ET SERVICES À DISTANCE POUR TOUS

Société Générale Maroc poursuit sa stratégie de banque omnicanale, permettant à chacun d'accéder aux canaux de son choix selon le principe : « **Ma banque comme je veux, quand je veux, où je veux** ».

Cette dynamique se concrétise par le lancement de nouveaux services reposant sur :

- Une nouvelle application Mobile Banking pour la clientèle des Particuliers (Mobiwan)
- Une application Mobile Banking dédiée à la clientèle des Professionnels (SoGePro)
- Un service de Mobile Paiement Sopay

Autant de services permettant aux clients de consulter leurs comptes et d'effectuer des transactions bancaires (virements, règlement de factures, paiements...) à distance et en toute autonomie.

Par ailleurs, le dispositif d'Espaces Libre-Service (ELS) s'est étoffé avec 18 ELS à fin décembre 2020 et renforcé pour proposer :

- Des fonctionnalités étendues : retraits et dépôts espèces, dépôts chèques, virements, paiements de factures...
- Un large panel d'opérations, en toute sécurité, sur des plages horaires étendues 7H/23H et ce, 7jours/7.

SOGÉ, UN NOUVEAU MODÈLE RELATIONNEL 100% DISTANT

Société Générale Maroc a lancé SoGé, un nouveau modèle relationnel de banque en ligne, reposant sur plusieurs promesses et un enjeu phare, celui de servir le client à distance en lui assurant autonomie, simplicité et sécurité.

Ce nouveau modèle relationnel se matérialise par le biais d'une agence virtuelle offrant un service d'accueil, d'écoute et de conseils sur de larges plages horaires.

Il s'appuie sur une offre de service omnicanale, qui parie sur une meilleure proximité relationnelle entre le client et sa banque, grâce à l'accompagnement personnalisé prodigué par une équipe de télé-banquiers, qui demeure joignable sur des horaires étendus jusqu'à 20h30.

Avec SoGé, Société Générale Maroc consolide ainsi sa proximité relationnelle

et son positionnement de banque digitale et innovante, à l'écoute des attentes de ses clients.

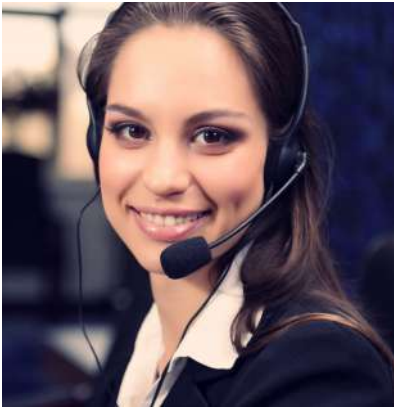
Plus globalement, le défi de la Digital Factory est de faire innover à tous les étages et dans toutes les régions et de capitaliser sur de fortes synergies entre tous les acteurs qui peuvent apporter de la valeur ajoutée à des projets innovants. Les premiers résultats de cette démarche sont très encourageants : grâce à des sessions d'open innovation organisées entre lignes métiers, start-up et clients, de nouveaux projets d'innovation commencent à se multiplier. Avec un atout de taille : chaque ligne métier pilote ses propres projets d'innovation avec l'appui d'accompagnateurs internes et externes, jouant un rôle de soutien et de facilitateur.

SOGÉ, UN NOUVEAU MODÈLE RELATIONNEL 100 % DISTANT

Transparence - Facilité d'usage - Autonomie - Attractivité

- **Agence directe accessible à tous**
- **Expérience « full distante » (ouverture de compte sans passage en agence)**
- **Offre gratuite (compte + carte + app) et paiement à l'usage**
- **Un télé-banquier accessible par e-mail ou par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30, le samedi de 10h à 18h**
- **L'accès aux ELS (Espaces Libre-Service) et Guichets automatiques pour le transactionnel**





UN CENTRE DE RELATIONS CLIENTS, POUR RENFORCER L'ÉCOUTE ET LE CONSEIL À LA CLIENTÈLE

En 2020, Sogetel, le Centre de Relations Clients par téléphone, s'est plus que jamais mobilisé pour assurer la continuité de service et proposer un service d'écoute et de conseils à la clientèle, tout en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation.

Compte-tenu du contexte pandémique, les équipes de Sogetel ont été réparties sur plusieurs sites afin de respecter les mesures de distanciation sociale. Elles ont activement contribué à orienter les clients en difficulté financière, notamment dans la mise en place des reports d'échéances de crédit, la délivrance d'informations pour bénéficiaire des crédits d'accompagnement Damane Oxygène et Damane Relance.

Sogetel a également continué à assurer un service de proximité par téléphone pour tout besoin d'assistance (application mobile notamment), tout conseil sur les offres de produits, tout en facilitant les parcours de souscription (mise en place d'un parcours de souscription à distance au crédit Expresso par exemple, initié via appel ou demande de Call Back).

UNE PRÉSENCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR PLUS D'INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS

Les réseaux sociaux participent à servir la promesse relationnelle entre la banque et ses clients. C'est pourquoi Société Générale Maroc renforce sa stratégie de proximité avec ses clients via une présence soutenue et une politique active de Community Management sur les réseaux sociaux :

- Avec presque 1 million de fans sur sa page Facebook, Société Générale Maroc a reçu plus de 47 000 commentaires et plus de 36 000 messages privés en 2020, faisant de Facebook un canal privilégié de la Relation Client.
- Sur Twitter, Société Générale Maroc reste la banque marocaine la plus suivie sur ce canal, avec plus de 23 000 abonnés.
- Grâce à une présence renforcée sur LinkedIn en 2020, Société Générale Maroc a sensiblement augmenté le nombre de ses abonnés, qui à fin 2020 dépassaient les 129 000.
- Société Générale Maroc est également présente sur Instagram, interagissant avec les jeunes notamment via les formats stories et reels.

Les réseaux sociaux comptent ainsi désormais parmi les canaux d'interactions privilégiés des clients et des non clients.



UNE POLITIQUE D'INNOVATION AU SERVICE DE DÉMARCHES AGILES



Au titre de l'exercice 2020, la Direction Innovation a pu maintenir son rythme d'acculturation sur les thématiques d'innovation auprès des collaborateurs et clients, malgré le contexte COVID 19.

Grâce notamment à la reconversion en webinaires de ses cycles de conférences intitulées « les Matinales de l'Innovation », les événements d'acculturation ont bénéficié d'une forte communication sur les principaux réseaux sociaux : LinkedIn et Facebook et ont enregistré un bon niveau de participation des collaborateurs et des clients. D'autres webinaires, ciblant la clientèle corporate et traitant des leviers de sortie de crise et des business models post-COVID, ont été également co-organisés avec la Direction Marketing Corporate.

Par ailleurs, cette année 2020 empreinte du contexte de crise sanitaire, a été marquée par plusieurs réalisations en terme d'accompagnement des lignes métiers dans le « solutionnement » de leurs business challenges avec un focus sur le contexte de crise COVID-19. Ces réalisations ont été enregistrées grâce à un fonctionnement de co-construction avec les différentes lignes métiers de la banque, en soutenant le potentiel d'innovation de chacune d'entre elles. Parmi ces réalisations, on compte des delivery de nombreux projets (POC ou solutions innovantes) avec une forte centricité client interne et externe tels que :

- Une solution de sécurisation des guichets automatiques à travers un film transparent antibactérien et antiviral, mise en place en partenariat avec la BU Monétique et Modèles alternatifs,
- Une plateforme de réclamations en ligne, mise en place en partenariat avec la Direction de la Qualité,
- Une solution d'édition de brochures en ligne, développée en partenariat avec la Direction Marketing Corporate,

- Une solution collaborative de recettage liée à la migration monétique pour le compte du Hub Monétique Afrique,
- La mise en place de l'Innov Academy, une plateforme de formation aux techniques d'innovation,
- Simplinov, une plateforme de sourcing de start-ups et de publication des business challenges internes,

Par ailleurs, deux partenariats d'open innovation ont été signés avec des acteurs de référence: un partenariat avec l'Ecole Centrale de Casablanca portant sur un programme d'open innovation, et celui avec SG Bangalore pour le sourcing de solutions d'innovation dans l'écosystème indien.

Toujours dans la continuité de sa mission, la Direction Innovation a accompagné la filiale SGABS dans son processus d'innovation, en organisant un meet-up en présence de start-ups spécialisées en ressources humaines.

VERS PLUS DE PROXIMITÉ ET D'EXPERTISE AU PROFIT DE TOUS LES CLIENTS



Fidèle à sa vocation de banque universelle, Société Générale Maroc s'est attachée, cette année encore, à développer des relations de partenariat, de confiance et de proximité avec ses clients particuliers, professionnels et entreprises. Une stratégie résolument centrée sur le client, portée par la volonté d'être une « banque relationnelle de référence » et d'offrir les meilleurs standards en matière de qualité de service.

MARCHÉ DES PARTICULIERS

Sur le marché des Particuliers, le premier trimestre 2020 a connu un bon démarrage aussi bien sur l'activité collecte de dépôts que sur l'activité distribution de crédit.

Cette tendance s'est ralentie courant le deuxième trimestre principalement sur l'activité crédit, alors que les dépôts ont continué d'enregistrer une progression satisfaisante sous l'effet de la baisse des dépenses des ménages qui ont rationalisé leurs dépenses dans un climat d'incertitude quant à la fin de la pandémie.

L'activité crédit a été marquée par le traitement des demandes de reports d'échéances de la clientèle. Société Générale Maroc a ainsi répondu favorablement à de très nombreuses demandes de report exprimées par ses clients particuliers touchés par la crise et dont les revenus ont totalement ou partiellement diminué. Cette action de report a été étendue aux Marocains Résidant à l'Étranger.

Au-delà des mesures déployées dans le cadre de la crise COVID-19, Société Générale Maroc a continué à accompagner ses clients dans la réalisation de leur projet de vie, notamment en matière d'acquisition immobilière. Ainsi, à fin 2020, les encours de crédits immobiliers ont progressé de 1,2% par rapport à l'exercice précédent.

En revanche, la production de crédits à la consommation a été affectée par la rationalisation des dépenses et les encours de crédits à la consommation ont enregistré une baisse de 1,6% par rapport à l'exercice précédent.

Dans ce contexte, les dépôts globaux ont progressé de 2,6%.



MARCHÉ DES PATRIMONIAUX

Le dispositif dédié à la clientèle fortunée et patrimoniale a démontré toute sa pertinence, permettant d'apporter à la clientèle concernée toute l'expertise, l'ingénierie et le conseil nécessaires pour faire fructifier ses avoirs et actifs financiers.

Aujourd'hui, dans un marché qui s'inscrit dans une dynamique de croissance, et avec un positionnement de référence à l'échelle marocaine, Société Générale BP a su s'imposer grâce à un réseau exclusif d'agences à travers le royaume renforçant la proximité avec les clients, avec des conseillers dédiés reconnus pour leur professionnalisme, une gamme de solutions patrimoniales sur-mesure, des services exclusifs et des expertises renforcées par les synergies mises en place avec les filiales spécialisées et les différentes lignes métier.

Le rôle de Société Générale BP consiste à accompagner ses clients dans la définition d'une stratégie patrimoniale la plus adaptée à leur situation, tant sur le plan personnel que professionnel et à leur proposer une structuration reposant sur des solutions d'investissement et/ou des montages juridiques et fiscaux les plus à même de répondre à leurs besoins.

Pour ce faire et compte-tenu de la diversité des profils et attentes de ses clients, Société Générale BP est en capacité d'offrir à ses clients l'ensemble des produits de placement disponibles sur le marché, allant des placements bancaires classiques de type Dépôt à Terme aux OPCVM, en passant par des solutions

« Augmentation du nombre de clients de 10% et des avoirs sous gestion de plus de 5%. »

RÉVÉLEZ LE POTENTIEL DE VOTRE PATRIMOINE



d'épargne-assurance, dont notamment le contrat dédié donnant la possibilité d'investir en unités de compte.

Au-delà de l'expertise produit, la démarche met l'accent sur la dimension accompagnement et conseil. L'ensemble de ces supports sont ainsi mis à profit pour structurer la gestion du patrimoine de sa clientèle, sur la base d'un diagnostic tenant compte des objectifs, des contraintes et profils des investisseurs, afin de leur faire bénéficier d'une vision 360°.

En 2020 et face à la crise de la COVID-19, l'objectif des Conseillers a été d'intensifier la relation commerciale pour assurer encore plus de proximité auprès des clients, grâce à un contact continu même par téléphone. L'action a été orientée vers la proximité client, l'encouragement à l'utilisation des canaux à distance

et l'accompagnement dans la gestion patrimoniale à travers des solutions d'investissement et de financement sur-mesure.

Dans un contexte marqué par cette crise sanitaire et économique hors norme, Société Générale BP enregistre de bonnes performances, poursuit son plan de développement avec une augmentation du nombre de clients de 10% et des avoirs sous gestion de plus de 5%. Elle a également pleinement joué son rôle dans le cadre de l'opération « Contribution Libératoire ».

Un nouveau plan de développement privilégiant la proximité client, la proposition de valeur et l'approche conseil avec une qualité de service irréprochable est en cours de mise en place.

MARCHÉ DES PROFESSIONNELS ET DES TPE

L'année 2020 a été marquée par le lancement du programme Intelaka ayant pour objectif la promotion des créations d'entreprises et l'accompagnement des TPE de moins de 5 ans d'ancienneté. Les premiers mois de l'année ont été prometteurs en terme de nombre de demandes de financement et d'accompagnement des porteurs de projets. Société Générale Maroc a ainsi reçu près de 600 demandes de financement sur les 2 premiers mois, dont 160 accordés avec une enveloppe de 54 millions MAD. Cette dynamique globale, observée au niveau de la place, a été freinée par la crise sanitaire compte tenu du manque de visibilité des impacts sur les différents secteurs d'activité.

À partir du troisième trimestre de l'année, la distribution des crédits Intelaka s'est réaffirmée au travers d'un dispositif d'accompagnement solide et à valeur ajoutée pour tous les créateurs d'entreprises, reposant sur :

- Des Experts « Référents TPE » : 62 Conseillers experts, formés et labellisés « Référents TPE » ont pour mission d'être le point d'entrée de tout prospect ou client TPE en recherche d'accompagnement et d'assistance sur des thématiques ayant trait aux modalités de création d'entreprise, au choix de la forme juridique, à la fiscalité d'entreprise, aux solutions de financement bancaire, à la construction d'un business plan... ;
- La création de centres d'expertises PRO-TPE, avec des conseillers experts en financement, en bancassurance et la mise à disposition de services non financiers à forte valeur ajoutée ;
- La mise en place d'une offre complète dédiée à la TPE, répondant aux différents besoins bancaires (banque au quotidien, financement, assurance) et non bancaires (conseil juridique et fiscal, formation, coaching...).

Durant la crise COVID-19, l'activité commerciale a été ralentie et a porté principalement sur la prise en charge des demandes de report de crédit des clients retail, y compris la TPE. Elle s'est ensuite concentrée principalement dans l'accompagnement des clients, via la distribution des crédits Damane Oxygène pour les clients TPE accusant des difficultés de trésorerie. À ce titre, Société Générale Maroc a reçu près de 2 000 demandes de financement dont la majorité ont été agréées par la banque pour une enveloppe de crédits décaissés de 240 millions MAD.

PORTEURS DE PROJETS NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

Chez Société Générale, profitez de l'offre "TAMWIL INTELAK"

- Financement à **2%** + frais de dossier à **0Dh**
- Pack de bienvenue (compte courant + carte + appli mobile) à **0Dh**
- Et des banquiers experts dans un réseau d'agences spécialisées

Pour plus d'informations, contactez le ☎ **2288**



أنتم المستقبل

الشركة العامة
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

OUVERTURE DE L'AGENCE 100% PRO-TPE POUR UNE EXPÉRIENCE CLIENT INÉDITE !

Société Générale Maroc étoffe son dispositif de proximité clients avec l'ouverture d'un espace dédié à la clientèle des Professionnels et des TPE. Bénéficiant d'un emplacement stratégique en plein cœur du quartier Maarif, l'agence Twin Center de Casablanca fait peau neuve et devient une agence au service exclusif de la clientèle des Professionnels (professions libérales, dirigeants d'entreprises, commerçants et artisans) et TPE.

Offres sur-mesure et accompagnement complet axé sur la proximité, l'écoute et le conseil forment la marque de la nouvelle agence 100% PRO-TPE.

La banque réaffirme sa volonté d'accompagner ses clients Professionnels et TPE en mettant à leur disposition un centre d'expertise en matière de financement, leasing, assurances, services de banque au quotidien... Une proposition de valeur renforcée au travers d'une approche simple et orientée client.

À l'issue de la période de confinement, la banque a continué à apporter son soutien aux petites structures en proposant la distribution de crédits Relance TPE, afin de faciliter le redémarrage des activités. Dans ce cadre, plus de 2 000 demandes de financement Relance TPE ont été reçues, dont 1 863 accordées pour une enveloppe décaissée de 400 millions MAD.

Cette dynamique d'octroi de crédits est le fruit des dispositifs d'accompagnement mis en place dans des délais très courts, visant à être proches et proactifs vis-à-vis des clients, à communiquer régulièrement sur ces nouvelles offres et à procéder au traitement des dossiers (du montage au débloccage) dans des délais très rapides.

L'accompagnement fort et le soutien des TPE en cette période de crise s'est matérialisé par une augmentation très significative des encours crédit TPE.

Par ailleurs, l'exercice 2020 a été marqué également par l'accompagnement de nos clients dans le cadre des mesures de régularisation de la loi des finances 2020 à savoir la régularisation volontaire des avoirs liquides et des actifs détenus à l'étranger.

MARCHÉ DES ENTREPRISES

Les premiers mois de l'année 2020 ont été marqués par une activité commerciale soutenue, portée par le dynamisme de certains secteurs productifs – essentiellement l'agro-alimentaire, la santé, l'éducation, le tourisme, l'aéronautique et la production automobile. Cependant, l'avènement de la crise Covid-19 a induit un repli auquel les entreprises ont répondu de différentes manières. Les grandes entreprises ont œuvré à assurer et préserver leurs réserves de liquidité pour contrer les effets de la crise. Tandis que les PME se sont focalisées sur la gestion de leur poste clients et le recouvrement des créances, afin de maintenir leur endettement à des niveaux maîtrisables.

Dès les prémices de la crise Covid-19, Société Générale Maroc a orienté son activité commerciale vers l'accompagnement de ses clients par des mesures destinées à atténuer les effets de la crise. En premier lieu, la banque a répondu favorablement à des milliers de demandes de report d'échéances de crédit, au bénéfice des opérateurs économiques. Elle a ensuite procédé à la mise en place des mécanismes de distribution des crédits Damane Oxygène, puis des crédits Damane Relance à l'issue du confinement.

C'est à partir du troisième trimestre 2020 que les chaînes de paiement se sont fluidifiées, se traduisant par une diminution de la demande en crédit. Toutefois, les encours de crédit d'équipement ont augmenté de 17% et ceux des crédits de promotion immobilière de 26%, durant l'exercice 2020.

Concernant les mesures d'atténuation des effets de la pandémie, le tissu économique national a pu s'appuyer sur les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat - à l'instar des financements

garantis par la CCG (Caisse Centrale de Garantie) ou encore des allocations CNSS. Ces mesures ont eu un impact positif sur les entreprises structurées du secteur formel, en termes d'amortissement des effets de la crise. En revanche, les entreprises souffrant de fragilités structurelles en amont de la pandémie ont essuyé sévèrement le contrecoup de la crise, et ce en dépit des mécanismes de soutien instaurés. Cet impact négatif s'est fait particulièrement sentir au sein de certains secteurs – en l'occurrence le tourisme et l'hôtellerie, dont l'activité peine à reprendre malgré la présence d'une demande domestique plus importante durant l'été 2020.

À moyen terme, les perspectives de croissance des entreprises reposent sur l'hypothèse d'un retour à une situation normalisée en 2021. Quelques incertitudes demeurent toutefois, en raison de certains handicaps structurels qui grèvent toujours la compétitivité des PME – notamment la problématique des délais de paiement.

La crise Covid-19 a cependant eu un effet positif en termes de renforcement de la digitalisation des services destinés aux PME. Ceci est constaté sur le plan transactionnel, avec le recours aux outils de e-banking ainsi qu'aux transactions dématérialisées, mais également sur le plan relationnel, avec le maintien de la proximité avec les clients grâce à la visio-conférence (rendez-vous B2B, organisation de webinaires à thèmes, ...). Globalement, les comportements digitaux se sont fortement renforcés parmi les clients, de même que le taux d'équipement des PME en technologies digitales.



UNE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT PARTICULIÈREMENT SOUTENUE



FINANCEMENTS CORPORATE ET STRUCTURÉS

La crise sanitaire COVID-19 a fortement impacté l'ensemble des acteurs économiques au Maroc et à l'international. Dans le cadre de cette crise sans précédent, Société Générale Maroc a confirmé son engagement pour le soutien des entreprises à travers l'octroi de reports d'échéances et de crédits « Damane » prévus par le Comité de Veille Economique (CVE) et ce, en mettant en place des processus dédiés alliant fluidité et réactivité.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a maintenu sa politique d'accompagnement des entreprises publiques et des grands groupes privés marocains à travers la mise en place de plusieurs enveloppes de financements conséquentes leur permettant de poursuivre leurs programmes d'investissements et de développement confirmant ainsi, son positionnement de partenaire bancaire de référence de la clientèle Corporate.

Enfin, Société Générale Maroc a également accompagné certains de ses clients à travers la structuration de différents financements de type « LBO » et « project finance » dans le cadre de financement d'acquisitions ou de projets d'envergure dans des secteurs très capitalistiques.

FINANCEMENTS TOURISTIQUES

Le secteur du tourisme et de l'hôtellerie étant l'un des plus durement touchés par la crise sanitaire COVID 19, Société Générale Maroc s'est mobilisée pour accompagner les entreprises du secteur à travers la mise en place de plusieurs reports d'échéances et l'octroi de crédits « Damane Relance » permettant aux établissements hôteliers de préserver l'emploi et d'accélérer la phase de redémarrage du secteur.

FINANCEMENT DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

La crise sanitaire inédite a eu un impact significatif sur l'activité immobilière avec le ralentissement, voire l'arrêt, de la commercialisation et de l'activité de construction pendant le confinement. Une reprise a été néanmoins constatée en fin d'année, grâce notamment aux mesures prises par l'Etat marocain pour relancer le secteur : crédits garantis par la CCG, réduction des frais d'enregistrement, suspension du référentiel de la DGI, etc. Globalement, l'impact sur le portefeuille de Société Générale Maroc demeure limité grâce à une politique prudente d'octroi favorisant l'accompagnement de professionnels du secteur dans le cadre de projets de qualité. Ces projets ont fait preuve d'un bon niveau de résilience. Par ailleurs, consciente de l'importance du secteur pour l'économie marocaine, Société Générale Maroc a continué d'accompagner les promoteurs dans de nouveaux projets dans le respect des guidelines du groupe Société Générale, ce qui a permis une croissance de l'ordre de 20% des encours de crédits de promotion immobilière (CPI).

DES SERVICES DE PAIEMENTS PERFORMANTS ET SUR-MESURE

CASH MANAGEMENT & PAIEMENTS DOMESTIQUES

Fort de son positionnement de leader en gestion de trésorerie, Société Générale Maroc s'illustre dans sa capacité à offrir aux clients entreprises, PME et grands Corporate, une expérience unique à valeur ajoutée qui fait la différence. Un savoir-faire consacré, cette année encore, par la distinction de Société Générale Maroc en tant que meilleure banque au Maroc sur les activités Cash Management par le magazine britannique Euromoney. Ce succès récompense, l'énergie, l'innovation et l'implication dont font preuve les experts de Société Générale Maroc, en s'appuyant sur des offres sur mesure, au plus près des attentes de nos clients.

Tout au long l'année de 2020, la banque s'est inscrite dans la continuité de sa stratégie d'enrichissement de son offre digitale Entreprise à travers :

- L'ouverture du service « Paiement de factures » via l'outil de banque à distance SogecashNet Plus, ce qui permet aux Entreprises de s'acquitter du paiement de leurs factures en toute simplicité et sur une large gamme de facturiers (DGI, TGR, ANP...);
- L'enrichissement du reporting client, via la complétude des documents électroniques mis à disposition et l'adaptation des relevés aux besoins spécifiques des clients grands Corporate;
- La refonte des offres de Télé Transmission : Sogebank ETEBAC et Sogecash EBICS.

Les résultats financiers sont au rendez-vous sur le Cash Management avec un PNB en hausse de +11%. Une bonne performance insufflée par une forte

demande de la clientèle en matière de dématérialisation des flux de virements et de paiements de factures, accélérée par le contexte COVID.

TRADE FINANCE

En 2020, Société Générale Maroc a été élue par le magazine Global Finance meilleure banque en Trade Finance au Maroc. Cette distinction est le fruit de la pertinence des choix organisationnels et opérationnels mis en œuvre au cours des dernières années, consolidés par un dispositif de pilotage opérationnel assurant un meilleur suivi de la production et des délais de traitement.

2020 a été également l'année de l'enrichissement de la plateforme digitale SOGETR@DE, en intégrant les services de transferts et de refinancement. Désormais, toutes les opérations d'import / export peuvent être initiées et suivies à distance et en toute sécurité.

AFFACTURAGE

A travers les services d'affacturage et de financement du poste clients et du poste fournisseurs, Sogefactoring s'est tenu plus que jamais aux côtés de ses clients Entreprises pour faire face au contexte de crise COVID 19, afin d'alléger leurs trésoreries et leur permettre de se concentrer sur le cœur de leurs activités.

Dans ce cadre, la banque a offert la plateforme digitale « Web Affacturage », permettant aux clients de :

- Consulter les positions clients et fournisseurs et suivre leurs états d'avancement;
- Consulter les reportings règlements / financement;
- Accéder aux transactions et demandes de financements.

Société Générale Maroc, leader au Maroc en Transaction Banking en 2020

■ CASH MANAGEMENT AWARDS



■ TRADE FINANCE AWARDS



CONSEIL EN OPÉRATIONS HAUT DE BILAN



Forte de son expertise, Société Générale Maroc s'illustre dans sa capacité à accompagner les entreprises, PME et grands groupes marocains et internationaux, dans leurs opérations de haut de bilan.

En 2020, Société Générale Maroc a accompagné le Groupe HOLMARCOM et la compagnie d'assurances ATLANTA en tant que Conseiller financier exclusif dans le cadre de l'opération de fusion-absorption ATLANTA - SANAD. Cette opération majeure, première opération du genre depuis la mise en place de la nouvelle circulaire de l'AMMC relative aux opérations et informations financières, a donné naissance à la compagnie « ATLANTASANAD Assurance », société cotée à la Bourse de Casablanca et N°2 de l'assurance non-vie au Maroc.

Société Générale Maroc a en outre remporté l'appel d'offres du Fonds d'Équipement Communal (FEC) dans le cadre de son nouveau programme d'émissions obligataires qui porte sur un montant total de 9 milliards MAD sur une durée de 4 ans et vise à permettre au FEC d'atteindre ses objectifs en termes d'optimisation des conditions de financement, au service du développement territorial au Maroc. Dans ce cadre, Société Générale Maroc est notamment intervenue en tant que Co-Conseiller pour l'émission obligataire

du FEC d'un montant de 2 milliards MAD, réalisée en fin d'année.

Par ailleurs, Société Générale Maroc a accompagné EQDOM dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, à travers la réalisation de 5 émissions en 2020 pour un montant total de 1,4 milliard MAD.

De même, Société Générale Maroc a accompagné SOGELEASE dans le cadre de son programme d'émissions de Bons de Sociétés de Financement, dont le plafond a été porté à 4 milliards MAD, à travers la réalisation de 4 émissions en 2020 pour un montant total de 650 millions MAD.

Société Générale Maroc est également intervenue comme conseil de la société JET CONTRACTORS dans le cadre de son programme de Billets de Trésorerie.

Enfin, Société Générale Maroc a poursuivi en 2020, de façon ciblée, sa stratégie de prospection visant à se positionner en amont sur des opérations de haut de bilan potentielles.

DES SYNERGIES RENFORCÉES AVEC LES FILIALES SPÉCIALISÉES, ACTEURS DE RÉFÉRENCE SUR LEURS MARCHÉS RESPECTIFS



Société Générale Maroc conforte ses relations commerciales auprès de sa clientèle par l'apport de son expertise sur divers métiers financiers à travers ses filiales spécialisées. Ces dernières affirment leur positionnement sur le marché marocain à travers le développement d'une offre de services qualitative et taillée sur mesure.

SOGECAPITAL GESTION

Sogécapital Gestion gère à fin 2020 un encours de 22,6 milliards MAD contre 20,1 à fin 2019, marquant ainsi une progression de 12,1% contre une évolution marché de 11%.

Durant l'exercice 2020, Sogécapital Gestion a continué à élargir son offre d'épargne innovante en lançant un nouveau fonds de catégorie Diversifié ayant la particularité d'être un fonds distribuant sous la dénomination « Horizon Distriperf ». L'année a également enregistré le lancement de deux nouveaux fonds dédiés à des institutionnels de premier plan.

La société de gestion compte désormais 33 fonds, dont 21 ouverts au Grand Public et 12 fonds dédiés.

Par ailleurs, Sogécapital Gestion a été primée pour la deuxième année consécutive par

le prestigieux « Lipper Fund Award » dans la catégorie « Best Bond Group MENA » récompensant le meilleur gérant obligataire en Afrique du Nord et Moyen Orient grâce aux bonnes performances ajustées au risque de l'ensemble de sa gamme obligataire.

22,6 milliards MAD
encours sous gestion

21 fonds
ouverts au Grand Public

12 fonds
dédiés

SOGECAPITAL BOURSE

L'année 2020 a été caractérisée par une forte volatilité des indices boursiers marocains dans le sillage des autres places boursières internationales. En effet, la Bourse de Casablanca a démarré l'année 2020 sur une tendance haussière, avant de subir de plein fouet les répercussions sévères de la crise sanitaire. Ainsi, le MASI a enregistré le 18 mars 2020 une contre-performance de -26,2%, suite aux effets de la pandémie sur l'économie nationale. Il a ensuite inversé la tendance, effaçant une bonne partie de ses pertes suite à l'amélioration du climat des affaires post-confinement, la réouverture partielle des frontières, les baisses successives du taux directeur ainsi que les mesures de soutien aux entreprises et ménages déployées par le Comité de Veille Economique (CVE).



La contre-performance a ainsi été ramenée à -7,27% à la fin de l'année.

La volumétrie ressort à 48,8 milliards MAD, en baisse de 16,4% par rapport à celle de 2019 répartie entre 33 milliards MAD sur le marché central et 15,8 milliards MAD sur le marché de blocs en progression respectivement de +5,8% et -41,9%.

Dans ce contexte, et bien que le volume de transactions sur le marché central n'a évolué que de 5,8%, Sogécapital Bourse a presque doublé le volume de ses transactions, continuant ainsi à améliorer sa part de marché de près de 5 points de pourcentage supplémentaires grâce à une forte implication de l'équipe commerciale et aux synergies développées avec Société Générale Maroc ainsi qu'à la confiance accordée par ses clients.

L'année 2020 a été aussi l'année de refonte du système d'informations et des procédures de Sogécapital Bourse, favorisant une meilleure prise en charge des ordres de ses clients tout en améliorant son efficacité opérationnelle. Ces mesures contribuent au renforcement du positionnement de Sogécapital Bourse comme acteur de référence de la place.

Sogécapital Bourse a également participé à l'Introduction en bourse d'ARADEI CAPITAL et de l'augmentation de capital d'IMMORENTE Invest en tant que membre du syndicat de placement.



SOGELEASE MAROC

Comme la majorité des acteurs économiques, Sogelease Maroc a été affecté par la crise hors norme liée à la pandémie COVID 19. Sa performance financière annuelle est pénalisée par les impacts subis durant l'année 2020, du fait de la baisse brutale de l'investissement de ses clients et de l'augmentation prudente des provisions pour risques.

Après un bon démarrage de l'activité leasing les deux premiers mois de l'année 2020, un fort ralentissement a été constaté à partir du mois de mars 2020. La production de l'année a régressé de 35% passant de 2 687 MMAD en 2019 à 1 739 en 2020.

L'encours financier a connu une légère baisse de 3% passant de 7,4 milliards de dirhams en 2019 à 7,1 milliards de dirhams en 2020.

Le PNB s'élève à 115 MMAD en 2020, enregistrant une baisse de 9% par rapport à l'exercice précédent, du fait des impacts de la crise et des différés accordés aux clients pendant la période moratoire.

Le Coût Net du Risque a connu une forte hausse de 119% expliquée principalement par la baisse des reprises pendant cette période difficile ainsi qu'une constatation d'une Provision pour Risques Généraux COVID 19.

En dépit d'une année 2020 difficile, Sogelease retient plusieurs motifs de satisfaction dont principalement :

- Une capacité de mobilisation exceptionnelle face à la crise, en termes de protection de la santé de ses collaborateurs et de ses clients, et d'accompagnement de ses clients dans la gestion des reports de leurs échéances ;
- Une montée du Coût Net de Risque contenue grâce à une gestion proactive des difficultés clients ;
- Une capacité à maîtriser ses coûts, en réduisant ses frais de gestion de 8% ;
- Une continuité dans l'exécution du programme de transformation Masterlease qui consiste à poser les jalons d'un développement ambitieux de la stratégie Producteur/distributeur avec le réseau Société Générale Maroc ;
- Un respect de tous les jalons réglementaires des Programmes de Conformité, de Contrôle Permanent, Know Your Customer... , grâce à un fort investissement collectif.

ALD AUTOMOTIVE

Du fait de la crise Covid-19, le marché de l'automobile a subi une perte de +19% du volume des nouvelles immatriculations par rapport à 2019, et une diminution de 3,45% du parc mis à la route en Location Longue Durée au Maroc.

En dépit de cette situation, ALD Automotive maintient sa position de leader avec 24% de parts de marché et plus de 10 000 véhicules mis à la route.

D'importantes initiatives ont été menées durant l'année 2020 pour dynamiser l'offre commerciale et développer des solutions en adéquation avec la situation du marché, notamment :

- Le lancement de nouveaux produits :
 - ALD 2nd Life Lease : la location longue Durée pour les véhicules d'occasion ;
 - ALD Flex : la location courte et moyenne durée pour les clients et prospects ;
 - ALD E-Scooter : une offre de location pour les motos électriques.
- Le renforcement de la présence d'ALD sur les réseaux sociaux ;
- Le lancement d'une nouvelle version de My ALD, l'outil de gestion de flotte pour les gestionnaires de parcs et l'application smartphone pour les conducteurs, avec de nouvelles fonctionnalités plus complètes et avec plus d'options.



L'année 2020 a également été marquée par :

- L'arrivée d'un nouveau Directeur Général, Tachfine BEKKARI ;
- Un record de ventes pour les véhicules d'occasion avec plus de 3280 véhicules vendus ;
- Le changement de la charte et de l'identité visuelle de ALD Automotive ;
- L'amélioration du classement d'ALD Automotive dans le top 500 des entreprises du Maroc, en passant de la 125^{ème} à la 111^{ème} position.

Pour 2021, les objectifs seront axés autour de l'innovation, la digitalisation et la croissance avec :

- Le lancement de nouveaux produits à partir du second trimestre ;
- La mise en place d'un programme de synergie commerciale entre les filiales d'ALD Automotive (Algérie, Maroc et France), nommé « Transmed », pour le développement des portefeuilles respectifs ;
- Le renforcement des synergies ALD/Société Générale Maroc ;
- La poursuite des actions d'automatisation et de digitalisation ;
- L'optimisation des coûts ;
- La mise en place du plan stratégique 2025.

LA MAROCAINE VIE

Face à une crise inédite ayant bousculé l'économie, La Marocaine Vie a démontré en 2020 sa capacité à absorber le choc et à s'adapter pour continuer à servir au mieux ses clients.

Grâce aux ajustements opérés et à de solides fondamentaux, la compagnie spécialisée dans les branches d'assurance de personnes est parvenue à maintenir un volume d'activité équivalent à celui de 2019, année de tous les records.

Pour la seconde fois consécutive et de son histoire, La Marocaine Vie a ainsi enregistré un chiffre d'affaires dépassant la barre des 2 milliards de dirhams sur l'année écoulée (s'établissant à 2,160 milliards de dirhams).

À l'exception d'un recul modéré de l'épargne (-5,8%), l'essentiel des activités a enregistré un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'année précédente. L'activité Santé a même affiché une hausse de 14% par rapport à l'année précédente.

L'encours global a progressé de plus de 8%, s'élevant désormais à 11,010 milliards de dirhams, avec une hausse substantielle de la proportion des unités de compte sur la même période (+ 38,2% versus 2019).

Malgré une baisse contenue (7,5%), la bancassurance a continué de représenter la plus grande partie du chiffre d'affaires de la compagnie (près de 70%), atteignant à elle seule 1,493 milliard de dirhams, avec en parallèle des activités en direct et avec des partenaires externes qui ont gagné du terrain.

En 2020, dans le cadre du déploiement de son programme phare « Elixir » et malgré un environnement contraint, La Marocaine Vie, en synergie avec Société Générale Maroc, a accéléré ses investissements sur la formation, l'innovation, le digital et l'agilité des processus pour capter le plein potentiel du modèle de bancassurance intégré, au service d'expériences clients renouvelées et de parcours optimisés.

En matière de satisfaction clients, après la mise en place en 2018 d'une enquête annuelle, complétée un an plus tard d'une mesure mensuelle concernant les contrats Santé et Retraite, La Marocaine Vie a continué à perfectionner son dispositif, avec en 2020 un élargissement du périmètre de mesure aux clients d'Eqdom, l'intégration d'un nouvel indicateur de fidélité client et une mesure de satisfaction sur les aménagements réalisés face aux circonstances exceptionnelles liées à la COVID-19.

Le NPS (Net Promoting Score) annuel est resté à un niveau élevé en 2020 (+30). Le niveau de satisfaction global a quant à lui continué de progresser (7,7/10), positionnant La Marocaine Vie parmi les acteurs de référence sur son marché.

Soucieuse par ailleurs d'incarner plus que jamais sa vocation d'assureur présent aux côtés de ses clients dans les moments qui comptent, La Marocaine Vie a offert la même année les primes d'assurance impayées à près de 1 800 de ses assurés santé et prévoyance les plus fidèles, fragilisés par une chute d'activité causée par l'épidémie, pour assurer le maintien de leur(s) couverture(s) Sehha, Vital Santé International et Vital Sécurité.

EQDOM

Filiale du Groupe Société Générale et référence du crédit à la consommation depuis plus de 45 ans, Eqdom se réinvente avec une **nouvelle identité visuelle** révélée en 2020 et signe « L'essentiel, c'est vous ». Dans un contexte mondial marqué par un réel changement de paradigmes, où tout va de plus en plus vite, Eqdom capitalise sur les atouts historiques de sa marque pour se réinventer dans la fluidité.

Au sortir du confinement, Eqdom s'est démarquée sur le marché du crédit à la consommation en prenant le parti de révéler sa transformation visuelle en plein contexte de pandémie. Un choix déterminé par sa volonté de démontrer à tous ses publics que l'entreprise s'adapte à son environnement et affiche sa confiance en l'avenir. À travers sa nouvelle identité visuelle qui va au-delà de son logo et de sa signature, Eqdom s'inscrit dans la nouvelle ère du crédit et marque l'avènement d'une transformation de fond vers un fonctionnement axé sur la centricité client.

Une première preuve de cette promesse de proximité est l'octroi de crédit en ligne via la **plateforme de son site web transactionnel www.eqdom.ma**, lancé pendant le 1^{er} confinement, elle permet d'offrir une meilleure expérience client et d'obtenir une réponse instantanée. Dans un contexte où les clients utilisent toujours davantage les outils digitaux pour souscrire des produits bancaires et avec une tendance de digitalisation des services qui a été encore renforcée par la crise sanitaire, Eqdom innove et a lancé une nouvelle solution d'octroi de crédit en ligne. Avec un parcours d'octroi digitalisé, Eqdom se dote d'une solution digitale qui vise à faciliter la réalisation des projets de ses clients. Les clients ont désormais accès à leur agence digitale à distance et en quelques clics et n'auront besoin que d'un seul déplacement en agence pour finaliser leurs demandes de crédits.

Eqdom a également remporté le **trophée CFI Awards**. Capital Finance International, magazine spécialisé basé à Londres, a décerné à Eqdom le Prix annuel et régional du : « Best Inclusive Consumer Finance – North Africa 2020 ». Cette distinction est une reconnaissance des efforts de l'entreprise pour favoriser l'inclusion financière de franges de la population qui ne répondent pas aux critères d'octroi du crédit classique. A ce titre, le jury a salué l'engagement d'Eqdom dans l'élaboration de solutions de financement à impact social. Enfin, le jury a également souligné que l'inclusion chez Eqdom ne s'arrête pas aux opérations orientées clients, mais s'étend également à ses équipes avec un ratio de parité hommes-femmes de 50-50, qui en fait une entreprise qui valorise ouvertement la compétence et la diversité jusqu'à ses plus hautes instances managériales.

Sur le plan RSE, Eqdom a poursuivi en 2020 ses actions visant à promouvoir **les bonnes pratiques environnementales et sociales** :

■ Fonds Spécial pour la lutte contre Coronavirus

Dès le déclenchement de la crise Covid19, EQDOM a contribué au don octroyé par la Société Générale Maroc au fonds Spécial pour la lutte contre le coronavirus dans le cadre des efforts de solidarité nationale pour endiguer les effets de la pandémie.

■ Partenariat avec l'Association Kane Ya Makane

Reconduction du Partenariat avec l'association jusqu'à 2022, dans le cadre du programme Tanour qui consiste à parrainer plusieurs écoles publiques du milieu rural. Il regroupe plusieurs activités dont la conception et l'animation d'ateliers artistiques pluridisciplinaires destinés aux élèves issus de couches sociales défavorisées en leur garantissant un accompagnement et un encadrement qui leur permettra de favoriser leur épanouissement personnel et de diminuer le taux d'abandon et d'échec scolaire.

■ Partenariat avec l'Association Marocaine de l'Orphelin

EQDOM a poursuivi son partenariat avec l'Association Marocaine de l'Orphelin pour venir en aide aux enfants bénéficiaires dès le déclenchement de la pandémie, en assurant leurs besoins alimentaires et le matériel nécessaire à la continuité scolaire en période de confinement. Eqdom a également sponsorisé le Forum de l'Orphelin organisé par l'AMO visant à sensibiliser l'opinion publique sur la problématique de l'abandon des enfants.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE

En 2020, Société Générale Offshore a poursuivi son rythme de croissance malgré une année difficile marquée par la crise sanitaire COVID-19. En effet, la filiale a pu renforcer ses parts de marché en concrétisant de nouvelles entrées en relation, majoritairement composées de sociétés industrielles installées au niveau des zones d'accélération industrielle à Tanger et à Kenitra et en poursuivant la dynamique de mise en place de crédits d'investissements et de financements en leasing (via la filiale Sogelease Offshore). Société Générale Offshore confirme ainsi son soutien inconditionnel aux écosystèmes industriels représentant une forte valeur ajoutée pour l'économie du Royaume.

En ce qui concerne l'activité de flux, le Trade Center de Société Générale Offshore a enregistré une progression de près de 25% en volumes et en nombre d'opérations traitées par rapport à 2019. Cette évolution positive dans ce contexte de crise trouve son explication dans la résilience des écosystèmes industriels en zones d'accélération industrielle, notamment l'industrie automobile.

Sur le plan stratégique, Société Générale Offshore a identifié différents axes de croissance pour l'année 2021, à savoir :

- Le soutien continu des écosystèmes industriels par la mise en place de financements sur mesure (investissements, cycle d'exploitation, avances sur factures, escompte sans recours...);
- Le recrutement de nouveaux clients industriels à fort potentiel pour le groupe Société Générale Maroc, mais aussi de groupes marocains se développant à l'international notamment vers l'Afrique;
- Le renforcement de la synergie avec les différentes lignes métiers du groupe Société Générale Maroc : Retail, Location Longue Durée de véhicules, Epargne retraite, Banque participative, Leasing...;
- Le suivi constant du développement des zones d'accélération industrielle pour détecter toute opportunité permettant d'étendre le réseau d'agences commerciales offshore.



GESTION DES RISQUES

Chez Société Générale Maroc, la gestion des risques repose sur :

- Des orientations stratégiques claires, intégrant le degré d'aversion aux risques ;
- Une gouvernance et une comitologie adaptées à la complexité des activités bancaires ;
- Une culture solidement ancrée, avec un effort constant de sensibilisation ;
- Un dispositif de contrôle et de pilotage des risques robuste, en ligne avec les règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Société Générale Maroc recherche un développement durable, fondé sur un modèle de banque diversifié et équilibré. Elle vise à entretenir avec sa clientèle des relations de long terme bâties sur une confiance méritée et à répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes.

Ceci se traduit par :

- Une organisation adaptée offrant différents produits et services aux clients sur l'ensemble du Royaume (prépondérance des activités de banque de détail, distribution d'activités de services non bancaires cohérentes avec la stratégie commerciale, développement d'une fenêtre de banque participative proposant des produits financiers conformes à la Charia...);
- Un modèle équilibré géographiquement sur toutes les régions du Royaume du Maroc ;
- L'appui et la capitalisation, pour les activités de Grande Clientèle, sur l'expertise internationale du groupe Société Générale (Salle des Marchés, activités de Conseil...);
- Une politique de croissance ciblée, privilégiant les domaines d'expertise existants, un fonds de commerce de bonne qualité et la recherche de synergies au sein du modèle de banque diversifié ;
- Une contribution de manière positive aux transformations économiques, sociales et environnementales du Royaume du Maroc ;
- L'inscription des enjeux RSE au cœur de sa stratégie et des relations avec ses parties prenantes ;
- L'attention portée à sa réputation qu'elle considère comme un actif de grande valeur qu'il est essentiel de protéger.

Société Générale Maroc a engagé les travaux pour définir la prochaine étape stratégique 2021-2025, en ligne avec le calendrier défini au niveau groupe Société Générale. Cette réflexion s'inscrit dans la continuité du plan Avenir 2019-2022 qui s'est matérialisé par des réalisations et des performances solides et dont les axes ne sont pas remis en cause.

Société Générale Maroc entend faire de la crise COVID-19 un catalyseur de sa transformation, en particulier digitale, et ajuste sa feuille de route stratégique autour de trois leviers :

- 1. L'accélération de la transformation de ses modèles relationnels** afin de capter davantage de croissance :
 - Une transformation retail autour de deux modèles relationnels, banque d'expertise « Premium » et « banque en ligne » comme vecteur d'acquisition clients et data, s'accompagnant d'une simplification du format d'agences ;
 - La consolidation de la Transformation Corporate, driver de croissance et de rentabilité avec la poursuite de l'effort sur l'intensification et l'équipement de la PME ;
 - Une stratégie différenciée par segment de clientèle où le groupe Société Générale au Maroc s'appuie sur ses filiales spécialisées (La Marocaine Vie pour la bancassurance, Eqdom pour le crédit consommation, Sogelease pour le leasing, les métiers de la banque d'investissement, Dar Al Amane).
- 2. L'ajustement du modèle opérationnel** pour en faire un avantage compétitif avec l'accélération de la digitalisation, une nouvelle stratégie IT et l'industrialisation de la filière opérations.
- 3. Des orientations visant à consolider un positionnement d'acteur de référence** en matière d'éthique et sur le volet RSE.

UN DISPOSITIF D'APPÉTIT POUR LE RISQUE RÉPONDANT AU PLUS HAUT NIVEAU D'EXIGENCE

Le plan stratégique s'appuie sur un profil de solidité financière robuste, cohérent avec le modèle de banque diversifié, en :

- Visant le développement rentable et résilient des différents métiers ;
- Maintenant une notation cible permettant un coût d'accès à la ressource de financement compatible avec le développement des activités ;
- Calibrant les cibles de capital et d'émission de dette de manière à assurer la satisfaction des exigences réglementaires minimales en scénario central ;
- Assurant un niveau suffisant de protection des créanciers (au-delà des fonds propres, Société Générale Maroc calibre ses programmes d'émissions de dette pour assurer la protection des créanciers, en cohérence avec ses objectifs en matière de cible de notation) ;
- Maîtrisant son effet de levier, à travers une cible de ratio de levier sensiblement plus élevée que le minimum réglementaire ;
- Respectant sa tolérance au risque, elle-même encadrée par sa capacité de risque (risque maximum que la banque peut absorber sans mettre en cause sa pérennité).

DES RISQUES ENCADRÉS, PILOTÉS ET ATTENUÉS

Les principaux risques encourus sont décrits ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance. Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité d'un établissement à se procurer les fonds nécessaires pour faire face à des obligations inattendues survenues à court terme, notamment un retrait massif de dépôts et un tirage de lignes hors-bilan ;
- Le financement d'actifs à moyen et long terme par des passifs à court terme.

Le suivi et la gestion du risque de liquidité au sein de Société Générale Maroc sont établis sur différents horizons de temps :

- Sur le court terme (horizon de 3 mois) : ce suivi se fait dans le cadre d'un Comité de Trésorerie qui se tient bimensuellement ;
- Sur le moyen et long terme : ce suivi se fait à cadence mensuelle au niveau du Département ALM de Société Générale Maroc et est reporté trimestriellement au Comité ALM. Le risque de liquidité est alors analysé sur un horizon allant jusqu'à 20 ans.

« RISK APPETITE STATEMENT » ET « RISK APPETITE FRAMEWORK »

L'Appétit pour le risque est le niveau maximum de dégradation de la rentabilité et/ou de la solidité financière (solvabilité, liquidité) que la banque est prête à accepter, dans une situation de risque dégradée, au regard de ses objectifs stratégiques de création de valeur.

Société Générale Maroc élabore son « *Risk Appetite Statement* », qui vise à formaliser son appétit pour les principaux risques auxquels elle est confrontée dans la conduite de ses activités.

L'Appétit pour le risque est ainsi formalisé :

- De manière qualitative, au travers d'un ensemble de principes et politiques applicables aux différents types de risques ;
- De manière quantitative, au travers d'un dispositif d'encadrement des risques par des cibles prévisionnelles et des seuils d'alerte.

La formalisation de l'Appétit pour le risque repose sur :

- **Le profil stratégique visé par Société Générale Maroc : définition des grands principes d'équilibre du portefeuille d'activités, par régions et par métiers ;**
- **Le profil de solidité financière visé par Société Générale Maroc : formalisation des principaux objectifs financiers (rentabilité, solvabilité, liquidité), en cohérence avec la stratégie, se traduisant par la définition de cibles prévisionnelles visées dans le scénario de base du plan financier, ainsi que de seuils minimum à respecter dans le cas de scénarios de stress. Le profil cible du risque est en outre défini en pleine cohérence avec le processus ICAAP ;**
- **L'encadrement des risques : définition de politiques de risque et encadrement par des limites et des seuils d'alerte.**

L'Appétit pour le risque fait l'objet d'une fixation, par les instances de gouvernance de Société Générale Maroc, d'une déclinaison opérationnelle dans les métiers et d'un suivi régulier, dont les principes sont édictés dans le dispositif de gouvernance et de mise en œuvre de l'Appétit pour le Risque : « *Risk Appetite Framework* ».

Cette approche permet un pilotage adéquat de la stratégie de la banque dans le respect des exigences de Bank Al-Maghrib ainsi que de celles du groupe Société Générale.

RISQUE DE FINANCEMENT

Le risque de financement se définit comme le risque pour Société Générale Maroc de ne pas pouvoir financer le développement de ses activités pour un volume compatible avec ses objectifs commerciaux et à un coût compétitif par rapport à ses concurrents.

La capacité à lever des financements s'articule autour de :

- La possibilité de levée sur le marché de Titres de Créances Négociables (dettes allant jusqu'à 7 ans) ;

- La possibilité d'émettre de la Dette Obligataire Subordonnée sur le long terme (10 ans ou plus) pour les besoins prudentiels et de couverture ALM sur le long terme.

RISQUES STRUCTURELS DE TAUX

Le risque structurel de taux désigne le risque – avéré ou prospectif – que présente, pour les fonds propres et les résultats de la Banque (donc pour la Valeur Actuelle Nette et la Marge Nette d'Intérêt), l'incidence de fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les éléments de son portefeuille bancaire.

Pour la mesure du risque de taux, Société Générale Maroc se base sur des indicateurs pouvant être scindés en deux types :

- **Indicateurs de la valeur :**
 - Le gap de taux des éléments du bilan et hors bilan amortis, dans lequel les écoulements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements de la clientèle (notamment pour les dépôts à vue, l'épargne à régime spécial et les crédits remboursables par anticipation), complétés d'hypothèses à caractère conventionnel sur certains postes du bilan ;
 - La sensibilité de la Valeur Actuelle Nette (« VAN ») des éléments de bilan sur le bloc bancaire à taux fixe (à l'actif ou au passif) aux mouvements de taux d'intérêt, selon différents scénarios.
- **Indicateurs de revenu**, avec la mesure de la sensibilité de la marge nette d'intérêt (« MNI ») selon des hypothèses de stress-test de variation de la courbe des taux à des horizons prédéfinis.

RISQUES STRUCTURELS DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte lié à la présence de positions de change au sein du bilan. Il y a position de change dès lors que le bilan enregistre un avoir ou une dette dans une devise différente de la devise d'exercice (« devise de reporting »), sans l'exacte contrepartie de l'autre côté du bilan.

L'exposition au risque structurel de change est mesurée par l'indicateur de position de change pour chaque devise et sur les opérations de bilan/hors bilan structurelles.

Le risque structurel de change de Société Générale Maroc se compose historiquement de :

- La position de change billets liée à l'activité de change manuel auprès des agences ;
- La position de change structurelle de Société Générale Maroc.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de perte résultant de l'incapacité des clients du Groupe, d'émetteurs ou d'autres contreparties à faire face à leurs engagements financiers.

La prise de risque de crédit est au cœur de l'objectif stratégique de Société Générale Maroc d'accompagner le financement de l'économie et de construire des relations à moyen et long terme avec ses clients (notamment d'être la banque relationnelle de référence).

L'Appétit pour le risque de crédit est piloté à travers un dispositif de politiques de crédit, limites de risque et de politiques de tarification, visant à sécuriser au niveau de Société Générale Maroc :

- Un niveau prévisionnel de Charge Nette du Risque (CNR) compatible avec les objectifs de rentabilité prédéfinis dans le cadre du budget annuel et du plan financier ;

- Une variabilité de la CNR compatible avec la tolérance prédéfinie de Société Générale Maroc quant à la détérioration de sa solidité financière sous hypothèse de stress ;
- Une couverture acceptable du risque de pertes de crédit par les revenus de marge d'intérêt (équilibre « rentabilité / risque »), à travers des politiques de tarification différenciées selon le degré de risque.

RISQUE DE CONTREPARTIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE MARCHÉS

Le risque de contrepartie est le risque de crédit sur les opérations de marché. La valeur future de l'exposition face à une contrepartie ainsi que sa qualité de crédit sont incertaines et variables dans le temps, toutes deux étant affectées par l'évolution des paramètres de marché.

Ce risque est mesuré par les pertes potentielles liées à l'incapacité des contreparties à honorer leurs engagements. Chaque type de transaction génère une typologie de risque de contrepartie spécifique.

Ces expositions sont encadrées par des limites que le Front Office est tenu de respecter lors de la conclusion des deals. Ces lignes sont définies en fonction du besoin du client et validées par la filière risque.

RISQUE PAYS

L'activité de Société Générale Maroc peut conduire à prendre du risque sur des contreparties en dehors du territoire marocain (ex : garantie reçue par Société Générale Maroc émise par une banque non marocaine dans le cadre de financements locaux ou confirmation de crédits documentaires export). Société Générale Maroc met en place, sur avis du groupe Société Générale, une limite maximale d'exposition par pays pour encadrer ce risque.

RISQUE DE MARCHÉ

Les risques de marché désignent le risque de perte résultant d'une évolution défavorable des paramètres de marché. Ils concernent l'ensemble des opérations du portefeuille de négociation et certains portefeuilles bancaires.

L'encadrement des risques de marché repose sur la combinaison de plusieurs types d'indicateurs :

- Un ensemble de stress-tests multi-facteurs historiques (scénarios déjà observés par le passé) et hypothétiques (scénarios élaborés avec les économistes de la banque) permettant de prendre en compte des perturbations de marché exceptionnelles d'occurrence décennale. Ces indicateurs estiment la perte résultant d'une évolution sévère des paramètres de marché sur une durée correspondant au temps permettant de déboucler ou de couvrir les positions concernées. La limite en Stress Test Global porte sur le scénario le plus dégradé ;
- Ces scénarios sont complétés par un ensemble de stress-tests adverses calculés par activité ou facteur de risque pour prendre en compte des risques extrêmes sur un marché spécifique (dislocation, liquidité, concentration ...) ;
- Les indicateurs en « sensibilité » et en NPV « Net Present Value » permettent d'encadrer la taille des positions. Les sensibilités sont calculées sur les principaux facteurs de risques de valorisation ; les encadrements en NPV sont utilisés pour les positions significatives en terme de risque. Aussi, les sensibilités peuvent être limitées à certaines maturités ;

- Autres indicateurs utilisés : durée de détention maximale d'une position, spread de crédit ainsi que le stress test de crédit ;
- Un encadrement du risque de change à travers une limite de position de change globale ainsi que des limites par devise. Ces limites sont exprimées en NPV « Net Present Value » ;

Ces indicateurs sont encadrés par un ensemble de limites, définies et calibrées par la Direction des Risques en liaison avec les Front Offices.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, du personnel, des systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Il comprend notamment le risque de non-conformité, le risque de conduite inappropriée (misconduct) et le risque d'atteinte à la réputation.

■ Risque de réputation

La maîtrise du risque de réputation est fondée avant tout sur une approche préventive. Pour ce faire, Société Générale Maroc :

- S'attache à maîtriser strictement le risque de non-conformité et de conduite non appropriée ;
- S'est engagée, en tant qu'acteur responsable, à agir conformément à un code de conduite formalisé et à un ensemble d'instructions internes. Au-delà de ce cadre, les transactions et relations commerciales susceptibles de créer une atteinte à la réputation de Société Générale Maroc, en lien avec ces sujets, font l'objet d'une identification et d'une analyse spécifique ;
- Soumet tout projet de nouveau produit, service ou activité à un processus d'approbation préalable visant à assurer que les risques induits, de toutes natures, sont identifiés, évalués, atténués dans la mesure du possible et acceptés dans leur part résiduelle. Dans ce cadre, le risque d'atteinte à la réputation de Société Générale Maroc fait l'objet d'une analyse spécifique ;
- Approfondit la connaissance de ses clients afin de leur proposer des produits et services adaptés à leur situation, à leurs besoins et à leur degré d'expertise, et s'attache constamment à fournir des services de qualité. Une attention particulière est portée aux signes d'insatisfaction de la clientèle transmis notamment par les réclamations écrites et orales.

■ Risque de non-conformité

La fonction de conformité est chargée du suivi du risque de non-conformité, définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie.

À cet effet, Société Générale Maroc s'attache à respecter strictement les réglementations nationales et internationales auxquelles elle doit se soumettre compte tenu de ses activités.

Afin de respecter ces règles, Société Générale Maroc veille notamment à :

- Connaître ses clients en mettant en œuvre les vigilances nécessaires de KYC (*Know Your Customer*) ;
- Travailler avec des clients et des partenaires dont les pratiques sont conformes aux règles et standards internationaux de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- Travailler avec des clients, ou réaliser des transactions dans le respect des règles d'embargos et de sanctions financières internationales ;

- Offrir des produits et des services de conseil et travailler avec des partenaires dans le respect des réglementations en matière de protection de la clientèle ;
- Mettre en œuvre les diligences nécessaires et réaliser ses transactions dans le respect de l'intégrité des marchés ;
- Mettre en œuvre une politique et déployer un dispositif de lutte contre la corruption, prévenir et gérer les conflits d'intérêts, veiller au comportement responsable de ses collaborateurs dans le respect du Code de conduite ;
- Appliquer ses engagements en matière de transparence fiscale ;
- Respecter la protection des données de ses clients et de ses collaborateurs.

Le programme « *Culture and Conduct* » développe une culture de conformité chez les collaborateurs et leur assure l'exercice d'un droit d'alerte.

■ Risque de conduite inappropriée (*misconduct*)

Le risque de conduite inappropriée résulte d'actions (ou inactions), ou de comportements de la banque ou de ses employés, qui seraient incompatibles avec le code de conduite de la banque, pouvant aboutir à des conséquences négatives pour les parties prenantes, ou mettant en risque la pérennité ou la réputation de la banque. Les parties prenantes incluent notamment les clients, les employés, les investisseurs, les actionnaires, les fournisseurs, l'environnement et la société civile...

Société Générale Maroc vise les plus hauts standards de qualité de service, d'intégrité et de comportements de ses collaborateurs ; elle n'a pas d'Appétit pour le risque en matière de conduite inappropriée.

Société Générale Maroc a défini des valeurs et des principes de comportement applicables à l'ensemble de ses collaborateurs :

- Elle veille à la loyauté du comportement de ses collaborateurs à l'égard de la clientèle et à l'intégrité de ses pratiques ;
- Elle développe une culture forte qui guide les comportements de tous ses collaborateurs afin d'exercer ses métiers avec éthique et responsabilité. Cette culture se traduit par des références partagées au sein de la banque : les Valeurs, le Code de conduite, et le modèle de leadership qui définit pour chaque valeur les comportements et les compétences attendus des collaborateurs ;
- Elle s'assure de leur mise en œuvre et de leur respect notamment à travers l'alignement des processus RH (recrutement, formation, évaluation de la performance, etc.) sur ces valeurs et principes comportementaux.

■ Autres risques opérationnels

Au-delà des risques cités ci-avant, Société Générale Maroc encourt d'autres risques opérationnels inhérents à ses activités : erreurs d'exécution, fraude interne et externe, défaillance des systèmes d'information, actes de malveillance contre les systèmes informatiques, perte de moyens d'exploitation, litiges commerciaux, non-respect d'obligations fiscales, etc.

Société Générale Maroc se donne pour objectif d'assurer la maîtrise de ces risques à travers :

- Une analyse de l'environnement en terme de risque opérationnel et un système de détection des signaux faibles ;
- Le déploiement de processus de traitement sécurisés, de dispositifs de prévention spécifiques ;
- Un dispositif de contrôle interne robuste ;
- La mise en place d'indicateurs clés de suivi et de contrôles des risques (KRI) ;
- La promotion d'une « culture risques » solide en matière de risques opérationnels.

UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ROBUSTE

La gestion des risques constitue un pilier fondamental de la stratégie de Société Générale Maroc, soutenant ses ambitions de développement pérenne et maîtrisé et reposant sur une volonté de s'affirmer en tant que banque de référence en matière de satisfaction client et de qualité de service.

Cette volonté ne peut se concrétiser que par une démarche d'amélioration constante de l'efficacité opérationnelle et par conséquent des dispositifs de contrôles des opérations et des procédures internes, assurant le maintien d'un niveau élevé de maîtrise des risques.

Dans ce cadre, Société Générale Maroc a structuré son dispositif de vérification des opérations et des procédures internes et a renforcé les moyens alloués aux filières de contrôles et de gestion des risques, tout en veillant à diffuser une « Culture Risques » auprès de l'ensemble des collaborateurs, par des opérations de sensibilisation et de formation continue.

L'année 2020 a été marquée par la poursuite du programme de transformation du contrôle permanent (PCT) avec le renforcement du dispositif de premier niveau, la montée en charge de la deuxième ligne de défense (contrôles niveau 2) et l'élargissement des périmètres de couverture. L'exercice a également subi des réajustements dans les plans d'actions, du fait de la crise COVID-19.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

L'exercice du contrôle interne s'inscrit dans le cadre d'une approche globale, structurée et pérenne, permettant de sécuriser les activités et assurer un développement sain et pérenne du Groupe.

Société Générale Maroc dispose d'organes de gouvernance qui assurent pleinement leurs responsabilités afin de servir au mieux les intérêts de la banque et répondre aux attentes de ses principales parties prenantes, dans le respect de la réglementation.



GOVERNANCE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle permanent du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns. Dans le cadre de sa mission, le Conseil de Surveillance s'appuie sur les travaux des comités spécialisés dont les conclusions ou recommandations peuvent donner lieu à délibération.

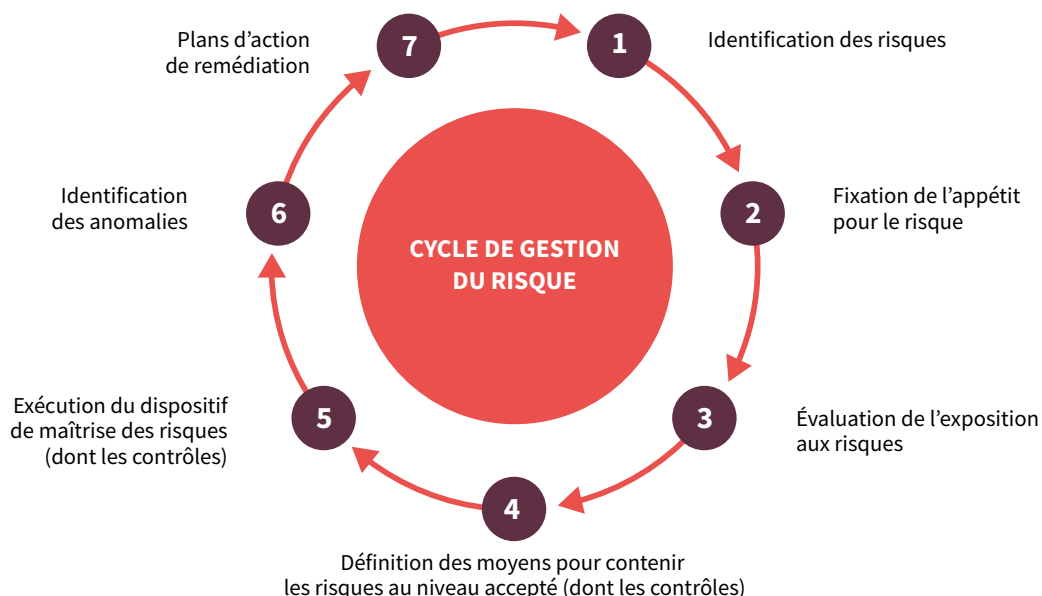
La gouvernance du contrôle interne est partagée entre l'organe de surveillance et les dirigeants effectifs. Le Directoire définit et présente au Conseil de Surveillance les dispositifs et les processus de contrôle adaptés à la stratégie de risque approuvée par celui-ci ; il en supervise la mise en œuvre et l'efficacité.

Afin d'assurer un niveau de maîtrise des risques efficient, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les piliers suivants :

- Un personnel formé et sensibilisé, à chaque échelon, à la nécessité d'assurer la sécurité des opérations au quotidien ;
- Une culture d'entreprise valorisant une saine maîtrise des risques et l'exigence de contrôle ;
- Une séparation des fonctions et des tâches, qui s'applique entre activités de front et de backoffice, entre origination des opérations, comptabilisation et règlement, etc. ;
- L'existence d'une documentation normative (directives, instructions, manuels de procédures, etc.) adaptée à la nature des activités et prenant en compte tous les types de risques. Cette documentation est diffusée, accessible aux opérateurs et archivée ;
- Des dispositifs de contrôle intégrés au traitement des opérations -de façon automatique ou manuelle- et aux actes de gestion au quotidien, ainsi que des contrôles à posteriori ;
- Un outil de contrôle permanent dédié permettant l'homogénéité des remontées de Supervision Managériale (SM) pour l'ensemble des déclarants, la gestion de la validation des rapports SM par les managers (workflow), le partage des résultats des contrôles et le suivi de la régularisation des anomalies déclarées par les opérationnels dans le cadre de leurs remontées.

La mobilisation de l'ensemble des intervenants permet de prendre en charge le cycle de gestion des risques, comprenant les étapes d'identification, d'évaluation des risques, de déploiement de mitigants (dispositif de maîtrise des risques), de remontée d'éventuelles anomalies avec mise en place de plan d'actions correctifs.

ILLUSTRATION DU CYCLE DE GESTION DU RISQUE



LES TROIS LIGNES DE DÉFENSE

Le dispositif de contrôle interne est articulé autour d'un dispositif de contrôle permanent et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants tout en étant complémentaires et coordonnés. Il s'appuie aussi sur des référentiels, des méthodologies et des outils adaptés, permettant de couvrir, de suivre et de superviser les zones de risques identifiées.

Sur le plan organisationnel et outre l'intervention au quotidien de tous les opérationnels dans la surveillance de leurs risques, des équipes dédiées sont affectées aux trois « lignes de défense » pour assurer la mise en place, l'animation et le pilotage de l'ensemble de ce dispositif.

1. La Direction du Contrôle Permanent & Risques Opérationnels

Elle a pour missions essentielles de :

- Veiller à la mise en place d'un dispositif de contrôle couvrant l'intégralité des activités de la banque et de ses filiales directes, ainsi qu'au maintien d'un niveau de contrôle pertinent et exhaustif dans le cadre des activités opérationnelles de la banque, à travers :
 - L'accompagnement des métiers dans la définition et la mise en place des contrôles liés à chaque activité opérationnelle (contrôles standards définis par le Groupe, contrôles complémentaires jugés pertinents par les entités opérationnelles) ;
 - La vérification de la pertinence des contrôles existants lors de la

survenance de pertes opérationnelles et la modification éventuellement des points de contrôle inadéquats ;

- La mise en place des contrôles nécessaires à la couverture des nouvelles activités ou produits approuvés en Comité Nouveaux Produits,
- Encadrer et animer le dispositif de contrôle permanent de niveau 1. A ce titre, la Direction du Contrôle Permanent & Risques Opérationnels est amenée à :
 - Intervenir en soutien des entités opérationnelles pour la bonne appropriation et la bonne exécution de leurs contrôles et Supervision Managériale ;
 - Préparer, à partir des contrôles et des constats relevés, des états de synthèse trimestriels à destination du management de la banque, du Groupe et des Comités de gouvernance ;
 - Alerter ces instances sur les anomalies graves recensées ou les déficiences constatées dans l'organisation des contrôles.
- Veiller à la réalisation de la Supervision Managériale, en procédant à (au) :
 - La vérification de la réalisation effective de la Supervision Managériale par l'ensemble des acteurs ;
 - Suivi, en collaboration avec les entités opérationnelles, de la régularisation

des anomalies détectées par les travaux de Supervision Managériale ;

- Suivi de la réalisation des plans d'actions initiés pour corriger les dysfonctionnements relevés par les travaux de Supervision Managériale.

2. La SU Contrôle Permanent Niveau 2

La Service Unit « Contrôle Permanent de Niveau 2 » a été créée en 2018. Afin d'assurer une totale indépendance de ses activités, elle est rattachée au Président du Directoire et a pour missions essentielles de :

- Procéder à la revue des résultats des contrôles de niveau 1 sur la base des rapports issus de l'outil de gestion des contrôles de Supervision Managériale. Les vérifications effectuées par les équipes de contrôle permanent de niveau 2 couvrent l'ensemble des activités et s'exercent sur des contrôles sélectionnés en fonction des risques sous-jacents, et pour partie de manière aléatoire. Elles portent sur le design des contrôles mis en place et leur exécution, sur les anomalies identifiées et les actions correctrices mises en place ;
- À l'issue de chaque mission, identifier les axes d'améliorations éventuels, les communiquer aux managers des métiers concernés et/ou aux propriétaires des processus le cas échéant.

3. La Direction de l'Inspection Générale

Constituant la troisième ligne de défense, le contrôle périodique de Société Générale Maroc, assuré par la Direction de l'Inspection Générale (DIG), effectuée des audits indépendants des entités opérationnelles, réalisés de manière objective, approfondie et impartiale

conformément aux normes et procédures du groupe Société Générale et du Régulateur.

Dans le cadre de ses missions, la DIG vérifie notamment la conformité des opérations, le niveau de risque

effectivement encouru, l'application adéquate des procédures ainsi que l'efficacité et la pertinence du dispositif de contrôle permanent. La DIG évalue également la sensibilité aux risques du management de l'entité audité.



PROGRAMME DE TRANSFORMATION DU CONTRÔLE PERMANENT

En 2020, Société Générale Maroc a poursuivi le déploiement de son programme de transformation PCT (Permanent Control Transformation) conduit à l'échelle du groupe Société Générale et qui a été initié suite aux recommandations de la Banque Centrale Européenne.

PCT a pour objectif une transformation profonde du dispositif de contrôle permanent afin de le rendre exhaustif, cohérent et durable pour l'ensemble du Groupe et de ses activités, le tout dans un cadre solide, imperméable aux changements organisationnels, qui permet à tout le personnel de connaître ses risques pour mieux les maîtriser.

La cible, c'est une banque plus sûre, plus solide, plus efficace et orientée vers le business, dont la culture reflète l'ensemble de ses principes. Une banque qui place l'amélioration continue au cœur de ses concepts et objectifs opérationnels. Cette vision s'appuie sur :

- **Un dispositif de contrôle moderne et efficace** : PCT élargit la définition de contrôles de premier niveau bien au-delà de la Supervision Managériale pour capturer tous les contrôles exécutés au sein du Groupe, comme les contrôles automatisés, les outils & workflows, mais aussi les politiques et procédures, les comités et les formations... PCT s'appuie également sur le

déploiement d'une approche « A.P.R.C » (Activité / Process / Risques / Contrôles) qui permet de mieux appréhender les activités, les process dans leurs composantes risques afin de pouvoir déployer les contrôles adéquats.

- **Une organisation flexible et adaptée** : le modèle d'organisation en trois lignes de défense, recommandé par l'Autorité Bancaire Européenne (ABE), le Comité de Bâle, ainsi que les autorités de supervision bancaires (BCE, ACPR) pour l'attribution de responsabilités de contrôle et de gestion des risques au sein d'un établissement financier, est désormais appliqué et décliné.
- **Des référentiels adaptés et cohérents** : PCT a mis en place un corpus unique des activités et processus, une taxonomie de risques et une bibliothèque de contrôles, valables pour l'ensemble du Groupe. La logique qui organise ces référentiels repose sur l'approche APRC (Activité x Processus x Risque x Contrôle) et permet à la Banque de savoir « quels contrôles doivent être déployés, et où ».
- **Des reportings pertinents et opportuns** : PCT a mis en place un tableau de bord portant sur l'ensemble du Groupe et qui est présenté au Comité de Coordination du Contrôle Interne du Groupe (CCSIG). Une déclinaison de ce comité au niveau local Maroc a été instaurée depuis 2019.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET ENJEUX DÉFINIS PAR LE PROGRAMME PCT

PROGRAMME DE TRANSFORMATION



Renforcer la culture du risque et du contrôle dans le groupe Société Générale Maroc pour obtenir une banque plus sûre, robuste, efficace, orientée business à travers un programme de transformation axé sur 4 objectifs opérationnels

Renforcer le cadre du
contrôle permanent

1

Une organisation
et une répartition des tâches
bien définies autour
de 2 lignes de défense

Connaître nos activités,
nos risques et s'assurer d'avoir
les bons contrôles en face

2

Une approche APRC* qui
permet d'identifier des
risques pour chacun des
processus et de les lier à des
contrôles

Garantir la sécurité, la qualité
et la régularité de nos
transactions

3

Un dispositif d'amélioration
continue adapté au contexte
opérationnel : déploiement
d'une nouvelle approche
RCSA**

Mettre en place l'outil
GPS

4

Mise en œuvre de GPS en
remplacement de l'outil
de Supervision Managériale
du groupe Société Générale

* Activités, Process, Risques et Contrôles

** Risk and Control Self Assessment

RAPPORTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

En application des statuts de notre banque et de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la banque et de ses filiales au cours de l'exercice 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En vertu de cette loi, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ses observations sur le rapport du Directoire et sur les comptes de l'exercice 2020.

Tous les documents prévus par la loi : comptes annuels, rapport de gestion du Directoire, ont été communiqués au Conseil de Surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales.

Le Conseil de Surveillance a tenu en 2020, quatre réunions (le 27 mars, le 29 mai, le 28 août et le 27 novembre) au cours desquelles il a examiné les rapports de gestion du Directoire et a pris connaissance des performances commerciales de notre établissement.

Par ailleurs, les différents comités créés par le Conseil de Surveillance : Comité des Risques, Comité d'Audit et des Comptes et Comité des Rémunérations et des nominations se sont réunis régulièrement et leurs conclusions ont été soumises au Conseil de Surveillance pour approbation.

Le Président du Conseil de Surveillance a également été informé, de manière régulière, à travers les différents Comités d'Informations, sur l'évolution de l'activité de la banque et les différents projets en cours.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 17 des statuts et des dispositions de la loi 17/95 sur la société anonyme telle que modifiée et complétée, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire pour soumettre à votre approbation les rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, lesdits comptes se soldant par un bénéfice net de 500 253 121 MAD ainsi que la proposition d'affectation et de répartition de ce bénéfice.

Nous vous demanderons d'approuver ces documents tels qu'ils vous seront présentés.

Nous vous demanderons également de donner aux membres du Directoire quitus et décharge de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Ensuite, nous vous demanderons de renouveler le mandat d'un membre du Conseil de Surveillance.

Enfin, vous aurez à fixer le montant brut des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance.



PROJET DE RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance, du Directoire et des Commissaires aux Comptes, les approuve expressément.

Elle approuve également, tels qu'ils lui ont été présentés, les états de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions passées par la Banque telles que prévues à l'article 95 de la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, les approuve expressément.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire, en fonction pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2020, quitus et décharge de leur gestion pour ledit exercice. Elle donne également quitus aux membres du Conseil de Surveillance et aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leurs mandats pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation et la répartition des bénéfices proposées.

Le résultat de l'année, augmenté du report à nouveau, sera ainsi affecté de la manière suivante :

Capital	2 152 500 000
Nombre d'actions	20 500 000
Résultat net	500 253 121
Report à nouveau	307 500 860
Résultat distribuable	807 753 981

AFFECTATION

Réserve légale*	-
Réserve Extraordinaire	607 878 981

Total Réserves **607 878 981**

Total dividendes **199 875 000**

Report à nouveau **0**

Taux de distribution (Dividendes/Résultat) 39,95%

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, l'Assemblée Générale fixe à 6 078 125 dirhams le montant brut des jetons de présence incluant la rémunération accordée au Conseiller.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'arrivée à échéance du mandat de Mme Clara LEVY BAROUCH, en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance. Elle décide de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prescrites par la loi.

* Limite correspondante à 10% du capital déjà atteinte

PRINCIPAUX INDICATEURS À FIN DÉCEMBRE 2020

PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

Le PNB a baissé de -1,60%, suite à la non distribution des dividendes à la demande de BAM par les filiales ayant un statut d'établissement de crédit, en l'absence de cet événement le PNB serait en évolution de +1,14%

La hausse du PNB est portée par la bonne performance des activités change et trading ainsi que l'apport de la fenêtre Participative.

FRAIS GÉNÉRAUX

Les charges générales d'exploitation sont en hausse de + 3,91%, tirées essentiellement par les projets de transformation de la banque

Les Frais Généraux en consolidé portent la charge de participation au Fond Covid du groupe Société Générale Maroc. En neutralisant l'impact de cette contribution, l'évolution des Frais Généraux serait en baisse de - 1,17% en raison de la maîtrise des coûts en période de crise.

COÛT NET DE RISQUE

Le Coût Net de Risque a augmenté significativement de +74,57% suite à l'anticipation de dégradation des portefeuilles client dans le contexte sanitaire actuel. La hausse du CNR correspond essentiellement au risque de contrepartie lié aux effets de la crise Covid pour le groupe Société Générale Maroc.

RÉSULTAT NET

Le Résultat Net est impacté par les éléments exceptionnels liés à la crise sanitaire.

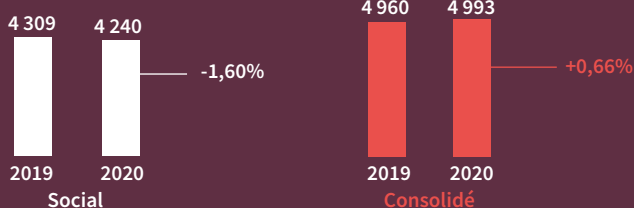
Le Résultat Net est en baisse de - 34,67% dans un contexte de crise sanitaire avec la participation du Groupe au Fond Covid à hauteur de 110 MMAD et la hausse du CNR suite aux effets de la crise.

CRÉDITS PAR SIGNATURE

La hausse des encours de 2.8 GMAD est portée essentiellement par des déblocages importants en crédits d'équipements et les déblocages au titre de Damane Relance et Damane Oxygène pour 1,4 GMAD. La Banque a enregistré une hausse des encours clientèle de +1,83%.

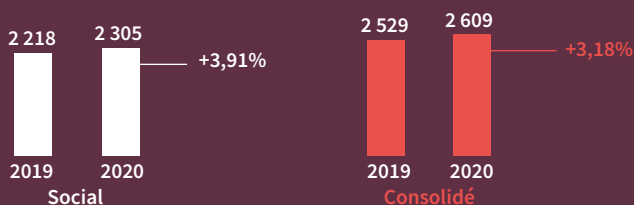
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)

En millions de Dirhams



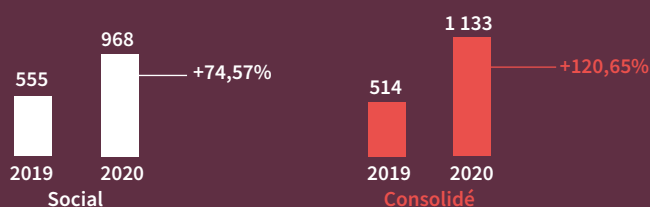
FRAIS GÉNÉRAUX

En millions de Dirhams



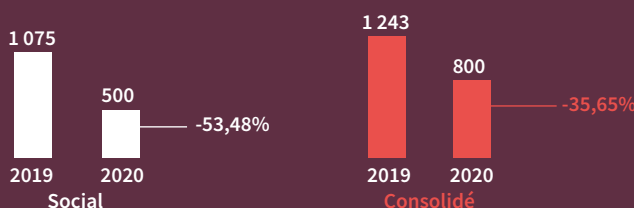
COÛT NET DE RISQUE

En millions de Dirhams



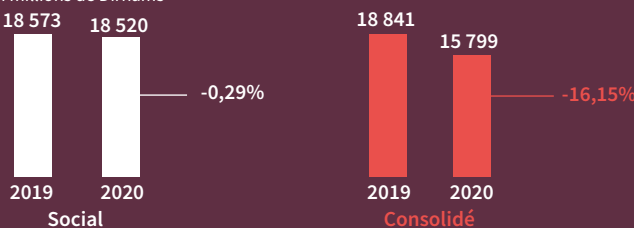
RÉSULTAT NET

En millions de Dirhams



CRÉDITS PAR SIGNATURE

En millions de Dirhams



FONDS PROPRES

Les Capitaux propres ont varié principalement par le résultat réalisé courant 2020.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Le résultat net est en baisse de -34,67% dans un contexte de crise sanitaire avec la participation du Groupe au Fond Covid à hauteur de 110MMAD et une prise en compte en CNR des effets de la crise.

RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

Le Résultat Brut d'Exploitation est en baisse de -5,51% expliquée par la charge exceptionnelle de participation au fond Covid.

CRÉDITS

La hausse des encours est portée essentiellement par les crédits Damane Oxygene et Relance ayant atteint 4,7 GMAD à fin Décembre ainsi qu'une hausse des crédits à l'habitat principalement chez la fenêtre participative. En consolidé, nous avons une hausse moins importante des encours clientèles de +1,83%.

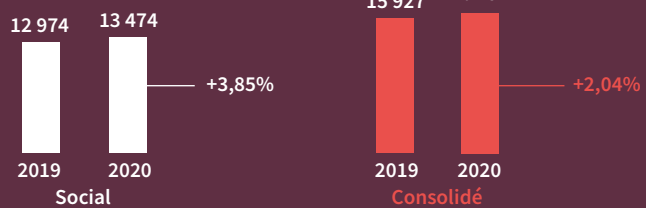
DÉPÔTS

La hausse des dépôts clientèle est liée à la bonne performance des dépôts non rémunérés depuis le début de la crise. Les dettes à la clientèle sont en hausse en consolidé de +1,97% selon le même trend que le social.

* Les dépôts portent les certificats de dépôt

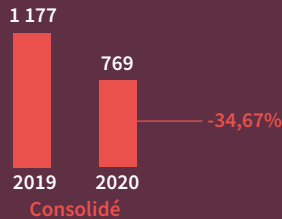
FONDS PROPRES

En millions de Dirhams



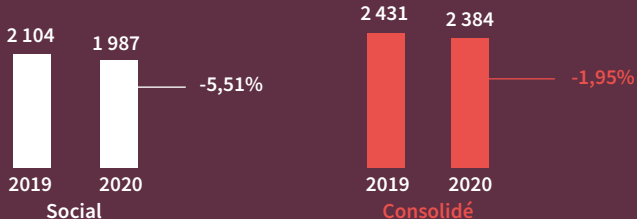
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

En millions de Dirhams



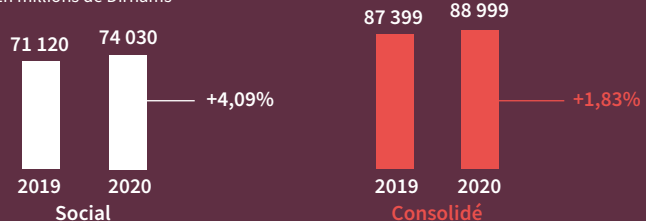
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION

En millions de Dirhams



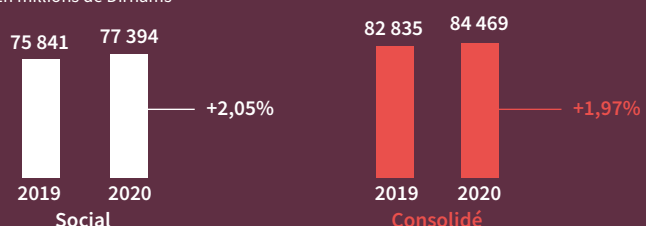
CRÉDITS

En millions de Dirhams



DÉPÔTS

En millions de Dirhams



RAPPORT FINANCIER

COMPTES SOCIAUX

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2020 AVANT ET APRÈS RÉPARTITION DU RÉSULTAT

ACTIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 303 219	3 303 219
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 698 905	6 698 905
. À vue	1 718 860	1 718 860
. À terme	4 980 045	4 980 045
Créances sur la clientèle	72 160 627	72 160 627
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	24 112 846	24 112 846
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	20 315 089	20 315 089
. Crédits et financements participatifs immobiliers	22 879 716	22 879 716
. Autres crédits et financements participatifs	4 852 976	4 852 976
Créances acquises par affacturage	1 869 473	1 869 473
Titres de transaction et de placement	9 007 131	9 007 131
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 993 626	8 993 626
. Autres titres de créance	13 496	13 496
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	9	9
Autres actifs	1 520 546	1 520 546
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 069 318	2 069 318
. Participation dans les entreprises liées	1 839 643	1 839 643
. Autres titres de participation et emplois assimilés	229 674	229 674
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	706 913	706 913
Immobilisations corporelles	1 161 187	1 161 187
TOTAL DE L'ACTIF	98 497 319	98 497 319

PASSIF	En milliers de Dirhams	
	Avant répartition	Après répartition
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 326 330	3 326 330
. À vue	1 046 172	1 046 172
. À terme	2 280 158	2 280 158
Dépôts de la clientèle	66 400 740	66 400 740
. Comptes à vue créditeurs	48 023 580	48 023 580
. Comptes d'épargne	10 080 057	10 080 057
. Dépôts à terme	5 143 292	5 143 292
. Autres comptes créditeurs	3 153 811	3 153 811
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 780	4 780
Titres de créance émis	10 988 151	10 988 151
. Titres de créance négociables émis	10 988 151	10 988 151
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 882 420	3 289 345
Provisions pour risques et charges	1 290 343	1 290 343
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 132 976	2 132 976
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	130 540	130 540
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	8 483 284	8 781 613
Capital	2 050 000	2 152 500
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	307 501	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	500 253	-
TOTAL DU PASSIF	98 497 319	98 497 319

BILAN AGRÉGÉ AU 31/12/2020

En milliers de Dirhams

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 303 219	5 244 794
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 698 905	7 754 690
. À vue	1 718 860	2 549 390
. À terme	4 980 045	5 205 300
Créances sur la clientèle	72 160 627	69 399 443
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	24 112 846	23 586 881
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	20 315 089	19 938 270
. Crédits et financements participatifs immobiliers	22 879 716	21 821 621
. Autres crédits et financements participatifs	4 852 976	4 052 671
Créances acquises par affacturage	1 869 473	1 720 494
Titres de transaction et de placement	9 007 131	7 469 433
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 993 626	7 447 823
. Autres titres de créance	13 496	21 596
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	9	14
Autres actifs	1 520 546	1 302 723
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 069 318	2 096 858
. Participation dans les entreprises liées	1 839 643	1 863 787
. Autres titres de participation et emplois assimilés	229 674	233 070
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	706 913	547 192
Immobilisations corporelles	1 161 187	1 211 868
TOTAL DE L'ACTIF	98 497 319	96 747 494

En milliers de Dirhams

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 326 330	4 727 392
. À vue	1 046 172	1 339 946
. À terme	2 280 158	3 387 446
Dépôts de la clientèle	66 400 740	64 423 588
. Comptes à vue créditeurs	48 023 580	44 076 462
. Comptes d'épargne	10 080 057	9 847 163
. Dépôts à terme	5 143 292	6 722 274
. Autres comptes créditeurs	3 153 811	3 777 689
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 780	2 893
Titres de créance émis	10 988 151	11 414 111
. Titres de créance négociables émis	10 988 151	11 414 111
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	2 882 420	2 244 467
Provisions pour risques et charges	1 290 343	872 868
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 132 976	2 133 462
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	130 540	87 928
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	8 483 284	7 715 416
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	307 501	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	500 253	1 075 367
TOTAL DU PASSIF	98 497 319	96 747 494

HORS BILAN AU 31/12/2020

	En milliers de Dirhams	
HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	18 520 641	18 573 867
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 631 861	5 103 575
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 263 408	3 707 725
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 219 617	9 762 567
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	1 405 755	-
ENGAGEMENTS REÇUS	14 437 880	6 565 135
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 096 703	3 639 552
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	4 935 422	2 874 341
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	1 405 755	51 242

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ AU 31/12/2020

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	5 599 591	5 546 257
1. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	189 493	224 639
2. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	3 658 661	3 596 501
3. Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	179 527	109 314
4. Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuk	118 726	237 225
5. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
6. Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
7. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8. Commissions sur prestations de service	590 810	638 724
9. Autres produits bancaires	862 375	739 854
10. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 359 604	1 237 427
11. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	102 582	66 550
12. Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	388 372	396 693
13. Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	389 702	365 471
14. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
15. Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
16. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
17. Autres charges bancaires	476 373	408 621
18. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	2 575	92
III. PRODUIT NET BANCAIRE	4 239 987	4 308 830
19. Produits d'exploitation non bancaire	129 754	73 608
20. Charges d'exploitation non bancaire	62 029	60 927
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 304 920	2 218 106
21. Charges de personnel	1 086 521	1 061 153
22. Impôts et taxes	49 397	46 833
23. Charges externes	875 130	832 358
24. Autres charges générales d'exploitation	19 185	16 475
25. Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	274 687	261 288
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	2 297 222	1 956 470
26. Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 735 742	1 703 419
27. Pertes sur créances irrécouvrables	181 626	241 084
28. Autres dotations aux provisions	379 854	11 967
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	1 313 830	1 401 966
29. Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 276 311	1 339 973
30. Récupérations sur créances amorties	16 939	10 410
31. Autres reprises de provisions	20 580	51 583
VII. RÉSULTAT COURANT	1 019 399	1 548 901
32. Produits non courants	12 192	189
33. Charges non courantes	139 588	24 254
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	892 003	1 524 836
34. Impôts sur les résultats	391 750	449 469
IX. RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	500 253	1 075 367
TOTAL PRODUITS	7 055 051	7 022 019
TOTAL CHARGES	6 554 797	5 946 652
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	500 253	1 075 367

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020

Aux Actionnaires
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 13.474.014 KMAD dont un bénéfice net de 500.253 KMAD. Ces états ont été arrêtés par le Directoire le 08 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES au 31 décembre 2020 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes d'évaluation appliquées » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), Ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist).</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2020, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 7 340 ; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 72 161.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments portant sur des montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.

Rapport de gestion

Nous nous sommes assurés de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société, prévue par la loi.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états de synthèse

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc.

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans les états de synthèse, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 International
 7-Bd. Driss Slaoui - Casablanca
 Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKDJAR
 Associé

DELOITTE AUDIT

DELOITTE AUDIT
 Bd. Sidi Mohammed Ben Abdellah
 Bâtiment "C" - Voie 2, La Marina
 Casablanca
 Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
 Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59

Sakina BENSOUA KORACHI
 Associée

Actif

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 303 218	5 244 794
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	6 696 905	7 754 898
. A vue	1 718 860	2 549 360
. A terme	4 980 045	5 205 538
Créances sur la clientèle	72 166 627	69 389 443
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	24 132 846	23 586 881
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	20 315 089	19 938 270
. Crédits et financements participatifs immobiliers	22 879 716	21 821 621
. Autres crédits et financements participatifs	4 852 976	4 052 871
Créances acquises par affacturage	1 869 473	1 720 494
Titres de transaction et de placement	9 007 131	7 469 433
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 983 626	7 447 823
. Autres titres de créance	13 496	21 696
. Certificat de SUKUK	-	-
. Titres de propriété	9	14
Autres actifs	1 526 546	1 302 723
Titres d'investissement	-	-
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	-	-
. Certificat de SUKUK	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 069 318	2 086 858
. Participation dans les entreprises liées	1 839 643	1 863 787
. Autres titres de participation et emplois assimilés	229 674	223 070
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	766 913	647 192
Immobilisations corporelles	1 161 187	1 211 868
Total de l'Actif	88 497 319	86 747 494

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Passif

	en milliers de DH	
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 326 330	4 727 392
. A vue	1 046 172	1 339 946
. A terme	2 280 158	3 387 446
Dépôts de la clientèle	66 400 740	64 423 588
. Comptes à vue créditeurs	48 023 580	44 076 462
. Comptes d'épargne	10 080 057	9 847 183
. Dépôts à terme	5 143 292	6 722 274
. Autres comptes créditeurs	3 153 811	3 777 689
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 780	2 893
Titres de créance émis	10 888 151	11 414 111
. Titres de créance négociables émis	10 888 151	11 414 111
. Emprunts obligataires émis	-	0
. Autres titres de créance émis	-	0
Autres passifs	2 882 420	2 244 467
Provisions pour risques et charges	1 290 343	872 068
Provisions réglementées	-	0
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	2 132 976	2 133 462
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	130 540	87 928
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	8 483 284	7 715 416
Capital	2 050 000	2 050 000
Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	307 501	2
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	500 253	1 075 367
Total du Passif	98 487 319	96 747 494

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Hors Bilan

en milliers de Dh

Code ligne	HORS BILAN	31/12/2020	31/12/2019
H010	<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	18 520 641	18 573 867
H011	Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H012	Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 631 661	5 103 576
H015	Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	3 263 408	3 707 725
H016	Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 219 617	9 762 567
H017	Titres achetés à réméré	-	-
H018	Autres titres à livrer	1 405 755	-
H020	<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	14 437 600	6 565 135
H021	Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
H025	Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	8 096 703	3 639 552
H026	Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	4 935 422	2 674 341
H027	Titres vendus à réméré	-	-
H028	Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
H029	Autres titres à recevoir	1 405 755	51 242

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES SOLDES DE GESTION

31/12/2020

en milliers de DH
31/12/2019

2.(-) Intérêts et charges assimilées	880 656	828 714
1.(+) Intérêts et produits assimilés	3 972 733	3 899 707
MARGE D'INTERET	3 092 077	3 070 993
3.(+) Produits sur financements participatifs	54 948	30 747
4.(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	54 948	30 747
5.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
6.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
7.(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
8.(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
9.(+) Commissions perçues	853 935	716 087
10.(-) Commissions servies	51 191	70 981
Marge sur commissions	802 744	645 106
11.(±) Résultat des opérations sur titres de transaction	91 804	59 496
12.(±) Résultat des opérations sur titres de placement	212	4 049
13.(±) Résultat des opérations de change	414 244	383 732
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	547	2 554
Résultat des opérations de marché	505 289	449 831
15.(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
16.(+) Divers autres produits bancaires	121 520	239 740
17.(-) Diverses autres charges bancaires	134 014	127 494
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	- 2 575	- 92
PRODUIT NET BANCAIRE	4 239 988	4 308 923
18.(±) Résultat des opérations sur immobilisations financières	15 380	825
19.(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	129 754	72 796
20.(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	62 029	60 928
21.(-) Charges générales d'exploitation	2 304 921	2 218 106
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 987 412	2 103 418
22.(±) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	624 438	594 120
23.(±) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	343 575	39 603
RESULTAT COURANT	1 019 399	1 548 801
RESULTAT NON COURANT	- 127 396	- 24 085
24.(-) Impôts sur les résultats	391 750	449 469
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	500 253	1 075 367

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES SOLDES DE GESTION (suite)

en milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
(±) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	500 253	1 075 367
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des Immobilisations incorporelles et corporelles	274 688	261 289
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	24 129	0
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	338 471	0
23.(+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24.(+) Dotations non courantes	0	0
25.(-) Reprises de provisions	8 749	21 668
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	860	2 574
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières	0	812
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières	0	0
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
(±) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 127 932	1 311 602
31.(-) Bénéfices distribués	0	369 000
(±) AUTOFINANCEMENT	1 127 932	942 602

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
1.(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	6 777 881	6 704 661
2.(+) Récupérations sur créances amorties	16 939	10 410
3.(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	141 158	70 744
4.(-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 657 162	3 193 920
5.(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	202 367	86 777
6.(-) Charges générales d'exploitation versées	2 304 171	2 216 512
7.(-) Impôts sur les résultats versés	391 750	449 469
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	380 528	839 137
Variation des :		
8.(-) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 055 785	-2 438 577
9.(-) Créances sur la clientèle	2 910 164	7 716 897
10.(-) Titres de transaction et de placement	1 537 698	2 009 714
11.(-) Autres actifs	-67 583	24 111
12.(+) Titres Moudaraba et Moucharaka	0	0
13.(-) Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
14.(+) Immobilisation données en Ijara	0	0
15.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés	0	0
16.(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 401 061	4 300 493
17.(+) Dépôts de la clientèle	1 974 259	772 329
18.(+) Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	3 120	2 893
19.(+) Titres de créance émis	-425 960	4 557 406
20.(+) Autres passifs	1 036 575	480 157
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-2 137 561	2 801 132
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	-1 757 033	3 640 269
21.(+) Produit des cessions d'immobilisations financières	0	0
22.(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	861	2 638
23.(-) Acquisition d'immobilisations financières	-27 540	260 701
24.(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	374 281	381 614
25.(+) Intérêts perçus	0	0
26.(+) Dividendes perçus	118 726	236 960
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-227 154	-402 697
27.(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	0	0
28.(+) Emission de dettes subordonnées	0	0
29.(+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçues	42 612	87 928
30.(+) Emission d'actions	0	0
31.(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	0	1 927 778
32.(-) Dépôts d'investissement remboursés	0	0
33.(-) Intérêts versés	0	0
34.(-) Rémunération versées sur DI et Wakala Bil Istithmar	0	0
35.(-) Dividendes versés	0	369 000
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	42 612	-2 208 850
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+ IV +V)	-1 941 575	1 028 723
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 244 794	4 216 072
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 303 219	5 244 794

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT
Application des méthodes d'évaluation prévue par le plan de comptable des établissements de crédit (PCEC) Les Etats de Synthèse sont conformes à la présentation stipulée dans le PCEC.

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II. Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

for Identification only
Deloitte Audit

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

AU 31 Décembre 2020

en millions de DH

CREANCES	Bank Al-Maghrib Trésor Public et Service des Cheques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS						
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour	2 057 707	-	275 179	1 426 493	3 759 379	6 052 345
- à terme	-	-	-	-	-	-
PRETS DE TRESORERIE						
- au jour le jour	-	-	1 129 850	797 438	1 927 288	3 404 819
- à terme	-	-	2 896	797 438	2 896	788 053
	-	-	1 126 954	-	1 924 392	2 616 766
PRETS FINANCIERS						
	-	-	2 935 707	-	2 935 707	2 437 780
CREANCES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS						
- Moujabbaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CREANCES (y compris Hamish Al Jiddiya)						
	-	86 582	22 086	-	108 668	181 046
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
	-	-	23 697	-	23 697	22 503
CREANCES EN SOUFFRANCE						
- Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 057 707	86 582	4 386 419	2 223 931	8 754 640	12 098 493

FIDAROC CRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

CREANCES SUR LA CLIENTELE
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public			Secteur privé			31/12/2020	31/12/2019
	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clients	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clients		
CREANCES ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRESORERIE								
- Comptes à vue de clients	500 000	527 731	419 837	18 269 748	0	0	19 817 316	18 026 584
- Créances commerciales sur le Maroc	0	662	361 646	5 209 812	0	0	5 572 320	6 236 082
- Crédits à l'exportation	0	0	2 073	2 288 146	0	0	2 300 219	3 084 356
- Autres crédits de trésorerie	500 000	626 869	0	188 415	0	0	169 415	249 231
- Salam	0	0	56 118	10 592 375	0	0	11 775 362	9 456 865
- Autre financements participatifs de trésorerie	0	0	0	0	0	0	0	0
CREANCES ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS LA CONSOMMATION								
- Crédits à la consommation	0	0	0	0	0	0	0	0
- Mourabaha à la consommation	0	0	4 242 006	4 242 006	0	0	4 242 006	4 482 107
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	0	0	4 127 802	4 127 802	0	0	4 127 802	4 422 807
- Autre financements participatifs à la consommation	0	0	114 204	0	0	0	114 204	69 300
CREANCES ET FINANCEMENT PARTICIPATIFS A L'EQUIPEMENT								
- Crédits à l'équipement	8 374 353	0	319 386	11 416 882	0	0	20 110 621	19 772 317
- Mourabaha à l'équipement	8 374 353	0	290 122	11 416 882	0	0	20 081 357	19 745 662
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	0	0	29 264	0	0	0	29 264	26 655
- Autre financements participatifs à l'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0
CREANCES ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS								
- Crédits immobiliers	0	0	19 266 122	3 548 355	0	0	22 813 477	21 754 803
- Mourabaha immobilière	0	0	17 444 773	3 548 355	0	0	20 993 128	20 517 951
- Autre financements participatifs immobiliers	0	0	1 820 349	0	0	0	1 820 349	1 236 852
AUTRES CREDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS								
- Autres crédits et financements participatifs	0	0	151 049	1 194 201	0	0	1 345 250	1 126 840
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE								
- Créances acquises par affacturage	1 036 266	0	3 884	829 323	0	0	1 869 473	1 720 494
INTERETS COURUS A RECEVOIR								
- Intérêts courus à recevoir	0	0	324 232	0	0	0	324 232	301 210
CREANCES EN SOUFFRANCE								
- Créances pré-douteuses	0	3 587	1 500 431	2 003 707	0	0	3 507 726	2 925 832
- Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	0	0	802 055	688 994	0	0	1 491 050	703 566
- Créances douteuses	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dont créances douteuses sur financements participatifs	0	254	155 280	339 306	0	0	494 920	816 912
- Créances compromises	0	0	0	0	0	0	0	0
- Dont créances compromises sur financements participatifs	0	3 333	543 116	975 406	0	0	1 521 856	1 405 352
TOTAL	9 910 819	631 318	26 225 947	37 262 216	0	0	74 030 100	71 119 937

for identification only
Deloitte Touche
FIDAROC GRANT THORNTON
FOUR IDENTIFICATION

**VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
PAR CATEGORIE D'EMETTEUR**
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

TITRES	Etablissement de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
			financiers	non financiers		
TITRES COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	0	9	9	14
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	0	0	0	9	9	14
TITRES NON COTES						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	13 496	8 993 626	0	0	9 007 122	7 469 419
OBLIGATIONS	0	8 993 626	0	0	8 993 626	7 447 823
AUTRES TITRES DE CREANCE	13 496	0	0	0	13 496	0
CERTIFICATS DE SUKUK	0	0	0	0	0	21 596
TITRES DE PROPRIETE	0	0	0	0	0	0
TOTAL	13 496	8 993 626	0	9	9 007 131	7 469 433

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

AU 31 Décembre 2020

TITRES	en milliers de DH					
	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
<u>TITRES DE TRANSACTION</u>	<u>1 912 569</u>	<u>1 912 569</u>	<u>1 912 569</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	1 912 569	1 912 569	1 912 569	0,00	0,00	0,00
OBLIGATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES TITRES DE CREANCE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CERTIFICAT DE SUKUK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TITRES DE PROPRIETE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>TITRES DE PLACEMENT</u>	<u>7 095 969</u>	<u>7 228 158</u>	<u>6 721 343</u>	<u>133 596</u>	<u>507</u>	<u>507</u>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	7 081 388	7 214 173	6 708 378	133 116	331	331
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	13 496	13 976	12 965	480	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0	0	0	0	0	0
TITRES DE PROPRIETE	185	9	0	0	176	176
<u>TITRES D'INVESTISSEMENT</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0	0	0	0	0
OBLIGATIONS	0	0	0	0	0	0
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0	0	0	0	0
CERTIFICAT DE SUKUK	0	0	0	0	0	0

FIDARIX GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
for Identification only

DETAIL DES AUTRES ACTIFS

en milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	0	0
DEBITEURS DIVERS	771 333	668 028
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	2 902	2 068
COMPTES DE REGULARISATION	746 311	632 627
CREANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	0	0
TOTAL	1 520 546	1 302 723

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for Identification only
Deloitte Audit

CREANÇES SUBORDONNEES

en milliers de DH

Créances	MONTANT				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2020		31/12/2019		31/12/2020	31/12/2019
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés						
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Natures	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retrais au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT									
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORABLES									
CREDIT-BAIL MOBILIER									
- Crédit-bail mobilier en cours									
- Crédit-bail mobilier loué									
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CREDIT-BAIL IMMOBILIER									
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué									
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
CREANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL									

NEANT

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES
AU 31 Décembre 2020

Code ligne	Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Montant des amortis, dévalués ou prov début de l'ex.	Amortissements au titre de l'exercice	Montant des amortis, sur immo, sorties	Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
F001	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 301 699	267 479	-	1 569 099	751 943	117 229	9 470	862 176	706 813
F004	- Droit au bail	142 281	-	-	142 281	-	-	-	-	142 281
F006	- Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F007	- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 159 328	267 479	-	1 426 807	754 416	117 229	9 470	862 176	564 632
F008	- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F010	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 530 236	106 801	1 248	3 635 789	2 320 668	157 458	1 248	2 474 602	1 161 187
F011	- IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 502 591	4 451	1 120	1 505 862	866 601	49 584	1 120	912 486	593 374
F012	. Terrain d'exploitation	122 984	-	-	122 984	-	-	-	-	122 984
F013	. Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 379 547	4 451	1 120	1 382 878	864 024	49 584	1 120	912 486	470 390
F014	. Immeubles d'exploitation, Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F015	- MOBILIER ET MATERIEL D'EXPLOITATION	478 567	60 384	-	538 951	313 948	47 978	-	361 926	166 025
F016	. Mobilier de bureau d'exploitation	254 736	10 596	-	265 294	186 048	16 967	-	203 036	62 258
F017	. Matériel de bureau d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F018	. Matériel informatique	221 711	39 828	-	261 539	127 853	30 968	-	158 841	102 688
F019	. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	118	-	-	118	47	2	-	46	69
F020	. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F021	- AUTRES BIENS CORPORELLES D'EXPLOITATION	1 244 432	48 714	128	1 293 017	955 928	54 404	128	1 010 205	282 813
F022	- IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	306 705	3 254	-	309 959	184 492	5 492	-	189 984	119 875
F023	. Terrains hors exploitation	26 396	-	-	26 396	-	-	-	-	26 396
F024	. Immeubles hors exploitation	76 955	-	-	76 955	53 695	2 826	-	56 422	20 534
F025	. Mobilier et matériel hors exploitation	16 175	180	-	16 365	13 374	579	-	13 959	2 412
F026	. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	188 175	3 084	-	191 240	117 522	2 086	-	119 609	71 631
T039	Total	4 831 845	374 281	1 248	5 204 877	3 072 811	274 667	10 718	3 336 777	1 868 100

en millier de DH

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PLUS OU MOINS VALEUR SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

AU 31 Décembre 2020

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
08/05/2020	Immeubles d'exploitation, Bureaux	1 120	1 120	-	750	750	-
08/05/2020	AUTRES IMMOB. CORPORELLES D'EXPLOITATION	128	128	-	-	-	-
	TOTAL	1 248	1 248	1	750	749	-

en millier de DH

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

AU 31 Décembre 2020

DETTES	Etablissements de crédits et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Services des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS	0	3 249	169 647	329 902	502 798	180 936
VALEURS DONNEES EN PENSION	896 080	0	0	0	896 080	1 050 068
- au jour le jour	0	0	0	0	0	0
- à terme	896 080	0	0	0	896 080	1 050 068
EMPRUNT DE TRESORERIE	896 000	0	0	815 268	1 711 268	3 209 432
- au jour le jour	0	0	0	534 288	534 288	1 130 273
- à terme	896 000	0	0	280 980	1 176 960	2 079 159
EMPRUNTS FINANCIERS	0	0	0	0	0	0
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	0	0	6 013	0	6 013	3 154
- Mourabaha	0	0	0	0	0	0
- Salam	0	0	0	0	0	0
- Autres financements participatifs	0	0	6 013	0	6 013	3 154
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	0	203 972	5 054	0	209 026	275 598
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	1 145	0	1 145	8 204
TOTAL	1 792 080	207 221	181 859	1 145 170	3 326 330	4 727 391

for identification o
Deloitte Audi

FIDARIC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

DEPOTS DE LA CLIENTELE
AU 31 Décembre 2020

DEPOTS	Secteur public	Secteur privé		31/12/2020	31/12/2019
		Entreprises financières	Entreprises non financières		
COMPTES A VUE CREDITEURS	6 195	350 725	17 525 602	48 023 570	44 076 449
COMPTE D'EPARGNE	0	0	0	10 078 860	9 845 966
DEPOTS A TERME	0	20 000	931 795	5 096 323	6 652 255
AUTRES COMPTES CREDITEURS (y compris Hamish Al Jiddiya)	0	35 125	1 539 508	3 289 120	3 777 689
INTERETS COURUS A PAYER	0	0	0	48 187	71 227
TOTAL	5 195	405 850	19 996 905	65 536 060	64 423 587

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for Identification only
Deloitte Audit

TITRES DE CREANCE EMIS
AU 31 Décembre 2020

En milliers de DH

NATURE TITRES	CARACTERISTIQUES			MONTANT			Droit		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux Nominal	Mode de remboursement	Entreprises liées	Autres apparentés		
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/05/2016	31/05/2021	100	2,81%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	31/05/2016	31/05/2023	100	3,08%	AA	700 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2024	100	3,15%	AA	500 000	28 200		
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2026	100	2,92%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2026	100	2,92%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	29/03/2024	100	3,21%	AA	450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	22/02/2019	22/02/2025	100	3,31%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2019	18/12/2025	100	3,39%	AA	450 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	11/07/2019	12/01/2021	100	2,69%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/12/2019	30/06/2021	100	2,61%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/12/2019	30/12/2021	100	2,65%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	02/05/2018	02/05/2023	100	3,95% Conditionnel	AA	22 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	27/05/2020	27/05/2022	100	2,70%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	27/05/2020	28/11/2021	100	2,65%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	30/03/2020	30/03/2021	100	2,75%	AA	300 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	23/03/2020	29/03/2022	100	2,71%	AA	665 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/03/2020	23/03/2021	100	2,63%	AA	115 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/07/2020	29/07/2021	100	2,01%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/07/2020	31/01/2022	100	2,15%	AA	600 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/12/2020	29/12/2021	100	1,98%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	29/12/2020	29/12/2022	100	2,24%	AA	500 000			
CERTIFICAT DE DEPOTS	28/07/2020	29/07/2022	100	2,22%	AA	600 000			

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DETAIL DES AUTRES PASSIFS

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	0	0
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	132	67
CREDITEURS DIVERS	1 091 428	1 033 175
COMPTES DE REGULARISATION	1 790 860	1 211 225
TOTAL	2 882 420	2 244 466

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PROVISIONS AU 31 Décembre 2020

PROVISIONS	En milliers de DH						
	Encours 31/12/2019	Dotations	Reprise utilisées	Reprise devenues disponible	Ecart de conversion	Autres variations	Encours 31/12/2020
PROVISIONS, REDUITES DE L'ACTIF, SUR:	7 014 836	1 653 248	162 642	1 006 312	-	71	7 499 266
Créances sur les établissements de crédit et assimilés (y compris FP*)	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle (y compris FP*)	6 871 836	1 628 783	162 642	987 439	-	71	7 340 573
Titres de placement (y compris Certificats de Sukuk)	294	336	-	124	-	-	507
Titres de participation et emplois assimilés	142 806	24 129	-	8 749	-	-	156 186
Dépôts d'investissements et Waikala Bil Istihmar placés	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en Ijara	-	-	-	-	-	-	-
Autres Actifs	-	-	-	-	-	-	-
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	972 269	462 966	3 377	124 504	-	82 990	1 290 343
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	288 145	59 934	-	116 051	-	-	232 029
Provisions pour risques sur créances sensibles	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	304 263	338 471	-	-	-	80 000	722 734
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges (y compris provision pour risques sur Moudaraba)	280 460	63 960	3 377	8 454	-	-	335 580
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	2 990	-
TOTAL GENERAL	7 987 804	2 115 614	166 019	1 130 816	-	82 919	8 789 609

* Finances Participative

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
for Identification only

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTES ET FONDS SPECIAUX DE GARANTIE

(en milliers de dirhams)

RESEAU	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN 2018	UTILISATION 2019	MONTANT A Décembre 2020
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					

NEANT

DETTES SUBORDONNEES
31/12/2020

Etat B16

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant N en contrevaieur KDH)	Montant N-1 en contrevaieur KDH)	Montant N en contrevaieur KDH)	Montant N-1 en contrevaieur KDH)
MAD	324 200		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		83 500			
MAD	175 800		5,98% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	238 200		4,77% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		158 800			
MAD	130 000		4,77% (taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	431 800		3,51% (Taux révisable)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	749 500		4% (Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM					
MAD	50 500		4% (Taux fixe)	10 ans	Le remboursement par anticipation est possible à partir de la 5ème année, seulement à l'initiative de l'emprunteur et sous réserve de l'accord de BAM		6 500			
TOTAL	2 180 000						248 800			

(2) éventuellement indéterminée
(3) se référer au contrat de dettes subordonnées

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

CAPITAUX PROPRES

AU 31 Décembre 2020

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2019	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2020
Ecart de réévaluation	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Réserves et primes liées au capital	<u>7 715 416</u>	<u>767 868</u>	<u>0</u>	<u>8 483 284</u>
Réserve légale	205 000	0	0	205 000
Autres réserves	6 912 916	767 868	0	7 680 784
Primes d'émission, de fusion et d'apport	597 500	0	0	597 500
Capital	<u>2 050 000</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>2 050 000</u>
Capital appelé	2 050 000	0	0	2 050 000
Capital non appelé	0	0	0	0
Certificats d'investissement	0	0	0	0
Fonds de dotations	0	0	0	0
Actionnaires. Capital non versé	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Report à nouveau (+/-)	<u>2</u>	<u>307 499</u>	<u>0</u>	<u>307 501</u>
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Résultat net de l'exercice (+/-)	<u>1 075 367</u>	<u>-1 075 367</u>	<u>500 253</u>	<u>500 253</u>
Total	10 840 785	0	500 253	11 341 038

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

ENGAGEMENTS	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNEES	18 520 641	18 573 866
Engagements de financement en faveur d'établissement de crédit et assimilés	-	-
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédit confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	4 631 861	5 103 575
Crédits documentaires import	1 441 719	2 210 865
Acceptation ou engagements de payer	-	304
Ouverture de crédit confirmés	3 150 326	2 859 469
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Engagements révocables sur produits participatifs	35 299	28 420
Autres engagements de financement donnés	4 517	4 517
Engagement de garantie d'ordre d'établissement de crédit et assimilés	3 263 408	3 707 725
Crédits documentaires export confirmés	26 434	36 916
Acceptation ou engagements de payer	-	-
Garanties de crédits données	834 515	869 573
Autres cautions, avals et garanties données	2 402 459	2 801 236
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	9 219 617	9 762 567
Garanties de crédits données	15 795	17 300
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	5 373 376	5 781 020
Autres cautions et garanties données	3 830 446	3 964 247
Engagements en souffrance	-	-
Autres titres à livrer	1 405 755	
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	14 437 880	6 565 135
Engagements de financement reçus d'établissements de crédits et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissement de crédits et assimilés	8 096 703	3 639 552
Garanties de crédits	2 222 632	2 656 067
Autres garanties reçues	5 874 071	983 485
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organisme de garantie divers	4 935 422	2 874 341
Garanties de crédits	4 935 422	2 874 341
Autres garanties reçues	-	-
Autres titres à recevoir	#####	51 242

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ENGAGEMENTS SUR TITRES
AU 31 Décembre 2020

En milliers de Dirhams

RUBRIQUE	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré	-	-
Titres à livrer	1 405 755	-
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	1 405 755	-
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré	-	-
Titres à recevoir	1 405 755	51 242
- Marché primaire	-	-
- Marché gris	-	-
- Marchés réglementés	-	-
- Marché gré à gré	-	-
- Autres	1 405 755	51 242

OPERATIONS DE CHANGE A TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DERIVES
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

TITRES	Opérations de couverture	
	31/12/2020	31/12/2019
Opérations de change à terme	7 370 729	6 544 941
Devises à recevoir	1 664 727	1 359 176
Dirhams à livrer	1 031 284	601 781
Devises à livrer	2 582 913	2 603 485
Dirhams à recevoir	2 091 804	1 980 499
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés	20 850	20 525
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	20 850	20 525
TOTAL	7 391 579	6 565 466

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature reçus	Montants des créances ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	1 801 903	-	-
Hypothèques	36 013 093	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	26 770 396	-	-
TOTAL	64 585 392	-	-
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature donnés	Montants des dettes ou des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-	-
Certificats de Sukuk	-	-	-
Autres titres	-	-	-
Hypothèques	-	-	-
Autres valeurs et sûretés réelles	-	-	-
TOTAL	-	-	-

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DUREE RESIDUELLE AU 31 Décembre 2020

En milliers de dirhams

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	735 809	810 371	1 371 675	1 942 244	-	4 860 099
Créances sur la clientèle	8 503 330	4 301 389	7 657 082	21 744 934	18 582 992	60 789 727
Titres de créances	150 295	200 013	891 028	4 281 366	1 441 451	6 964 153
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	-	-
IJARA	-	-	-	-	-	-
Total	9 389 434	5 311 773	9 919 785	27 968 544	20 024 443	72 613 979
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 843 423	-	229 637	-	-	2 073 060
Dettes envers la clientèle	1 311 358	1 351 744	1 890 372	537 612	5 237	5 096 323
Titres de créances	500 000	415 000	2 200 000	6 157 000	1 550 000	10 822 000
Emprunts subordonnées	-	-	-	1 300 000	800 000	2 100 000
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Isifmar reçus	-	-	-	-	-	-
Total	3 654 781	1 766 744	4 320 009	7 994 612	2 355 237	20 091 383

FIDAROX GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

Deloitte Audit
for identification only

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

en milliers de DH

Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	24 264 013	19 615 962	3 934 704	713 347

MARGE D'INTERET AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

INTERETS	Montant 31/12/2020	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2019
Intérêts perçus	<u>3 917 887</u>	0	<u>3 801 891</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	143 230		173 304
Dont Intérêts sur créances subordonnées	0		-
Intérêts versés	<u>872 930</u>	0	<u>823 851</u>
Dont Intérêts sur opérations effectuées avec des entreprises liées	0		16 615
Dont Intérêts sur dettes subordonnées	93 157		113 803
COMMISSIONS	Montant 31/12/2020	Dont montant relatif aux exercices précédents	Montant 31/12/2019
COMMISSIONS PERCUES	<u>109 794</u>	0	<u>128 562</u>
Commissions sur engagements de financement donnés	99 319		103 467
Commissions sur engagements de garantie donnés	10 475		25 095
COMMISSIONS VERSEES	<u>7 726</u>	0	<u>4 863</u>
Commissions sur engagements de financement reçus	641		1 034
Commissions sur engagements de garantie reçus	7 085		3 828

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIETE

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

CATEGORIE DES TITRES	PRODUITS PERCUS
Titres de placement	0
Titres de participation	915
Participations dans les entreprises liées	115 460
Emplois assimilés	2 351
TOTAL	118 726

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Etat B27

COMMISSIONS

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

Commissions	Montant
COMMISSIONS PERCUES :	653 935
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	238 379
sur opérations de change	63 124
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	11 824
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	28 431
sur moyens de paiement	206 131
sur activités de conseil et d'assistance	4 016
sur ventes de produits d'assurances	3 395
sur autres prestations de service	98 634
COMMISSIONS VERSEES	51 191
sur opérations avec les établissements de crédit	0
sur opérations avec la clientèle	0
sur opérations de change	1 766
relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	0
sur produits dérivés	0
opérations sur titres en gestion et en dépôt	0
sur moyens de paiement	43 853
sur activités de conseil et d'assistance	0
sur ventes de produits d'assurances	0
sur autres prestations de service	5 571

RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHE

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	Montant
PRODUITS	796 455
Gains sur les titres de transaction	137 343
Plus value de cession sur titres de placement	0
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	124
Gains sur les produits dérivés	-547
Gains sur les opérations de change	659 535
CHARGES	291 167
Pertes sur les titres de transaction	45 639
Moins value de cession sur titres de placement	0
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	336
Pertes sur les produits dérivés	0
Pertes sur opérations de change	245 292
RESULTAT	505 288

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

CHARGES	Montant
CHARGES DE PERSONNEL	1 086 521
IMPOTS ET TAXES	49 397
CHARGES EXTERNES	875 130
AUTRES CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	19 185
Dotations aux amortiss. et aux provisions des immob. incorporelles et corporelles	274 687

AUTRES PRODUITS ET CHARGES

AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES:	
Autres produits bancaires	862 375
Autres charges bancaires	476 373
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	
Produits d'exploitation non bancaire	129 754
Charges d'exploitation non bancaire	62 029
AUTRES CHARGES	
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	2 297 222
AUTRES PRODUITS	
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 313 830
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	
PRODUITS NON COURANTS	12 192
CHARGES NON COURANTES	139 588

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

VENTILATION DES RESULTATS PAR METIER OU PAR POLE D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

1. VENTILATION PAR POLE D'ACTIVITE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- Activité bancaire	4 239 987	1 019 399	892 003
- Autres activités	-	-	-
TOTAL	4 239 987	1 019 399	892 003

2. VENTILATION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers de DH

POLE D'ACTIVITE	PRODUIT NET BANCAIRE	RESULTAT COURANT	RESULTAT AVANT IMPOT
- MAROC	4 239 987	1 019 399	892 003
- Autres zones	-	-	-
TOTAL	4 239 987	1 019 399	892 003

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL
AU 31 décembre 2020

INTITULES	MONTANTS	en millier de Dirhams
		MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	500 253	
. Parts nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	1 372 117	
1- Courantes	856 776	
- Provisions pour Prédoutaux et Douteux	461 728	
- Provisions pour risques et charges	47 025	
- Loyers sur véhicules de tourisme	3 284	
- Cadeaux à la clientèle	1 954	
- Dons	520	
- Charges d'exploitation sur Exercices Antérieurs	3 794	
- Provisions pour risques généraux	336 471	
2- Non courantes	515 341	
- Impôts sur les sociétés	391 750	
- Amendes et pénalités Fiscales	860	
- Autres Charges non courantes - Don COVID 19	80 000	
- Autres Charges non courantes	12 261	
- Contribution de cohésion sociale	30 370	
III - DEDUCTIONS FISCALES		813 585
1- Courantes		813 585
- Abatement de 100% des produits de participation (dividendes)		116 374
- Reprises de provisions pour Prédoutaux et Douteux		697 211
2- Non courantes		
TOTAL	1 872 370	813 585
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		1 058 784
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) OU		1 058 784
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

DETERMINATION DU RESULTAT COURANT APRES IMPOTS
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 019 399
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	856 776
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	813 585
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	1 062 590
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	393 158
. Résultat courant après impôts (=)	626 241
II. INDICATIONS DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES	
La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Marocaine de Banques est soumise à l'IS selon le régime de droit commun, avec un taux d'imposition de 37%	

DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE
AU 31 Décembre 2020

en milliers de DH

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
A. TVA collectée	109 436	620 179	809 333	120 282
B. TVA à récupérer	65 546	215 309	239 079	41 776
. Sur charges	47 127	154 917	180 743	21 301
. Sur immobilisations	18 419	60 392	58 336	20 475
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	43 890	404 870	370 254	78 507

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

for identification only
 Deloitte Audit

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

en milliers de DH

	déc-20	déc-19	déc-18
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	11 341 038	10 840 785	10 134 418
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	4 239 987	4 308 830	4 069 785
2- Résultat avant impôts	892 003	1 524 836	1 281 682
3- Impôts sur les résultats	391 750	449 469	358 826
4- Bénéfices distribués	0	369 000	287 000
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	500 253	1 075 367	922 856
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	24,40%	52,46%	45,02%
Bénéfice distribué par action ou part sociale	0	18	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 086 521	1 061 153	1 037 214
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	3 321	3 322	3 293

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

AU 31 Décembre 2020

I - DATATION

. Date de clôture (1)

31/12/2020

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

20 Février 2021

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement de délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II - EVENEMENT NES POSTERIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

EFFECTIFS

(en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2020	31/12/2019
Effectifs rémunérés	3 286	3 348
Effectifs utilisés	3 286	3 348
Effectifs équivalent plein temps	3 210	3 256
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	1 202	1 146
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	2 008	2 110
Cadres (équivalent plein temps)	1 944	1 916
Employés (équivalent plein temps)	1 264	1 338
dont effectifs employés à l'étranger	2	2

TITRES ET AUTRES ACTIFS GERES OU EN DEPOTS

AU 31 Décembre 2020

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Titres dont l'établissement est dépositaire	16 423	16 329		115 699 442
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		-		-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	33	30		18 684 238
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	12	10		7 926 152
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire		-		-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion		-		-

RESEAU

AU 31 Décembre 2020

(en nombre)

RESEAU	31/12/2020	31/12/2019
Guichets permanents	386	404
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	524	519
Succursales et agences à l'étranger	0	0
Bureaux de représentation à l'étranger	2	2

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

COMPTES DE LA CLIENTELE

(en nombre)

COMPTES DE LA CLIENTELE		
	31/12/2020	31/12/2019
Comptes courants	141 406	115 774
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	76 506	52 760
Autres comptes chèques	1 579 444	1 139 312
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes dépôts d'investissement	-	-
Comptes d'épargne	816 910	766 089
Comptes à terme	186 140	169 288
Bons de caisse	-	-
Autres comptes de dépôts	473 916	281 030

Tableau de présentation du chiffre d'affaires

En milliers de DHS

déc-20	déc-19	déc-18
5 599 591	5 546 257	5 316 860

PLUS OU MOINS VALEURS SUR CESSION DES TITRES DE PLACEMENT, DES TITRES DE PARTICIPATION, PARTICIPATION, ET EMPLOIS ASSIMILÉS
AU 31 Décembre 2020

en milliers de dirhams

Date d'acquisition	Date de cession	Titres cédés	Valeur comptable brute	Provisions constituées	Valeur comptable nette	Produit de la cession	Plus-valeur de cession	Moins-valeur de cession	Taux d'abattement	Abattement
		Titres de placement								
		Titres de participation								
		Total								

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2020

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF		
Caisse et banques centrales	3 303 755	5 245 168
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 372 003	2 832 360
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 026 415	2 445 075
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	345 588	387 285
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	3 054 903	3 903 434
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	88 999 154	87 399 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Titres au coût amorti	7 094 151	5 115 272
Actifs d'impôts courants	960 963	1 170 185
Actifs d'impôts différés	1 663 600	1 592 245
Comptes de régularisation et actifs divers	940 456	911 460
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	405 978	370 295
Immuebles de placement		
Immobilisations corporelles	2 229 310	2 209 594
Immobilisations incorporelles	563 357	417 598
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	111 879 323	111 458 778

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS

BILAN CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2020

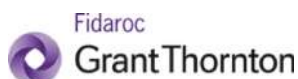
	En milliers de Dirhams	
ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Caisse et banques centrales	3 303 755	5 245 168
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 372 003	2 832 360
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 026 415	2 445 075
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	345 588	387 285
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	-	-
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	3 054 903	3 903 434
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	88 999 154	87 399 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Titres au coût amorti	7 094 151	5 115 272
Actifs d'impôts courants	960 963	1 170 185
Actifs d'impôts différés	1 663 600	1 592 245
Comptes de régularisation et actifs divers	940 456	911 460
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	405 978	370 295
Immeubles de placement	-	-
Immobilisations corporelles	2 229 310	2 209 594
Immobilisations incorporelles	563 357	417 598
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	111 879 323	111 458 778

	En milliers de Dirhams	
PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55 852	34 128
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	55 852	34 128
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 400 320	5 044 545
Dettes envers la clientèle	67 280 643	65 352 042
Titres de créance émis	17 188 856	17 483 380
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 211 082	1 220 714
Passifs d'impôt différé	684 081	652 502
Comptes de régularisation et autres passifs	4 602 060	4 734 421
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions	1 204 578	1 009 846
Subventions et fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 257 976	3 633 462
Capitaux propres	12 993 875	12 293 738
Capital et réserves liées	10 533 284	9 765 416
Réserves consolidées	1 660 149	1 284 901
- Part du groupe	945 680	630 880
- Part des minoritaires	714 469	654 021
Gains ou pertes latents ou différés	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	-	-
- Part des minoritaires	-	-
Résultat de l'exercice	800 443	1 243 421
- Part du groupe	768 784	1 176 705
- Part des minoritaires	31 659	66 716
TOTAL PASSIF	111 879 323	111 458 778

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AUX NORMES IAS/IFRS AU 31/12/2020

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	5 003 238	4 846 458
Intérêts et charges assimilés	-1 376 196	-1 225 483
MARGE D'INTÉRÊT	3 627 043	3 620 976
+ Commissions (produits)	1 492 424	1 472 354
+ Commissions (charges)	-308 690	-245 626
MARGE SUR COMMISSIONS	1 183 734	1 226 728
+/- Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponible a la vente	-	-
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par résultat	118 517	73 335
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	91 588	59 230
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	26 929	14 105
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2 857	2 174
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va	-	-
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs	-	-
+/- Produits nets des activités d'assurance	-	-
+Produits des autres activités	122 130	98 989
- Charges des autres activités	-61 647	-62 522
Produit net bancaire	4 992 634	4 959 680
- Charges générales d'exploitation	-2 324 338	-2 236 013
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-284 609	-292 628
Résultat brut d'exploitation	2 383 687	2 431 038
- Coût du risque de crédit	-1 133 066	-513 521
Résultat d'exploitation	1 250 620	1 917 517
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	53 657	55 210
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	466	1 500
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôts	1 304 744	1 974 227
- Impôts sur les résultats	-504 301	-730 806
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RÉSULTAT NET	800 443	1 243 421
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	-31 659	-66 716
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	768 784	1 176 705

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020



Fidaroc Grant Thornton
7, Boulevard Driss Slaoui
20 160 Casablanca



Deloitte Audit
Bd Sidi Mohamed Ben Abdallah,
Tour Ivoire III,
20 300 Casablanca (Marina)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES
55, Bd Abdelmoumen
Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de **la Société Générale Marocaine de Banques et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **12.993.875 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **800.443 KMAD**. Ces états ont été établis par le Directoire le 8 février 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3); - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Principes et normes comptables appliquées » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2020, le montant brut des prêts et créances sur la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 100 075 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 11 076.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude liée à la crise sanitaire Covid-19.</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - Analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2020 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; - examiner la méthodologie retenue par le Groupe pour tenir compte des effets liés à la crise sanitaire Covid-19 dans l'évaluation des pertes attendues. <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Sijoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 08 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

DELOITTE AUDIT


DELOITTE Audit
Boumedi Benabdellah
Bâtiment "C" - Ivoire 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 32 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2020

En milliers de DH

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Caisse et banques centrales	3 303 755	5 245 168
Actifs financiers disponibles à la vente		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 372 003	2 832 360
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 026 415	2 445 075
- Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat	345 588	387 285
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Prêts et créances sur les ec et assimilés au coût amorti	3 054 903	3 903 434
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	88 999 154	87 399 474
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Titres au coût amorti	7 094 151	5 115 272
Actifs d'impôts courants	960 963	1 170 185
Actifs d'impôts différés	1 663 600	1 592 245
Comptes de régularisation et actifs divers	940 456	911 460
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans les entreprises mises en équivalence	405 978	370 295
Immeubles de placement		
Immobilisations corporelles	2 229 310	2 209 594
Immobilisations incorporelles	563 357	417 598
Écarts d'acquisition	291 692	291 692
TOTAL ACTIF	111 879 323	111 458 778

En milliers de DH

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	55 852	34 128
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	55 852	34 128
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 400 320	5 044 545
Dettes envers la clientèle	67 280 643	65 352 042
Titres de créance émis	17 188 856	17 483 380
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt exigible	1 211 082	1 220 714
Passifs d'impôt différé	684 081	652 502
Comptes de régularisation et autres passifs	4 602 060	4 734 421
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		
Provisions	1 204 578	1 009 846
Subventions et fonds assimilés		
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	3 257 976	3 633 462
Capitaux propres	12 993 875	12 293 738
Capital et réserves liées	10 533 284	9 765 416
Réserves consolidées	1 660 149	1 284 901
- Part du groupe	945 680	630 880
- Part des minoritaires	714 469	654 021
Gains ou pertes latents ou différés	0	0
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0
- Part du groupe	0	0
- Part des minoritaires	0	0
Résultat de l'exercice	800 443	1 243 421
- Part du groupe	768 784	1 176 705
- Part des minoritaires	31 659	66 716
TOTAL PASSIF	111 879 323	111 458 778

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31/12/2020

Compte Résultat	En milliers de DH	
	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	5 003 238	4 846 458
Intérêts et charges assimilés	1 376 196	1 225 483
MARGE D'INTÉRÊT	3 627 043	3 620 976
+ Commissions (produits)	1 492 424	1 472 354
+ Commissions (charges)	308 690	245 626
MARGE SUR COMMISSIONS	1 183 734	245 626
1/- Gains ou pertes nets résultant des ouvertures de position nette		
1/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
+/- Gains ou pertes nets des Instruments financiers à la juste valeur par résultat	218 517	73 335
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	91 598	59 230
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	26 929	14 105
+/- Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
1/- Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	2 837	2 174
1/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste va		
+/- Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs		
+/- Produits nets des activités d'assurance		
+ Produits des autres activités	122 130	98 989
- Charges des autres activités	61 647	62 522
Produit net bancaire	4 892 634	4 939 680
- Charges générales d'exploitation	2 324 336	2 236 013
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	264 609	292 628
Résultat brut d'exploitation	2 303 689	2 411 038
- Coût du risque de crédit	1 133 066	513 521
Résultat d'exploitation	1 250 623	1 897 517
+/- Quote-part du résultat net des entreprises associées et des contreparties mises en équivalence	53 657	55 210
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	466	1 500
+/- Variations de valeur des écarts d'acquisition		
Résultat avant impôts	1 304 744	1 974 227
- Impôts sur les résultats	504 301	730 806
1/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		
RÉSULTAT NET	800 443	1 243 421
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	81 659	66 716
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	768 784	1 176 705

NOTE-R3 - MARGE D'INTERETS

	En milliers de DH					
	31/12/2020			31/12/2019		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Opérations avec le clientèle	4 777 350	673 559	4 153 792	4 685 788	559 036	4 126 752
Comptes et prêts/emprunts	4 191 485	508 524	3 682 962	4 160 709	538 807	3 621 902
Opérations de pensions	-	2 841	2 841	100	3 045	2 945
Opérations de location-financement	585 865	112 194	473 671	524 979	17 184	507 795
Opérations Interbancaires	225 888	752 637	526 749	160 670	666 446	505 776
Comptes et prêts/emprunts	46 236	708 098	661 862	50 268	650 721	600 459
Opérations de pensions	179 652	44 539	135 113	110 402	15 725	94 677
Emprunts émis par le groupe						
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions						
Titres à revenu fixe						
Opérations de pensions						
Prêts/emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente						
Actifs détenus jusqu'à échéance						
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERÊTS OU ASSIMILÉS	5 003 238	1 376 196	3 627 043	4 846 458	1 225 483	3 620 976

EVOLUTION DU CAPITAL ET DES RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Capital appelé	2 050 000	2 050 000	2 050 000
Nombres d'actions	20 500	20 500	20 500
Résultat part du groupe	768 784	1 176 705	1 092 172
Résultat par action (KMAD)	38	57	53

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

NOTE - COMMISSIONS NETTES

	31/12/2020		
	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations avec les établissements de crédit avec la clientèle	1 293 293	- 308 690	984 603
Sur titres	526 271	- 54 665	471 606
De change	31 543	- 5 572	25 971
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	735 478	- 248 452	487 029
Prestation de services bancaires et financiers	199 131	-	199 131
produits nets de gestion d'OPCVM	10 576		10 576
produits nets sur moyen de paiement	128 078		128 078
assurance	3 396		3 396
autres	57 081		57 081
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	1 492 424	- 308 690	1 183 734

NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes à vue	582 412	166 576
Emprunts	1 921 828	3 827 901
Opérations de pension	896 080	1 050 068
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES	3 400 320	5 044 545

NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTELE

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires créditeurs	50 222 355	46 358 013
Comptes à terme	5 879 305	6 110 851
Comptes d'épargne à taux administré	10 078 860	9 845 966
Bons de caisse	1 100 122	2 148 662
Opérations de pension		888 550
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE	67 280 643	65 352 042

NOTE-A15-A16 - IMMOBILISATIONS

(en milliers de DH)

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 172 007	- 819 480	1 358 527	2 091 443	- 712 654	1 378 789
Equip. mobilier, installation	1 847 235	- 1 277 608	569 627	1 812 298	- 1 283 388	528 910
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	303 911	- 2 755	301 156	303 071	- 1 176	301 895
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 323 153	- 2 093 843	2 229 310	4 206 812	- 1 997 218	2 209 594
Logiciels informatiques acquis	1 484 299	- 1 028 705	455 594	1 244 754	- 926 981	317 773
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	107 769	-	107 769	99 824	-	99 824
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 592 068	- 1 028 705	563 364	1 344 578	- 926 981	417 597
TOTAL IMMOBILISATIONS	5 915 235	- 3 122 548	2 792 687	5 551 390	- 2 924 199	2 627 192

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

Information sectorielle au 31/12/2020

En milliers de dhs

	Banque de détail et de financement	Leasing	Total
MARGE D'INTÉRÊT	3 302 739	324 304	3 627 043
MARGE SUR COMMISSIONS	1 182 412	1 322	1 183 734
PRODUIT NET BANCAIRE	4 667 008	325 626	4 992 634
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	2 309 579	274 108	2 583 687
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 047 142	203 479	1 250 620
RÉSULTAT NET	623 088	177 355	800 443
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	591 429	177 355	768 784

IMPOTS COURANTS ET DIFFERES

(En milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Actifs d'impôts courants	960 963	1 170 185
Actifs d'impôts différés	1 663 600	1 592 245
Actifs d'impôts courants et différés	2 624 562	2 762 430
Passifs d'impôt exigible	1 211 082	1 220 714
Passifs d'impôt différé	684 081	652 502
Passifs d'impôts courants et différés	1 895 163	1 873 216

I9-NOTE-A5 - PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ASSIMILES - IFRS 9

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes à vue	1 897 521	1 574 773
Prêts	1 160 720	2 331 806
Opérations de pension		
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS AVANT DÉPRÉCIATION	3 058 241	3 906 580
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	3 338	3 146
bucket -1-	-	-
bucket -2-	-	-
bucket -3-	-	-
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS NETS DE DÉPRÉCIATION	3 054 903	3 903 434

I9-NOTE-A6 - PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes ordinaires	6 474 860	7 198 087
Prêts consentis à la clientèle	82 075 232	78 175 219
Opérations de pension		
Opérations de location-financement	11 524 806	12 346 527
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DÉPRÉCIATION	100 074 898	97 719 833
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	11 075 744	10 320 359
Bucket -1-	805 537	791 660
Bucket -2-	441 211	280 210
Bucket -3-	9 827 997	9 248 489
TOTAL DES PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	88 999 154	87 399 474

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATIONfor identification only
Deloitte Audit

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Société	Activité	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DES BANQUES	BANCAIRE	100,00%	100,00%	IG
INVESTIMA	SOCIÉTÉ DE PARTICIPATION	48,04%	48,04%	IG
SOGECAPITAL BOURSE	INTERMÉDIATION EN BOURSE	100,00%	100,00%	IG
SOGECAPITAL GESTION	GESTION D'ACTIFS	99,94%	99,94%	IG
SOGECAPITAL PLACEMENT	GESTION D'ACTIFS	99,96%	99,96%	IG
SOGELEASE	LEASING	100,00%	100,00%	IG
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	BANCAIRE	99,92%	99,92%	IG
SOGEFINANCEMENT	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	100,00%	100,00%	IG
ATHENA COURTAGE	COURTAGE D'ASSURANCE	96,93%	96,93%	IG
FONCIMMO	ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	100,00%	100,00%	IG
SOGECONTACT	CENTRE D'APPEL	99,83%	99,83%	IG
CRÉDIT EQDOM	CRÉDIT À LA CONSOMMATION	56,82%	55,21%	IG
LA MAROCAINE VIE®	ASSURANCES	49,01%	49,01%	MEE
ALD AUTOMOTIVE	LOCATION LONGUE DURÉE	15,00%	15,00%	MEE

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/2019	Dotation	Reprise disponible	Reprise utilisée	Autres variations	31/12/2020
Provisions pour engagement par signature	432 159	91 626	- 120 692	-	10	403 083
Bucket 1	56 163	56	- 4 641			51 578
Bucket 2	19 233	1 305			10	20 528
Bucket 3	356 763	90 265	- 116 051		-	330 977
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	483 408	40 743	- 18 850		4 549	509 850
Autres provisions pour risques et charges	94 279	146 789	- 8 454	- 1 890	47 245	291 645
Provisions pour risques et charges	1 009 846	279 158	- 147 996	- 1 890	51 784	1 204 578

19-NOTE-A2.2 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS À LA JV PAR RÉSULTAT

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Actions et autres titres à revenu variable	62 653	73 918
Titres de participation non consolidés	282 935	313 367
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	345 588	387 285

19-NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Effets publics et valeurs assimilées	7 081 388	5 094 202
Obligations et autres titres à revenu fixe	13 437	21 537
Titres subordonnés		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI AVANT DEPRECIATION	7 094 825	5 115 739
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	- 674	- 467
bucket -1-	- 674	- 467
bucket -2-		
bucket -3-		
TOTAL TITRES AU COÛT AMORTI NET DES DEPRECIATIONS	7 094 151	5 115 272

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

19-NOTE-CNR - COÛT NET DU RISQUE

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
Dotation aux provisions	- 1 527 575	- 1 415 183
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	- 1 431 296	- 1 299 755
bucket 1	- 22 832	- 37 856
bucket 2	- 163 711	
bucket 3	- 1 244 753	- 1 261 899
Provisions engagements par signature	- 61 296	- 69 262
bucket 1	- 56	
bucket 2	- 1 305	
bucket 3	- 59 935	- 69 262
Autres provisions pour risques et charges	- 34 983	- 46 166
Reprises de provisions	776 479	1 260 959
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	673 579	1 103 634
bucket 1	7 312	10 719
bucket 2	2 592	139 837
bucket 3	663 675	953 078
Reprises de provisions engagements par signature	90 362	109 694
bucket 1	4 641	45 131
bucket 2		40 922
bucket 3	85 721	23 641
Reprise des autres provisions pour risques et charges	12 538	47 631
Variation des provisions	- 381 971	- 359 297
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	- 44 853	- 57 932
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	- 363 905	- 306 381
Récupérations sur prêts et créances amorties	28 677	25 659
Autres pertes	- 1 890	- 20 643
COÛT DU RISQUE	- 1 133 066	- 513 521

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres clôture : 31/12/2018	2 050 000	7 361 960	-	1 637 202	-	10 848 762	738 969	11 587 731
Opération sur capital	-	553 856	-	553 856	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	369 002	-	369 000	38 966	478 596
Résultat de l'exercice	-	-	-	1 176 704	-	1 176 705	68 716	1 245 421
Divers opérations sur capitaux propres	-	-	-	247 627	-	247 627	5	247 632
Variation de périmètre	-	-	-	264 262	-	264 262	19 942	244 220
Capitaux propres clôture : 31/12/2019	2 050 000	7 719 416	-	1 807 595	-	11 573 001	720 737	12 293 738
Opération sur capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-	-	-	1 697	1 697
Résultat de l'exercice	-	-	-	768 784	-	768 784	31 659	800 443
Divers opérations sur capitaux propres	-	767 868	-	861 905	-	84 037	4 572	98 608
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres clôture : 31/12/2020	2 050 000	8 487 284	-	1 714 464	-	12 247 748	746 127	12 993 875

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Tableau des flux de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
Résultat avant impôt	1 304 807	1 974 227
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	283 859	292 628
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	213	-5 671
+/- dotations nettes aux provisions	771 137	221 911
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-53 657	-55 210
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-12 515	-11 134
+/- autres mouvements	-16 241	373
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	972 796	442 897
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-888 987	1 264 243
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	-405 875	-4 455 786
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-1 833 228	3 207 131
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-12 714	198 733
- Impôts versés	-530 402	-629 581
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-3 671 205	-415 260
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-1 393 602	2 001 865
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	16 154	-189 660
+/- flux liés aux immeubles de placement		
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-341 606	-431 184
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	-325 452	-620 844
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	50 480	-318 356
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-375 486	-470 987
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-325 006	-789 343
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-43 358	-90 576
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2 087 418	501 102
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 653 401	6 152 299
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 245 168	4 216 580
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 408 232	1 935 719
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 618 865	6 653 401
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	3 303 755	5 245 168
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 315 109	1 408 232
Variation de la trésorerie nette	-2 034 536	501 102

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

Actifs au titre de droits d'utilisation

	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations corporelles	2 229 310	2 209 594
Dont: droits d'utilisation des contrats de location	365 416	326 460

Passifs au titre de dettes locatives

	31/12/2020	31/12/2019
Comptes de régularisation et autres passifs	4 602 060	4 734 421
Dont: dettes locatives	229 218	186 780

Détail des charges de contrats de location

	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et charges assimilées	- 1 376 186	- 1 225 483
Dont: Charges d'intérêts sur dettes locatives	- 11 725	- 11 395
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	- 284 609	- 292 628
Dont: dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	- 51 198	- 44 280

CONTRATS DE LOCATION - ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION: VARIATION (PRENEUR)

	31/12/2019	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2020
Valeur brute	345 086	82 508	-1009	426 585
Amortissements et dépréciations	- 38 573	-43 070	328	-81 315
TOTAL IMMOBILIER	306 513	39 438	-681	345 270
Valeur brute	25 189	8 330	-3	33 516
Amortissements et dépréciations	-5242	-8 128		-13 370
TOTAL MOBILIER	19 947	202	-3	20 146
TOTAL DROITS D'UTILISATION	326 460	39 640	-684	365 416

GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JV

	31/12/2020	31/12/2019
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	118 517	73 335
GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS/PASSIFS DE TRANSACTION	91 588	58 230
GAINS OU PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS/PASSIFS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT	26 920	14 105
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	-	-
GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	-	-
RÉMUNÉRATION DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES (DIVIDENDES)	-	-

EVENTUALITES ET ENGAGEMENT HORS BILAN DONNES ET RECUS

NOTE-HB1 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

(en milliers de DH)

	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNES		
Aux établissements de crédit		
A la clientèle	2 489 331	5 412 851
Ouverture de crédit		
Autres engagements en faveur de la clientèle		
Total des engagements de financement donnés	2 489 331	5 412 851
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS RECUS		
des établissements de crédit	285 572	283 674
de la clientèle		
Total des engagements de financement reçus	285 572	283 674

NOTE-HB2 - ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	31/12/2020	31/12/2019
Engagements de garantie donnés		
D'ordre des établissements de crédit	3 250 945	3 638 138
D'ordre de la clientèle	10 058 273	9 790 058
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Total des engagements de garantie donnés	13 309 218	13 428 196
Engagements de garantie reçus		
des établissements de crédit	8 927 349	4 823 385
de l'état et d'autres organismes de garantie	4 995 536	2 870 546
Total des engagements de garantie reçus	13 922 885	7 693 932

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

ECARTS D'ACQUISITION

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Valeur brute comptable en début de période	439 887	400 200
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en début de période	291 692	252 005
Acquisitions		39 687
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	439 887	439 887
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période	- 148 195	- 148 195
Valeur nette comptable en fin de période	291 692	291 692

Répartition des créances, engagements et dépréciations par Bucket sous IFRS9 au 31/12/2020

	Créances et Engagements			Dépréciations		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédits et assimilés au coût amorti	1 058 241	-	-	3 338	-	-
Prêts et créances sur la clientèle et assimilés au coût amorti	87 650 250	3 596 982	12 827 666	806 537	441 211	9 027 997
Titres de dettes au coût amorti	7 094 494	-	-	343	-	-
Engagements Hors Bilan	14 578 557	468 612	751 381	51 578	20 528	330 977

COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	31/12/2020	31/12/2019
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	-	-
Comptes d'encaissement		
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	105 473	170 964
Autres débiteurs et actifs divers	834 983	740 496
Total des comptes de régularisation et actifs divers	940 456	911 460
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	132	67
Comptes d'encaissement		
charges à payer et produits constatés d'avance	1 381 243	1 184 707
Dettes locatives	229 218	186 780
Autres créditeurs et passifs divers	2 991 467	3 362 868
Total des comptes de régularisation et passifs divers	4 602 060	4 734 421

 FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

 for identification only
 Deloitte Audit

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Autres dettes représentées par un titre	17 188 856	17 483 380
titres de créances négociables	16 961 509	17 269 844
emprunts obligataires	227 347	213 536
Dettes subordonnées	3 257 976	3 633 462
emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
titres subordonnés		
à durée déterminée	3 257 976	3 633 462
à durée indéterminée		
Total	20 446 832	21 116 842

PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

En milliers de DH

	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'assurance	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-
Produits nets des immobilisations en location simple	1 109	-	1 109	3 413	-	3 413
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	-	-	-	-	-	-
Autres produits	121 021	61 647	59 374	95 576	62 522	33 054
Total	122 130	61 647	60 483	98 989	62 522	36 467

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	31/12/2020	31/12/2019
Charges de personnel	- 1 222 630	- 1 268 115
Impôts et taxes	- 54 604	- 55 074
Charges externes	- 1 086 119	- 946 463
Autres charges générales d'exploitation	39 015	33 638
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	- 284 609	- 292 628
Charges générales d'exploitation	- 2 608 947	- 2 528 642

CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

En milliers de DH

	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'impôts courant	- 530 339	- 629 581
Charge nette d'impôt différé de l'exercice	26 038	101 226
Charge nette d'impôt sur les bénéfices	- 504 301	- 730 806

FIDAROC GRANT THORNTON
POUR IDENTIFICATION

for identification only
Deloitte Audit

PARTIES LIÉES

Entreprises consolidées par Intégration globale

Actif		
prêts, avances et titres	-	4 281 613
Comptes ordinaires	-	439 643
Prêts	-	3 725 871
Titres	-	116 099
Opérations de location financement		
actifs divers	-	53 765
Total	-	4 335 378
Passif		
dépôts	-	4 566 879
Comptes ordinaires	-	440 251
Autres emprunts	-	4 126 628
dettes représentées par un titre		
passif divers	-	169 706
Total	-	4 736 585
Engagements de financement et de garantie		
Engagements donnés		
Engagements reçus		

Entreprises consolidées par Intégration globale

Intérêts et produits assimilés	-	147 786
Intérêts et charges assimilés	-	149 990
Commissions (produits)	-	21 224
Commissions (charges)	-	244
Prestations de services données	-	30 802
Prestations de services reçues	-	
Loyers reçus	-	3 638
Autres	-	53 216

COMPTES CONSOLIDÉS IAS/IFRS DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES AU 31/12/2020

ETATS CONSOLIDÉS NEANT AU 31/12/2020

Etat de résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en KP
 Immeubles de placement

FIDAROC GRANT THORNTON
 POUR IDENTIFICATION

for identification only
 Deloitte Audit

ANALYSE DES RÉSULTATS AVEC LA PARTICIPATION DES FILIALES

Dénomination de la société émettrice	En milliers de Dirhams	
	Participation au capital en 31/12/2020	Produits inscrits au CPC
Participations dans les entreprises liées		111 609
SOGELEASE	100,0%	-
SOGECAPITAL GESTION	99,94%	28 429
INVESTIMA	56,61%	4 036
SOGECAPITAL BOURSE	100,00%	-
SOGCONTACT	100,00%	-
SOGECAPITAL PLACEMENT	99,94%	576
FONCIMMO	100,00%	-
LA MAROCAINE VIE	49,01%	14 422
ATHENA COURTAGE	97,00%	55 284
BANQUE OFFSHORE	99,92%	5 834
SOGEFINANCEMENT	60,00%	-
CREDIT EQDOM	53,72%	-
ALD AUTOMOTIVE	15,00%	3 028
Autres titres de participation		7 942
FINEA	0,32%	51
LESIEUR AFRIQUE	0,03%	36
PME CROISSANCE	9,33%	2 040
CENTRE MONÉTIQUE INTERBANCAIRE	11,20%	4 400
SOGEPID	5,00%	247
SOGEOS	13,20%	1 168

HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

	DELOITTE						FIDAROC						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année*			Montant/Année			Pourcentage/Année*			
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	1 288	1 215	1 182	100%	100%	54%	853	805	782	100%	100%	57%	6 125
Émetteur	1 288	1 215	1 182	100%	100%	54%	853	805	782	100%	100%	57%	6 125
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	995	-	0%	-	-	-	595	-	0%	-	1 590
Émetteur	-	-	995	-	0%	-	-	-	-	-	0%	-	995
Filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	1 288	1 215	2 177	100%	100%	100%	853	805	1 377	100%	100%	100%	7 715
Autres prestations rendues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général	1 288	1 215	2 177	100%	100%	100%	853	805	1 377	100%	100%	100%	7 715

(*) Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**



**Rapport Spécial des commissaires aux comptes
Exercice du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020**

**Aux Actionnaires de la
SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES**
55 bd Abdelmoumen
Casablanca

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil de Surveillance ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. *Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société ATHENA COURTAGE*

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.2. *Convention conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société FONCIMMO*

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.3. *Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG OFFSHORE*

1.3.1 Prestations Contrôle niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.3.2 Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
- En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 1.781 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL BOURSE

1.4.1 Prestations Contrôle niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 27 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procédera à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de

la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.4.2 Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 29 décembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de service dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les projets du client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.5. Convention conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL GESTION

1.5.1 Prestations Contrôle niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 24 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe Contrôle niveau 2 SGMA procède à la réalisation de missions Contrôle niveau 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie Contrôle niveau 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.5.2 Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} décembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.

• Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE

1.6.1 Prestations contrôle niveau 2

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 28 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre du renforcement du dispositif de Contrôle niveau 2 à l'échelle du Groupe SG MAROC et conformément à l'organisation cible validée, une extension du périmètre des missions a été entreprise début 2020 afin de couvrir les filiales.

A cet effet, l'équipe CONTRÔLE NIVEAU 2 SGMA procédera à la réalisation de missions CONTRÔLE NIVEAU 2 au niveau des filiales conformément au plan de contrôle 2020 validé, et aux termes de la convention qui sera signée par SG MAROC avec ses filiales. Les missions seront déroulées en référence à la méthodologie CONTRÔLE NIVEAU 2 Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.6.2 Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 septembre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service. L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses. Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 620 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.7. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société EQDOM sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique :

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.

En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 447 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.8. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Marocaine Vie sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique :

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
- En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le Taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 174 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.9. Convention conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société NEMA CAPITAL sur la prestation de service pour la mise en place d'un dispositif de support informatique :

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information.
 - L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
 - Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques.
- En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.10. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECONTACT

1.10.1 Contrat de prestation de services pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Convention non préalablement autorisée par le Conseil de surveillance.

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 02 octobre 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations :

- Tous conseils, prestations de services, expertises, études, enseignements se rapportant à l'organisation des entreprises et au traitement de l'information,
- L'assistance pour la réalisation et la commercialisation de services de développement informatiques.
- Le support, la maintenance, l'exploitation et l'hébergement des plateformes informatiques. En considération du/des Service(s) rendus par le Prestataire au Client en vertu de ce Contrat, le Prestataire doit recevoir une rémunération de pleine concurrence en fonction de la nature du service.

L'ensemble des jours / homme consommés seront facturés au client sur base d'un taux journalier interne moyen ou du taux journalier externe. Le taux journalier interne moyen pourra être revu chaque année, il est calculé par la direction financière du Prestataire et soumis à validation du client. Le taux journalier externe s'applique dans le cadre de prestations projets, dans le cas où une ressource externe est amenée à intervenir sur les Projets du Client. L'intervention d'une ressource externe est sujet à une validation préalable par le client de la fiche d'engagement de dépenses.

Une estimation de la charge Jours hommes est donnée au début du projet le client est notifié de toute éventuelle réévaluation de la charge au cours du projet.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.10.2 Traitement des EER à distance

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 juillet 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Dans un contexte de pandémie mondiale, les régulateurs (BAM & CNDP) ont mis en place un ensemble d'assouplissements réglementaires permettant d'encourager l'ouverture de compte à distance. Dans ce cadre, Société Générale

Maroc a initié la mise en place d'un nouveau modèle relationnel, dont la première brique est la mise en place d'une nouvelle offre d'Entrée En Relation 100% à distance, commercialisée mi-juillet sous une marque différenciée de l'offre classique Société Générale. A cet effet, SGMA et SOGECONTACT ont décidé de conclure un contrat de services, pour formalisation du cadre de collaboration et définition des conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. La convention prévoit :

- Fournir à SGMA un service complet permettant de répondre à la prise en charge et à la gestion des entrées en relation à distance des prospects appartenant à la cible, conformément aux procédures convenues,
 - Analyse de la demande d'entrée en relation (Contrôles de complétude, indices d'américanité, conformité...)
 - Entretien téléphonique avec le client
 - Ouverture de compte et son activation en ligne.
 - Création de la carte bancaire et envoi au domicile du client
- Le prix de la position a été arrêté d'un commun accord entre les Parties sur la base d'un montant forfaitaire mensuel égal à la somme de 22 000 DH.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.11. Conventions Conclues entre la Société Générale France et SGMA :

1.11.1 SGSS GALLERY :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : La SGMA se positionne en tant que prestataire de services dont les principales prestations : Dans le cadre du développement de l'activité Titres, SGSS a mis à disposition de la SGMA son portail SGSS Gallery (aujourd'hui migré vers SG Markets) permettant aux clients locaux de la SGMA d'envoyer leurs instructions de règlement/livraison de façon dématérialisée. La convention a pour objet d'encadrer la mise à disposition du portail Custody International (ex SGSS Gallery) de SG Markets. Le portail SG Markets est mis à disposition de la SGMA à titre gracieux.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.11.2 JV Titres – SGSS :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 avril 2020

Nature, objet et modalités de la convention : Suite à la signature d'un accord de JV global entre AFMO et SGSS en 2007 dans le but de développer l'offre de services titres au sein des entités AFMO, un accord de JV local a été signé en 2013. Cet accord de JV a été renouvelé en 2020 dans le cadre de la revue des contrats de JV. L'accord de JV a pour objet de définir les règles d'organisation et de fonctionnement de la JV signée entre SGMA et SGSS. L'accord de JV ne fait pas l'objet d'une facturation mais d'un partage analytique des revenus et charges de la JV selon les termes de l'accord.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

1.11.3 Traitement des alertes embargo de niveau 2 :

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.
- **Date de la convention** : Novembre 2020
- **Nature, objet et modalités de la convention** : Dans le cadre du projet de mise en place d'un site de résilience pour le traitement des alertes embargo de niveau 2, une nouvelle équipe a été créée à Bucarest et sera notamment en charge de traiter ces alertes pour plusieurs entités du Groupe dont SG Maroc fait partie. Le traitement des alertes transactionnelles Embargo de niveau 2 constitue le deuxième niveau de vérification dans le cadre du dispositif de traitement des alertes Embargo : Un premier niveau d'analyse applique une approche basée sur des règles (basée sur les informations disponibles dans le message) pour libérer des faux positifs ou escalader l'alerte, en ligne avec les règles d'escalade ou en cas de doute, pour investigation et prise de décision par le niveau 2. L'équipe de traitement des alertes de niveau 2 est une équipe étendue basée sur deux sites : Paris et Bucarest. Les services fournis par l'équipe de traitement des alertes de Niveau 2 sont résumés ci-après :
 - o Recevoir des alertes de SG Maroc ;
 - o Recueillir, si besoin, toutes les informations pertinentes nécessaires (éléments KYC, informations sur le donneur d'ordre ou le bénéficiaire, origine ou destination des marchandises, documentation de transport, factures, objet économique de la transaction, toute autre documentation liée à la transaction) ;
 - o Sur la base des informations et de la documentation recueillie, évaluer la transaction avec une approche aux risques Sanctions et Embargos et décider de libérer ou bloquer l'alerte (le gel des fonds fait aussi partie du périmètre) ;
 - o Effectuer une surveillance régulière des activités, des reportings et des contrôles sur la qualité des services fournis.
Des contrats MSA et CSA, ont été mis en place afin de définir les processus, la gouvernance ainsi que les contrôles de cette prestation. Ces contrats sont établis entre SG (SA) en sa qualité de prestataire et SGMA en tant que client.
 - o Facturation de la prestation : Les alertes de SGMA sont aujourd'hui centralisées à Paris et la facturation est faite de manière indirecte à travers de frais de structure, la facture sera adressée par SGEBS à SGSA et les entités légales seront intégrées dans les CSF du groupe.

Le Contrat d'Application relatif à cette prestation entrera en vigueur pour une durée indéterminée à compter de sa date de signature sous réserve de la réalisation préalable des formalités suivantes :

- o Obtention de l'extension de l'autorisation de La Commission Nationale de Contrôle de la Protection des Données à Caractère Personnel (CNDP), pour couvrir ce traitement à Bucarest ;
 - o Validation par le Conseil de Surveillance de la SGMA des contrats ;
 - o Signature de l'accord concernant le transfert des données entre SG EBS et SGMA.
- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020** : Néant.
 - **Montant décaissé au titre de l'exercice 2020** : Néant.

2 CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGELEASE MAROC

2.1.1 Convention de garantie « PROLEASE »

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 22 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGELEASE MAROC ont convenu de développer ensemble le produit « PROLEASE » destiné au financement en crédit-bail par le biais de SOGELEASE MAROC, de divers biens meubles à usage professionnel et dont le montant unitaire incluant l'encours éventuel ne dépassera pas MAD 500 000 (hors taxes). PROLEASE est placé exclusivement par les agences de la Société Générale Marocaine de Banques auprès de sa clientèle commerciale et des professions libérales. La Société Générale Marocaine de Banques couvrira à hauteur de 50% la perte définitive qu'elle pourrait être amenée à supporter suite à la défaillance éventuelle des locataires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.1.2 Convention de garantie SOGEQUIP

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Une convention a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention, modifiée en juin 2000, prévoit le développement du produit « SOGEQUIP » destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel et dont le prix ne dépasse pas MAD 2.000.000 HT.

Les contrats SOGEQUIP dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle commerciale et professions libérales.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont à la charge de la Société Générale Marocaine de Banques.

En contrepartie de cette garantie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération mensuelle sur la base de l'encours financier des contrats actifs de la période. Les conditions de cette rémunération sont déterminées d'un commun accord entre les deux parties en fonction de l'évolution des barèmes de location en crédit-bail.

Bien qu'arrêtée fin 2005, cette convention continue à produire ses effets au titre de la gestion des encours existants.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.1.3 Convention d'apporteur « PMELEASE+ »

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 juillet 2005

Nature, objet et modalités de la convention : Une convention d'apporteur a été conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE MAROC S.A. Cette convention prévoit le développement du produit «PMELEASE+» destiné au financement en crédit-bail de divers biens meubles et immeubles à usage professionnel.

Les contrats PMELEASE+ dont le financement est assuré par SOGELEASE MAROC S.A. sont placés exclusivement par les agences Société Générale Marocaine de Banques auprès de leur clientèle entreprise.

Les dossiers entrant dans le champ de PMELEASE+ concernent tout montant ne dépassant pas un plafond de MAD 1.000.000 H.T.

Les pertes définitives éventuelles enregistrées suite à la défaillance des locataires sont supportées par SOGELEASE MAROC S.A.

En contrepartie, SOGELEASE MAROC S.A. alloue une rémunération d'apport flat à la Société Générale Marocaine de Banques de 1%.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.1.4 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

- **Personne concernée** : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

- **Date de la convention** : 1^{er} janvier 2010

- **Nature, objet et modalités de la convention** : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.

Ce service permet à SOGELEASE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

- **Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020** : KMAD 54 HT.

- **Montant encaissé au titre de l'exercice 2020** : KMAD 65 TTC.

2.1.5 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 4.019 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 6.344 TTC.

2.1.6 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par SOGELEASE MAROC au profit de SOCIETE GENERALE MAROCAINE DE BANQUES des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération annuelle.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 1.236 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.1.7 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SOGELEASE MAROC

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 24 février 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 300 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 360 TTC.

2.1.8 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment (LAB) conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par Monsieur Ahmed EL YACOUBI

Date de la Convention : 08 mai 2012

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la SGMA procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de la SGMA.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.1.9 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGELEASE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : Premier semestre 2013.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGELEASE moyennant une rémunération annuelle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} semestre 2013

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.2. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

2.2.1 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société La Marocaine-Vie

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2004

Nature, objet et modalités de la convention : La Marocaine-Vie et la banque ont convenu de mettre en place une convention de services bancaires, d'une part sur les comptes de La Marocaine-Vie et d'autre part sur les comptes bancaires domiciliés par les clients de La Marocaine-Vie auprès de la banque. L'article 9 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services à La Marocaine-Vie en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.2.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la MAROCAINE VIE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à LA MAROCAINE VIE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 136 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 163 TTC.

2.2.3 Convention d'audit conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} février 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques

au profit de la Marocaine Vie moyennant une rémunération semestrielle. Ce contrat est entré en vigueur le 1^{er} février 2011.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.2.4 Convention de vérification de Lutte Anti-Blanchiment conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et LA MAROCAINE-VIE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} juillet 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les modalités dans lesquelles la Société Générale Marocaine de Banques procède au contrôle et vérification dans le cadre :

- des souscriptions des personnes morales ou physiques à un contrat d'assurance vie via le réseau d'agences de SGMA.
- des demandes de paiement de prestation, de rachat ou de versement d'un contrat de capitalisation / Assurance Vie dès lors que le contrat en question a été souscrit via le réseau d'agences de SGMA.

L'article 7 de ladite convention, fixe les modalités de facturation des services au bénéficiaire en fonction de la nature de la prestation.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.2.5 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société LMV

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 07 avril 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 70 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.2.6 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la LMV (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la Marocaine vie des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 143 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 729 TTC.

2.3. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL GESTION

2.3.1 Contrat de bail à usage commercial conclu entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 21 avril 2001

A compter du 1er janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 333 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 279 TTC

2.3.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL GESTION des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 10.708 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 11.108 TTC.

2.3.3 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mai 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL GESTION confie à la Banque, la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 50.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 50 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 60 TTC.

2.3.4 Convention de prestations de services conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL GESTION

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 17 juin 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu des termes de cette convention, SGMA s'engage à effectuer les prestations d'assistance dans les domaines de « Conformité Sécurité Financière » et « Conformité Réglementaire » moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 60.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 60 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.4. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECAPITAL BOURSE

2.4.1 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 21 avril 2001

A compter du 1^{er} janvier 2008, les parties ont décidé de modifier article par article le contrat de bail initial et d'adopter un nouveau contrat le 28 juin 2011.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE d'un local à usage de bureau y compris l'eau, le téléphone et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 330 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 359 TTC.

2.4.2 Convention de rétrocession de commissions de courtage

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 31 décembre 1996

Date de l'avenant de la convention du 31.12.1996 : 01 janvier 2013

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit que SOGECAPITAL BOURSE rétrocède à la Société Générale Marocaine de Banques 5% des commissions de courtage perçues par elle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 24 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 54 TTC.

2.4.3 Convention de mise à disposition du personnel

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL BOURSE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 6.206 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 7.848 TTC.

2.5. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société SOGECONTACT

2.5.1 Convention de prestation de service SOGETEL

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} août 2006

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit que SOGECONTACT fournisse à la Société Générale Marocaine de Banques un service complet permettant la réception et la prise en charge des appels entrants ainsi que la réalisation des appels sortants de la clientèle de la banque moyennant une rémunération s'élevant à MAD 25.000 par position. A compter du 1^{er} janvier 2008, un avenant a été établi pour modifier l'article 8.1 du contrat de prestation de service, et en date du 1^{er} janvier 2011 un deuxième avenant a été établi pour modifier le prix de la position de 25.000 MAD à 22.000 MAD la position.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 11.645 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.6. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société Générale France

2.6.1 Convention de prestation de services centraux et de services informatiques intra-groupe

Date de la convention : 21 décembre 2012

Personnes concernées : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de ce contrat, Société Générale France assure l'assistance à un certain nombre de services centraux de la Société Générale Maroc (*secrétariat général, DRH, Direction Financière, Direction des Risques, Direction juridique, ...*). Le coût de cette prestation facturée par Société Générale France est calculé sur la base des coûts directs et indirects réels augmenté d'une marge de 5%.

Société Générale France effectue, également, dans l'intérêt de Société Générale Maroc les prestations de services informatiques suivantes :

- Permettre l'accès à Société Générale Maroc à une base documentaire informatisée dans les domaines informatique, finance, juridique, fiscalité, risque, ressources humaines, ...
- Mettre en œuvre une veille technologique permettant d'orienter Société Générale Maroc dans ses choix stratégiques IT,
- Conseiller Société Générale Maroc dans sa politique de développement informatique.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 77.471 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.6.2 Contrat de garantie

Personnes concernées : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la convention : 30 mars 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat de garantie à première demande conclu entre la Société Générale France et la Société Générale Marocaine de Banques (revu annuellement), la Société Générale France se porte inconditionnellement garante de la bonne fin de tous les engagements de certaines contreparties vis-à-vis de la Société Générale Marocaine de Banques, et de ceux que cette dernière pourrait être amenée à leur accorder à hauteur d'un montant maximum égal pour chaque contrepartie au montant des concours excédant 20% des fonds propres nets de la Société Générale Marocaine de Banques et ce dans la limite d'un montant maximum de MEUR 350.

La rémunération de la présente garantie est fixée à 0,35% l'an, payable semestriellement à terme échu et calculée à partir des encours de fin de mois des risques susmentionnés sur la part excédent le seuil ci-dessus.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.6.3 Contrat d'ouverture de crédit

Personne concernée : M. Didier Alix et M. Jean-François Sammarcelli, directeurs généraux délégués de la Société Générale France, sont membres du Conseil de Surveillance de la Société Générale Marocaine de Banques.

Date de la Convention : 23 octobre 2007

Nature, objet et modalités de la convention : Conformément au contrat la SG France a accepté d'ouvrir en faveur de la SGMA une ligne de crédit d'un montant maximum de 100.000 KEUROS qui ne sera actionné qu'en cas de besoin (Ligne Filet). La rémunération du présent contrat est fixée à 0,0625% l'an, calculé au prorata temporis et perçu trimestriellement.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 641 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 583 TTC.

2.7. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

2.7.1 Convention de garantie conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention vise à couvrir EQDOM, à raison de 50%, contre la perte définitive suite à la défaillance des bénéficiaires du crédit « FLASH », clients apportés par la Société Générale Marocaine de Banques. En rémunération de cet engagement, la Société Générale Marocaine de Banques reçoit une commission calculée sur l'encours financier des crédits « FLASH » selon un taux déterminé annuellement.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.7.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à EQDOM de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 358 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 430 TTC.

2.7.3 Convention de la mise à disposition du personnel (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention, non écrite, prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM du personnel détaché pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 10 509 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 9 522 TTC.

2.7.4 Convention de la prestation d'audit

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} février 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité de contrôle périodique par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'EQDOM moyennant une rémunération semestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.7.5 Convention de gestion et de centralisation du service titres conclue avec la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 décembre 2003
Avenant en date du 25 septembre 2018

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention a pour objet d'assurer la gestion et la centralisation du service titres EQDOM par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROCAINE DE BANQUES moyennant une rémunération annuelle forfaitaire. Un avenant a été conclu entre les parties en date du 25 Septembre 2018 afin d'apporter un amendement à l'annexe 1.
En rémunération de l'ensemble des prestations définies, la SGMA prélèvera sur présentation de facture une commission forfaitaire annuelle de 150.000 MAD HT

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 150 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 180 TTC.

2.7.6 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 janvier 2015

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de la société EQDOM d'un local aménagé au premier étage de la villa à usage commercial et bureaux, objet du titre foncier N° 144605/12 dont le RDC abrite une agence bancaire SGMA, situé à Route Secondaire 111-Lotissement Espérance Ain Sbâa- d'une superficie approximative de 80m² moyennant une rémunération mensuelle de 14.172 TTC.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.7.7 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société EQDOM

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : Le 25 mai 2017

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 255 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 300 TTC.

2.8. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

2.8.1 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ALD AUTOMOTIVE

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2010

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ALD AUTOMOTIVE d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C. Ce service permet à ALD AUTOMOTIVE de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 53 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.8.2 Convention de commissionnement sur opérations avec les clients

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 10 décembre 2001

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, ALD AUTOMOTIVE réalise une partie de ses opérations avec des entreprises, des professionnels et des particuliers conseillés par le réseau bancaire Société Générale Marocaine de Banques.

Le réseau intervient comme prescripteur pour ALD AUTOMOTIVE qui lui verse une rémunération calculée en fonction du chiffre d'affaires apporté.

Le montant HT de la commission est égal à 1,20% du prix d'achat HT des véhicules entrant dans le cadre des prestations définies, lorsque les financements portent sur de nouveaux véhicules et 0,60% sur des véhicules de renouvellement.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 238 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 706 TTC.

2.8.3 Convention de la prestation d'Audit

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI

Date de la Convention : 10 décembre 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat a pour objet de définir les conditions d'exercice de l'activité contrôle périodique par SGMA au profit de ALD moyennant une rémunération semestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.8.4 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} octobre 2015.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de ALD AUTOMOTIVE d'un local à l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble sis au 170, Boulevard Lalla Yacout, Casablanca, d'une superficie de 29m² ainsi qu'une partie du local technique évalué à 5m² pour héberger son « site de repli » dans le cadre de son dispositif de plan de continuité d'activité (PCA) moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 27 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 33 TTC.

2.8.5 Convention de Prestation Juridique conclue entre la SGMA et la Société ALD

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mars 2016

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations de conseil juridique. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 50 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.9. Convention de prestation de services conclue entre Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

2.9.1 Contrat de bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2002

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 10 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 12 TTC.

2.9.2 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 19 mai 2014

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de FONCIMMO des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 1.675 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 2.448 TTC.

2.9.3 Convention de recouvrement commerciale conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 octobre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon cette convention qui annule celle signée entre les deux parties en date du 14 Février 2017, FONCIMMO a pour mission d'optimiser l'activité recouvrement commercial de la Banque, son intervention vise au premier lieu, la récupération intégrale ou partielle de la créance de la SGMA.

FONCIMMO a pour mission :

- D'optimiser l'activité commerciale de la Banque, son intervention vise la récupération totale ou partielle de la créance de la SGMA. Elle n'a donc pas vocation à dégager des marges élevées au détriment de la récupération des engagements contentieux. Les biens récupérés sont achetés par FONCIMMO dans le cadre d'opérations commerciales pures pour les céder après. Cette structure analyse tous les dossiers présentés par la DREC mais se réserve le droit de rejeter un dossier si les conditions de revente jugées difficiles.
- D'apporter à la banque son expertise en matière de conseil immobilier.
- D'optimiser la cession d'actifs immobiliers hors exploitation de la Banque. Elle intervient à la demande et pour le compte de Direction des Moyens Généraux.

En rémunération de cette prestation, FONCIMMO est rémunéré à hauteur de 5% du montant d'acquisition du bien dans le cadre de :

- Sa participation aux ventes aux enchères organisées par le tribunal
- Ou suite à un arrangement à l'amiable entre le Client et le Débiteur.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.9.4 Convention d'intermédiation dans la cession d'actifs immobiliers SGMA assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et FONCIMMO

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 octobre 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention qui annule et remplace celle signée entre les deux parties en date du 1^{er} avril 2014, et portant sur le même objet, a pour objet d'optimiser l'activité de cession des actifs hors exploitation de SG Maroc.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.10. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et INVESTIMA

2.10.1 Contrat de bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et la société INVESTIMA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} janvier 2002

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'INVESTIMA d'un local à usage de bureau moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.10.2 Convention de Fourniture de Services et d'Assistance conclue entre la SGMA et la Société d'INVESTIMA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 23 décembre 2016

Date Effet : 1^{er} janvier 2017
Et Avenant du 02 décembre 2019.

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de ce contrat, le bénéficiaire confie à la Banque les missions ci-après citées :

Mission 1 : Fourniture de matériels et moyens généraux : Dans le cadre du Contrat, la Banque fournira au bénéficiaire tous les moyens matériels dont il lui sera fait la demande, nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 2 : Fourniture de personnel détaché : La Banque fournira au bénéficiaire tout le personnel détaché dont il sera fait la demande pour l'exécution des prestations nécessaires à la bonne marche de son activité.

Mission 3 : Assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule Gestion des Filiales et Fiscalité ;

Mission 4 : Assistance Juridique par la Direction des Affaires Juridiques ;

La DAJ s'engage, pendant toute la durée du Contrat, à :

- Consacrer au Bénéficiaire des ressources en nombre suffisant pour couvrir les prestations, d'une compétence et d'une expérience adaptée ;
- Mettre à la disposition du Bénéficiaire, dans un délai acceptable, variable en fonction de la complexité de la demande à traiter, les ressources nécessaires à la réalisation de missions ou de travaux ponctuels dans le périmètre d'intervention de la DAJ.
- Rendre compte au Bénéficiaire, de tout dysfonctionnement ou anomalie constatés lors de l'exécution des prestations, de nature à engendrer un quelconque risque juridique ou opérationnel potentiel pour le bénéficiaire.

Mission 5 : Assistance et conseil financier par la Direction du Conseil : Le bénéficiaire confie à la Direction de Conseil la mission d'être son conseiller financier étant entendu que le bénéficiaire décide en dernière analyse de ses choix d'investissement et ce indépendamment des conseils qui pourrait être formulés par la Direction de Conseil.

- **Avenant N° 1** au Contrat de Fourniture de Services et d'Assistance en date du 31/12/2018 :

En date du 31/12/2018, SKI et la SGMA ont conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance par lequel la banque s'engage à fournir à SKI toute l'assistance nécessaire à la bonne marche de son activité, et notamment celle relative à la gestion d'INVESTIMA en tant que OPCC. Or, à ce jour, Investima ne dispose pas du contrat d'OPCC. Le dossier de demande d'agrément, notamment le règlement de gestion liant les deux entités (SKI et INVESTIMA) est en effet en cours de préparation. Aussi SKI n'est pas encore en mesure d'exercer son activité de gestion.

Par ailleurs, la société INVESTIMA ayant antérieurement conclu un contrat de fourniture de services et d'assistance avec SGMA résilié de manière prématuré le 31/12/2018 en prévision de l'obtention de l'agrément OPCC, est la seule à être en mesure de bénéficier des prestations objet du contrat et à se décharger des obligations qui en résultent.

En conséquence, les parties sont convenues de modifier SKI par INVESTIMA.

L'avenant a pour objet de modifier les Parties au contrat en subrogeant SKI dans la totalité de des droits et ses obligations par INVESTIMA. Il est conclu pour une durée qui démarre à compter de la date de prise d'effet jusqu'à la date d'obtention par INVESTIMA de l'agrément OPCC.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 2.285 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 1.865 TTC.

2.11. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

2.11.1 Convention de mise à disposition de moyens humains et techniques conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et Société Générale Offshore

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI

Date de la convention : 03 janvier 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques, au profit de Société Générale Offshore, des moyens humains et techniques dans le cadre de ses activités professionnelles (en termes de gestion administrative, financière et commerciale) moyennant une rémunération mensuelle pour la mise à disposition des moyens humains et trimestrielle pour la mise à disposition des moyens techniques.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 5.849 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 6.558 TTC.

2.11.2 Convention de lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent conclue entre la SGMA et la Société Générale OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 février 2015

Nature, objet et modalités de la convention : Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, SGTOS doit mettre en place un dispositif de Sécurité Financière en application de la réglementation marocaine et des normes Groupe Société Générale, elle a demandé à la Société Générale d'organiser à son profit un dispositif de Sécurité Financière pour se conformer aux exigences réglementaires afférentes à son activité.

Le contrat a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA auprès de SGTOS dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires locales et des normes SOCIETE GENERALE en matière de Sécurité Financière.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 60 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.11.3 Convention de prestation de services conclue entre la SOCIETE GENERALE MAROC et Société Générale OFFSHORE pour la collaboration dans le domaine juridique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2017

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 40 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.11.4 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de Gestion des ressources humaines :

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : la direction des ressources humaines SGMA s'engage à prendre en charge, pour le compte SG OFFSHORE, la gestion administrative et sociale, ainsi que le recrutement et la gestion de carrière.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 25 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 30 TTC.

2.11.5 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de l'activité de recouvrement

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mis en place par SOCIETE GENERALE MAROC auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans l'exécution de ses obligations en application des dispositions réglementaires et des normes du groupe SG en matière de recouvrement des créances.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 38 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 46 TTC.

2.11.6 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion comptable et financière

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 11 décembre 2018

Nature et objet de la convention : par ce contrat, La direction financière SGMA s'engage à accompagner SG OFFSHORE pour tout besoin de gestion comptable, couvrant notamment la fiscalité et le reporting réglementaire, ainsi elle intervient pour assurer la cotation et le financement de prêts court et moyen terme en faveur du client, et produire le calcul du RBO par dossier, à la demande du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 69 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 83 TTC.

2.11.7 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des moyens généraux

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 octobre 2018

Nature et objet de la convention : par ce contrat, la direction de gestion des moyens généraux SGMA s'engage à gérer pour le compte de SG OFFSHORE les moyens généraux dont elle a la responsabilité et l'assister dans la gestion au quotidien des moyens généraux nécessaire pour le fonctionnement normal de ses activités.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 540 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 648 TTC.

2.11.8 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de gestion des projets

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 novembre 2018

Nature et objet de la convention : Cette convention a pour objet de définir les services et les procédures mis en place par la SGMA auprès de SG OFFSHORE dans l'objectif de l'assister dans le pilotage et l'encadrement de ses projets bancaires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 211 TTC.

2.11.9 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de support informatique

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 15 novembre 2018

Nature et objet de la convention : cette convention prévoit que la direction de support informatique SGMA s'engage à la mise à disposition et administration des applications SG OFFSHORE, à la mise à disposition de Matériels informatiques et téléphoniques, la gestion d'un portefeuille de projets, gestion des équipes projets et supervision des performances, surveillance de la plateforme Delta et des traitements, assurance de l'activité de secours et traitement des incidents (Help desk).

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 176 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 211 TTC.

2.11.10 Convention de prestation de services conclue pour la mise en place d'un dispositif de supervision managériale, de maîtrise des risques opérationnels et de PCA

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 octobre 2018

Nature et objet de la convention : la SGMA s'engage à accompagner le client pour le déploiement des dispositifs de contrôle permanent et de gestion des risques opérationnels conformément aux obligations réglementaires et aux normes Groupe ; ainsi d'assurer le maintien en conditions opérationnelles des dispositifs de continuité d'activité et gestion de crise du client.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 54 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 65 TTC.

2.11.11 Convention de sous location conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 12 novembre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat de sous location stipule la mise à disposition par la Société SG OFFSHORE au profit de la SGMA d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 242 m2 et sise à la zone franche de Kenitra moyennant un loyer mensuel de 20.873,00 hors taxes.

Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2020 : KMAD 277 HT.

Montant décaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.11.12 Risques structurels pour Société Générale OFFSHORE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 décembre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : la convention a pour objet de définir les services, les outils et les procédures mises en place par la SGMA dans l'objectif d'une assistance des processus de reportings, métiers et réglementaires.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.12. Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et ATHENA COURTAGE

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 29 avril 2011

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit d'ATHENA COURTAGE des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : Néant.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.13. Convention Conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SOGECAPITAL PLACEMENT

2.13.1 Contrat de bail à usage commercial

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 3 juin 2014.

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SOGECAPITAL PLACEMENT d'un local à usage de bureau y compris l'eau, l'électricité, le téléphone, la maintenance informatique et l'entretien des locaux moyennant une rémunération trimestrielle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 56 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 46 TTC.

2.13.2 Convention de fourniture de services et d'assistance conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SOGECAPITAL PLACEMENT

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 16 mai 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Selon les termes de cette convention, SOGECAPITAL PLACEMENT confie à la Banque la mission d'assistance comptable, fiscale, financière et administrative par la cellule de Gestion des Filiales et Fiscalité (GFF) rattachée à la Direction Financière de la Banque moyennant une rémunération forfaitaire annuelle de 25.000,00 DH hors taxes.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 25 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : 30 KMAD TTC.

2.14. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ATS

2.14.1 Convention de prestation juridique conclue entre la SGMA et la Société SGATS

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 28 décembre 2015

Nature, objet et modalités de la convention : La convention a pour objet de définir les conditions d'exécution des prestations et obligations convenues entre les Parties. Elle a également pour but de lier les deux Parties dans une démarche d'amélioration du niveau de service rendu par le Prestataire, en fonction des moyens dont il dispose, et en respectant les engagements mentionnés dans le contrat.

L'intérêt de la mise en place de la Convention est d'établir une relation de type Client/Fournisseur classique, tendant à une meilleure maîtrise des principaux éléments de gestion du risque juridique (Qualité-Délais-Coûts), en vue de sécuriser l'activité juridique du Bénéficiaire conformément aux normes Groupe.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 125 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 150 TTC.

2.14.2 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SGATS

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 04 décembre 2017

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SGATS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à SG ATS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 38 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 75 TTC.

2.15. Conventions conclues entre la Société Générale Marocaine de Banques et la Société SG ABS

2.15.1 Convention de mise à disposition du personnel conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS (convention non écrite)

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS des ressources humaines pour ses besoins d'exploitation moyennant une rémunération mensuelle.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 21.312 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.15.2 Convention d'application (Client Service Agreement C.S.A) conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 1^{er} juillet 2018

Nature, objet et modalités de la convention : En vertu de cette convention, SGMA confie à SG ABS la fourniture et la gestion des services dont elle a besoin pour ses opérations, dans le respect des engagements de qualité de services contractualisés.
SG ABS fournira, aussi, selon les standards du Groupe, les services d'infrastructure et de production informatiques nécessaires au bon fonctionnement des applications et des environnements informatiques utilisés.
Les services rendus par SG ABS sont rémunérés selon les conditions financières contractuelles.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 6 442 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.15.3 Convention de service pour le Centre de Service Partagé au Maroc SSSC conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SG ABS

Personnes concernées : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 décembre 2019

Nature, objet et modalités de la convention : Cette convention prévoit la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SG ABS d'un Centre de Service Partagé Achat (Sourcing Shared Service Centre) S.S.S.C.
Ce service permet à SG ABS de gérer ses achats dans un objectif de maîtrise des dépenses et des risques contractuels.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 374 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : Néant.

2.16. **Convention de Bail conclue entre la Société Générale Marocaine de Banques et SKI**

2.16.1. **Contrat de bail à usage commercial**

Personne concernée : Société Générale Marocaine de Banques représentée par M. Ahmed EL YACOUBI.

Date de la convention : 20 décembre 2018

Nature, objet et modalités de la convention : Ce contrat stipule la mise à disposition par la Société Générale Marocaine de Banques au profit de SKI d'un local à usage de bureaux d'une superficie de 35m2 et sise à Casablanca, 55 Boulevard Abdelmoumen moyennant un loyer mensuel de 5.760,00 toutes taxes et charges comprises.

Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 : KMAD 58 HT.

Montant encaissé au titre de l'exercice 2020 : KMAD 52 TTC.

Casablanca, le 28 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

Fidaroc Grant Thornton

FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
International
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 06 - Fax : 05 22 29 66 70

Faïçal MEKCUAR
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Boumedi Bennabdelillah
Boumedi Bennabdelillah
Bâtiment "C" - Tour 2, La Marina
Casablanca
Tél: 0522 22 40 25 / 05 22 22 47 34
Fax: 05 22 22 40 78 / 47 59


Sakina BENSOUA KORACHI
Associée





Rapport ESG

(ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE)

- *Unis face à la crise COVID*
 - *Construire ensemble un avenir durable*
 - *Employeur Responsable*
 - *Finance Responsable : un objectif partagé et mobilisateur*
 - *Acteur environnemental engagé*
 - *Inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture*
 - *Éthique et déontologie, facteurs de confiance*
- 

« UNIS FACE À LA CRISE COVID »

La crise pandémique COVID-19 a mis en lumière la vulnérabilité systémique à laquelle les individus comme les entreprises peuvent être confrontés : fragilités individuelles, sociales, économiques...

Les mesures exceptionnelles prises par les autorités, en particulier le confinement, ont eu pour conséquence le ralentissement, voire l'arrêt, de pans entiers de l'activité économique, nécessitant l'adaptation réactive et « agile » de ceux dont l'activité était considérée comme vitale, dont les banques.

Dans ce contexte inédit, Société Générale Maroc s'est très rapidement engagée dans l'effort national de prévention et de gestion des conséquences de la pandémie. Plus que jamais, la banque a été au rendez-vous de l'attention à porter à ses parties prenantes, avec un seul mot d'ordre : SOLIDARITÉ.





UNIS POUR SAUVER DES VIES

Société Générale Maroc s'est mobilisée pour l'opération « Don du sang, vous avez le pouvoir de sauver des vies ».



La banque a organisé, en partenariat avec le Centre Régional de Transfusion Sanguine, une vaste opération de collecte de sang les 14 et 15 décembre 2020, en associant ses collaborateurs et ce, dans un cadre professionnel et convivial. Cette action solidaire a permis aux collaborateurs de Société Générale de participer, par un acte citoyen et précieux en la période de crise pandémique, à l'approvisionnement des Centres de Transfusion Sanguine à travers le royaume.

UNIS POUR ACCOMPAGNER NOS CLIENTS

Société Générale Maroc s'est mobilisée pour soutenir ses clients dans cette période compliquée, en mettant en œuvre de nombreux moyens : accélération des propositions de services à distance pendant la période de confinement, report d'échéances de crédits pour faire face aux difficultés financières, déploiement de nouvelles offres dédiées à la relance d'activités...



UNIS POUR SOUTENIR LE PERSONNEL MÉDICAL

Société Générale s'est jointe aux actions de soutien au personnel médical, en première ligne face à la pandémie de la Covid-19.



UNIS POUR LA CONTINUITÉ DE LA SCOLARITÉ DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

Face à la crise sanitaire, l'enseignement a trouvé dans le numérique la solution qui a permis aux étudiants de maintenir le lien avec la scolarité. Le besoin d'ordinateurs s'est ainsi fait ressentir de manière accrue, voire vitale pour ceux qui n'avaient pas les moyens de s'équiper. Société Générale Maroc a participé à la dotation d'ordinateurs par l'équipement de salles informatiques au sein de SOS Villages d'Enfants Dar Bouazza et du collège Al Wafa à travers l'association Enfance Maghreb Avenir (EMA). Cette dernière a également bénéficié d'un autre don d'ordinateurs pour le compte d'une salle destinée à la formation professionnelle au centre EMA à Nouacer.





UNIS POUR MIEUX-VIVRE LE CONFINEMENT

Parce que cette période de crise nous a imposé d'agir tout en respectant le confinement, parce que rester chez soi est aussi une façon d'agir pour endiguer la pandémie, Société Générale Maroc, en partenariat avec Maroc Impact, a mis en place MUHUB.ma, un site destiné à « pour gérer la crise ».

MUHUB.ma met à la disposition des communautés un espace d'informations clés, utiles et pratiques sur des sujets aussi divers et variés que l'actualité liée à la crise, le télétravail, les services accessibles en ligne, les numéros utiles, les bons plans pour se cultiver, se divertir et s'évader par la pensée...

UNIS POUR LES ENFANTS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS

Société Générale Maroc s'est mobilisée, avec ses filiales au Maroc, pour célébrer la nouvelle année dans la solidarité. Nos cartes de vœux se sont illustrées de dessins sélectionnés à l'issue d'un concours lancé auprès des enfants de SOS Villages d'Enfants. Les participations financières versées par Société Générale Maroc, Eqdom, Sogelease, La Marocaine Vie, ALD Automotive et SG ATS ont contribué à financer les besoins prioritaires des villages SOS suite à la pandémie Covid-19.



UNIS POUR SOUTENIR LES ARTISTES



Lors de la traditionnelle « Fête de la Musique », Société Générale Maroc a déployé un nouveau concept sous forme d'un événement digital en soutien aux artistes impactés par la crise sanitaire.



UNE HISTOIRE D'AMOUR BASÉE SUR LE DÉVOUEMENT, L'IMPLICATION ET LA PASSION !

Société Générale Maroc remercie l'ensemble de ses collaborateurs pour leur courage et leur implication durant cette période de crise !



« CONSTRUIRE ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE »

Le groupe Société Générale Maroc est conscient de sa responsabilité, à travers son métier de banquier et de partenaire financier, dans le développement économique, dans le progrès environnemental et social et plus globalement dans les transformations positives du pays. En plaçant la Responsabilité Sociale et Environnementale en tant qu'axe stratégique transverse, Société Générale Maroc contribue à construire des modèles de développement plus écologiques et inclusifs, mais aussi à apporter des solutions innovantes et responsables ayant un impact positif.

Son ambition de croissance durable et d'accompagnement de toutes ses parties prenantes lui permet de donner tout son sens au métier de banquier, en résonance avec ses valeurs de responsabilité, d'engagement, d'esprit d'équipe et d'innovation.



NOS VALEURS : ESPRIT D'ÉQUIPE, INNOVATION, RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT

S'appuyant sur un modèle de banque universelle, le Groupe allie solidité financière et stratégie de croissance durable, afin de mettre sa performance au service du financement de l'économie et des projets de ses clients. Nos valeurs inspirent et fondent notre vision de banque relationnelle au service des clients et de l'économie.

Esprit d'équipe

“ Dans notre monde en mutation, nos clients veulent une banque qui soit un partenaire responsable, de confiance et agile. En équipe, nous répondons à leurs besoins par un esprit de service nourri de la diversité des expertises et connaissances de chacun. Nous voulons devenir la banque relationnelle de référence et travailler avec nos clients comme nous voulons travailler entre nous : écoute, co-construction, valorisation des contributions, solidarité dans les succès comme dans les difficultés. ”

Responsabilité

“ En tant que banquiers, nous contribuons au développement économique, social et environnemental durable des économies dans lesquelles nous travaillons. Nous voulons aider nos clients à réaliser leurs projets tout en étant attentifs aux risques dans toutes leurs composantes. Notre responsabilité et notre éthique consistent à répondre aux besoins de nos clients avec rapidité, en préservant l'intérêt long terme de l'ensemble des parties prenantes dans le respect discipliné des règles de nos métiers. Notre responsabilité s'exprime aussi à travers le courage d'assumer nos actes et décisions et d'exprimer avec transparence nos opinions. C'est enfin attacher autant d'importance à la façon d'atteindre les résultats qu'aux résultats eux-mêmes. ”

Innovation

“ Nous voulons améliorer sans cesse l'expérience clients en agissant ensemble pour adapter nos solutions, nos pratiques et nos relations aux usages de demain, en tirant notamment profit des innovations technologiques. Fidèle à notre esprit entrepreneurial, nous transformons nos modes de travail en cultivant le partage, l'expérimentation et le raisonnement en rupture. Nous apprenons de nos succès comme de nos échecs. ”

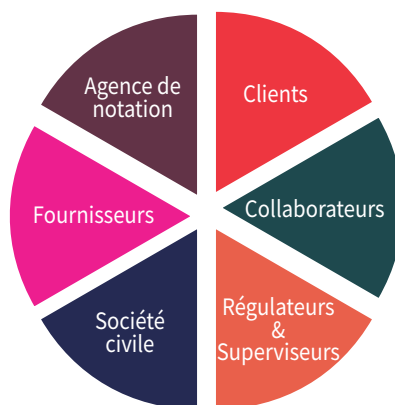
Engagement

“ Notre engagement se nourrit de la satisfaction durable de nos clients et de la fierté que nous avons pour nos métiers et notre Groupe. Ensemble, nous cherchons quotidiennement à faire la différence pour contribuer à la réussite de nos clients comme à celle de nos projets. Nous favorisons l'implication et l'accomplissement professionnels de tous. Nous entretenons en externe et en interne des relations de confiance et de respect mutuel. ”

ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES ET MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Dialogue continu avec les parties prenantes

L'écoute attentive des parties prenantes permet à Société Générale Maroc de mieux percevoir les évolutions de son environnement et de répondre avec agilité aux nouvelles attentes. Des canaux adaptés ont été mis en place afin de nourrir un dialogue constructif avec chacune d'entre elles.



AVEC NOS CLIENTS

Société Générale Maroc mesure la satisfaction de ses clients à travers différents dispositifs : enquête annuelle déterminant le Net Promoting Score® (NPS), visites mystères, étude d'image...

Décliné à partir du Groupe Société Générale, le NPS est un indicateur de la satisfaction, véritable standard mondial, qui évalue la propension du client à recommander à ses proches le produit ou le service qu'il utilise.

Chaque année, le Groupe mène également une étude d'image auprès de ses clients et non clients dans les différents pays dans lequel il opère, dont le Maroc. Ainsi, la banque arrive à identifier des axes d'améliorations prioritaires et secondaires ainsi que des critères à renforcer ou à maintenir.

AVEC NOS COLLABORATEURS

Société Générale Maroc, au même titre que son Groupe, a mis en place différents moyens d'écoute et de dialogue avec l'ensemble des collaborateurs.

Le premier d'entre eux est le Baromètre Collaborateurs, une enquête interne

annuelle et anonyme menée dans l'ensemble du Groupe. Les résultats sont partagés avec tous les collaborateurs, ils permettent de calculer le taux d'engagement et de mettre en place les plans d'action jugés nécessaires.

Le Groupe a également déployé un vaste programme « Culture & Conduite » destiné à partager la pratique éthique des affaires afin d'ancrer la culture de responsabilité et assurer la prise de décision éthique pour tous. Société Générale Maroc adhère pleinement aux principes et règles du Code de Conduite du Groupe, portant notamment sur la prévention des conflits d'intérêts, la Lutte contre la corruption et la politique de rémunération.

Par ailleurs, un dialogue permanent et constructif est mené avec les instances représentatives du personnel, notamment avec les partenaires sociaux.

AVEC LES RÉGULATEURS ET SUPERVISEURS

Société Générale Maroc est un interlocuteur dynamique et réactif avec les régulateurs et superviseurs de la place financière notamment Bank Al Maghrib, l'Autorité Marocaine

du Marché des Capitaux ainsi que le Groupement Professionnel des Banques du Maroc. Selon les métiers exercés, des collaborateurs dédiés du Groupe entretiennent des relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière ainsi qu'avec les organes de régulation, et participent aux consultations, ateliers et comités de place. Cela permet à Société Générale Maroc de comprendre et d'anticiper au mieux les évolutions réglementaires, mais aussi de nourrir une réflexion et des travaux communs avec ces autorités.

AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

A travers sa Fondation, Société Générale Maroc a pour ambition de donner au plus grand nombre les moyens de se réaliser. La Fondation Société Générale accompagne ses associations partenaires selon différents axes : l'insertion professionnelle, en soutenant des structures qui accompagnent des publics vulnérables vers l'emploi, l'insertion par l'éducation des jeunes générations, grâce à des projets éducatifs, culturels ou sportifs. La banque mène également des actions de développement et de solidarité à travers le sponsoring.

Par ailleurs, Société Générale Maroc contribue activement aux programmes initiés par le Groupe Société Générale tels que le Citizen Commitment Time, un temps fort de solidarité au cours duquel les salariés renforcent leur engagement au service d'une association partenaire (par des dons, des challenges sportifs, des activités ludiques...).

AVEC NOS FOURNISSEURS

Consciente de sa force économique et soucieuse de maintenir des relations transparentes et équitables avec ses fournisseurs, Société Générale Maroc est engagée dans une politique d'achats responsables. Cette politique atteste de l'engagement de la banque à établir des relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs.

AVEC LES AGENCES DE NOTATION

La notation de la performance financière par l'agence de notation indépendante Fitch Ratings fait partie intégrante des indicateurs clés de la performance globale de Société Générale Maroc. Grâce à la transparence et la qualité des éléments fournis à l'agence de notation, Société Générale Maroc veille à ce que ses actions soient évaluables et évaluées, et entretient des échanges suivis et réguliers avec les analystes.

PARTIE PRENANTE CONCERNÉE	DISPOSITIF DE DIALOGUE MIS EN PLACE
Avec nos clients	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et analyse de la satisfaction client • Dispositif d'écoute permanent (enquêtes qualitatives et quantitatives) • Etude d'image
Avec nos collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Baromètre employeur • Dialogue avec les instances représentatives du personnel
Avec les régulateurs et les superviseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Relations étroites avec les autorités de supervision bancaire et financière et les organes de régulation • Participation aux consultations et événements de la Place
Avec la société civile	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres régulières avec les associations soutenues • Veille des projets, entreprises ou secteurs faisant l'objet de controverses ou de campagnes publiques de la part de la société civile
Avec nos fournisseurs	<ul style="list-style-type: none"> • Politique d'achats responsables • Respect des principes d'achat responsable (équité, transparence, équilibre, traçabilité) • Intégration dans les contrats de la charte d'achat responsable et de la clause RSE
Avec les agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> • Étude et analyse des évaluations de performance financière • Échanges et suivis réguliers avec les analystes

Intégration des attentes des parties prenantes dans la stratégie du Groupe

Dans le cadre de son plan stratégique 2018-2020, le groupe Société Générale a lancé, à l'échelle internationale -y compris sur le continent africain- une enquête de matérialité des attentes de ses principales parties prenantes internes et externes.

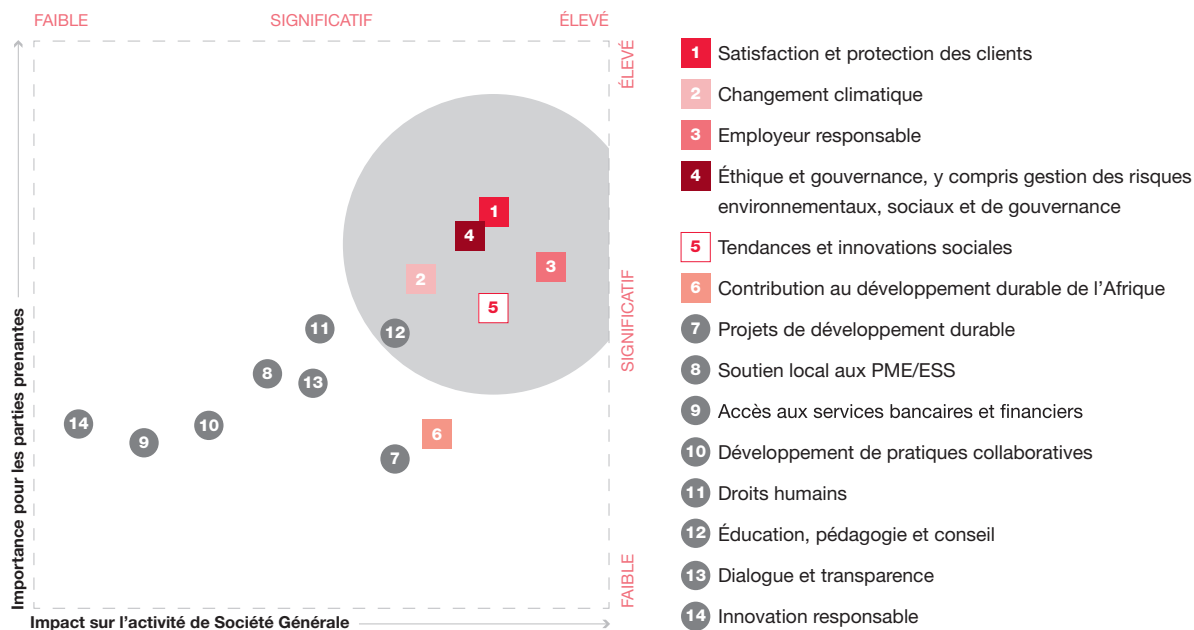
Cette enquête a permis l'élaboration d'une matrice de matérialité des attentes, qui vise à hiérarchiser les enjeux de développement durable au regard des priorités exprimées par les parties prenantes internes et externes, et des choix stratégiques retenus par le groupe pour développer un business à impact positif à moyen et long terme pour l'ensemble de son écosystème.

Les axes retenus pour présenter la matrice de matérialité sont en ordonnée, les attentes des parties prenantes (internes et externes), et en abscisse, l'impact des enjeux sur le business de l'entreprise.

La présente matrice de matérialité est en cours de révision, au travers d'une nouvelle enquête menée auprès des différentes parties prenantes. En effet,

le Groupe a estimé essentiel d'utiliser ce premier exercice pour déterminer des ambitions ESG plus précises avec des objectifs concrets en prenant en compte les évolutions majeures des dernières années (taxonomie, réglementations diverses, digitalisation exponentielle, crise COVID). Ce travail permettra d'alimenter l'alignement de l'ambition RSE avec la Raison d'être du Groupe Société Générale et d'étoffer les objectifs ESG pour les rendre encore plus clairs et concrets, avec des indicateurs de performance pouvant être intégrés dans le pilotage stratégique de l'entreprise. Il vise également à fournir des éléments plus spécifiques de concrétisation et de communication pour porter les engagements PRB (*Principles For Responsible Banking*).

MATRICE DE MATÉRIALITÉ



La nouvelle enquête de matérialité vise de multiples objectifs :

- Tester les enjeux qui alimenteront les domaines clés sur lesquels Société Générale a déjà fixé son ambition (cf. alignement sur les Accords de Paris, ambition de leadership en Financement Durable / Transition Écologique, Engagements de Culture Employeur et Gouvernance Ethique et Responsable). Ils seront complétés

par une ouverture sur les grands sujets de la transformation en cours (digital & impact sur l'orientation client, Crise COVID et montée en puissance des enjeux Santé et Education, Investissement Durable, dynamique autour de la Biodiversité).

- Donner vie à l'ambition RSE avec des sous-thèmes spécifiques, concrets, avec des objectifs mesurables, suivis dans le cadre de reporting du Groupe,

concrétiser les engagements pris, faciliter les attentes des marchés et des régulateurs concernant l'intégration de l'ESG dans la gouvernance...

- Accompagner chaque axe / pilier majeur avec des objectifs concrets pour compte propre mais aussi en matière de culture de l'innovation et de co-construction avec les clients, fournisseurs et partenaires majeurs.

Enjeux prioritaires

La matrice de matérialité fait ressortir 14 enjeux évalués par les parties prenantes :

- 1 La satisfaction clients, incluant la protection de leurs données personnelles
- 2 Le développement des pratiques collaboratives en interne et en externe
- 3 Le dialogue avec les parties prenantes et la transparence des processus de décision (gouvernance)
- 4 L'accompagnement et la contribution au développement durable de l'Afrique
- 5 Le soutien à l'innovation responsable par une offre adaptée
- 6 L'évolution des offres et services en cohérence avec les grands courants de société
- 7 La participation aux projets de développement durable des territoires
- 8 L'ancrage local et le soutien au développement des TPE/PME
- 9 L'accès facilité aux services financiers et bancaires
- 10 La protection de l'environnement dans les activités d'investissement et de financement et à titre exemplaire en compte propre
- 11 La maîtrise des risques liés aux Droits Humains dans les relations avec les partenaires et les fournisseurs
- 12 L'éducation, la pédagogie, le conseil (s'appliquant à de l'expertise financière et à des sujets RSE)
- 13 Être un employeur responsable - attractivité et rétention des talents
- 14 L'éthique des affaires

Les thèmes retenus comme donnant une dynamique de synthèse majeure, et spécifique à l'identité du groupe Société Générale sont :

- Satisfaction et Protection des clients
- Changement climatique et transition énergétique
- Employeur responsable
- Éthique et gouvernance, intégrant la gestion des Risques ESG
- Tendances et Innovations sociétales
- Contribution au développement durable de l'Afrique

Stratégie RSE au sein du groupe Société Générale

UNE RAISON D'ÊTRE CLAIREMENT DÉFINIE ET AFFIRMÉE

Le Groupe Société Générale a décidé de redéfinir sa raison d'être pour donner du sens à ses actions, guider ses choix pour l'avenir, affirmer ce qui l'anime quand il sert ses clients. Il a construit sa nouvelle raison d'être en toute conscience du nouveau tournant des économies globalisées : une responsabilité élargie envers la société, la planète et les générations futures.

« Construire ensemble, avec nos clients, un avenir meilleur et durable en apportant des solutions financières responsables et innovantes. »

Bâti sur sa raison d'être et ses valeurs, le modèle bancaire du groupe Société Générale allie solidité financière, dynamique d'innovation et stratégie de croissance durable pour créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Il s'appuie sur une stratégie déclinée en enjeux prioritaires sous forme d'engagement et de réalisations.

TENDANCES SOCIÉTALES ET INNOVATIONS SOCIALES

Soutien à l'économie sociale et solidaire, accompagnement de l'entrepreneuriat, développement des villes et de la mobilité durable, ou encore inclusion, le groupe Société Générale contribue à donner corps à un avenir durable et solidaire.

Partenaire fondateur du programme international de formation et de certification Netexplo Smart Cities Accelerator, il vise à apporter des analyses pertinentes sur les défis posés par le développement de villes inclusives, connectées et soucieuses de leur empreinte environnementale.

LaVilleE+®, filiale à 100% de Société Générale, accompagne mondialement les grands donneurs d'ordre publics et privés dans la réalisation de quartiers et d'îlots urbains alignés sur les objectifs du développement durable, de l'économie circulaire et de la résilience.

ENGAGEMENTS CLIMAT

Société Générale est signataire fondateur des *Principles for Responsible Banking*, sous l'égide de l'UNEP-FI, l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement dont le Groupe fait partie depuis 2001. Il s'agit de six principes fondateurs :

1. Aligner les activités avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les Accords de Paris sur le climat
2. Augmenter les impacts positifs et diminuer les impacts négatifs
3. Travailler de manière responsable avec les clients
4. Consulter, engager et collaborer avec les parties prenantes
5. Mettre en œuvre les engagements grâce à une gouvernance efficace et l'établissement d'objectifs
6. Être transparent sur notre contribution à la réalisation des objectifs à impact positif.

Depuis 2007, Société Générale est signataire des Principes de l'Equateur, 10 principes sociaux et environnementaux appliqués à la finance.

Dès 2015, le groupe Société Générale s'est engagé à aligner progressivement ses activités avec les objectifs des Accords de Paris, visant à maintenir le réchauffement sous la barre des 2 °C. Ainsi, il continue

à réduire progressivement ses activités liées aux énergies les plus carbonées et à accélérer son soutien aux énergies renouvelables, à travers ses choix de financements et d'investissements. Le groupe a opté pour trois leviers d'actions :

- Financement de projets en énergies renouvelables et émission de green bonds
- Réduction du soutien aux énergies les plus carbonées
- Réduction de sa propre empreinte carbone

Dans ce cadre, Société Générale renforce ses efforts en faveur d'une société résiliente au changement climatique en rejoignant l'Engagement Collectif sur le Climat (« *Collective Commitment on Climate* »), aux côtés de 30 autres banques. Il s'agit de fixer et de publier des objectifs visant à aligner ses portefeuilles de prêts sur une société à faible émission de carbone et résiliente au changement climatique d'ici trois ans.

Cet engagement s'inscrit dans le cadre de l'Engagement de Katowice, signé en 2018, initialement piloté par 5 banques internationales, dont Société Générale.

Pour une meilleure gestion des risques liés aux changements climatiques, le Groupe a décidé de se référer au Scénario de Développement Durable (SDS) de



l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) qui est exigeant et largement utilisé par les entreprises, visant à limiter l'augmentation des températures en-dessous de 1,65°C. Le Groupe est en cours de fixation d'objectifs précis d'alignement des portefeuilles, secteur par secteur, en commençant par les secteurs les plus carbonés. Ces objectifs seront déclinés aux différentes filiales. D'ores et déjà, des objectifs ont été fixés pour les secteurs du charbon, de l'extraction du pétrole, du gaz et du transport maritime.

Après avoir enclenché une sortie totale du secteur du charbon à l'horizon 2030 pour les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde, Société Générale est une

des premières banques mondiales à annoncer un objectif concret et à court terme de réduction de 10 % d'ici 2025 de son exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz.

Société Générale est l'un des signataires fondateurs des *Poseidon Principles*, qui promeuvent la décarbonisation de l'industrie du transport maritime en intégrant les considérations climatiques dans les portefeuilles et les décisions de crédit des banques.

Après avoir atteint, avec un an d'avance, son engagement de contribuer au financement de la transition énergétique à hauteur de 100 milliards d'euros entre 2016 et 2020, Société Générale a renouvelé son objectif pour contribuer à

lever 120 milliards d'euros entre 2019 et 2023 à partir d'une palette de solutions de financements durables.

Pionnier dans le développement des énergies renouvelables depuis plus de 20 ans, Société Générale accélère et se positionne à fin septembre 2020 N°1 mondial dans le financement des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la réduction de sa propre empreinte carbone, le Groupe réalise un suivi de la diminution des émissions de gaz à effet de serre par occupant et de la performance énergétique par occupant. Il accélère de nouvelles initiatives en matière de Green IT dans le cadre de la signature, en 2019, de la Charte du Numérique Responsable.

GRUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - DES ENGAGEMENTS FORTS ET CONCRETS

ENGAGEMENTS VOLONTAIRES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT



PRINCIPES DE L'ÉQUATEUR
Financement de projets

COP 21
Alignement avec le scénario de 2°C de l'AIE

CIBLES SCIENTIFIQUES
Fixation des objectifs de réduction des émissions

L'ENGAGEMENT DE KATOWICE
Engagement de 5 banques d'aligner leur portefeuille de prêts sur l'Accord de Paris

CHARTRE NUMÉRIQUE RESPONSABLE
Engagement de limiter l'impact environnemental de la technologie et promouvoir l'inclusion numérique

GRUPE DE TRAVAIL CFO TASKFORCE DU GLOBAL COMPACT DE L'ONU
Réseau de directeurs financiers pour relever le défi du développement durable et les ODD

PRINCIPES POUR UN SECTEUR BANCAIRE RESPONSABLE, ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LE CLIMAT

Signataire fondateur et parmi des membres définissant les principes

POSEIDON PRINCIPLES, GETTING TO ZERO COALITION

Promotion d'un avenir faible en carbone pour l'industrie du transport maritime : signataire fondateur

HYDROGEN COUNCIL

Soutenir le développement de l'hydrogène pour la transition énergétique

Autres engagements du Groupe Société Générale :

- Signataire fondateur des *Principles for Responsible Banking*, sous l'égide de l'UNEP-FI
- Adhésion au *Soft Commodities Compact* pour la lutte contre la déforestation des forêts tropicales
- Engagement de sortie totale du secteur du charbon à horizon 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et 2040 pour le reste du monde
- Engagement de réduction de 10% d'ici 2025 de l'exposition globale au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz
- Engagement de contribuer au financement de la transition énergétique à hauteur de 100 milliards d'euros entre 2016 et 2020 et 120 milliards d'euros entre 2019 et 2023, à partir d'une palette de solutions de financements durables.

Déploiement de la stratégie dans l'ensemble du groupe

Après la définition et la présentation de ces axes stratégiques, les différentes entités du groupe ont travaillé à la façon dont elles allaient se les approprier concrètement et ont remonté, en format « *Bottom Up* », leurs propositions d'actions concrètes au regard des enjeux majeurs retenus en vision stratégique RSE.

Société Générale Maroc s'est inscrite dans cette démarche pour décliner, à l'échelle locale, son propre plan d'actions RSE. Elle est en particulier pleinement partie prenante du programme GROW WITH AFRICA.

UNE POLITIQUE DÉDIÉE AU CONTINENT AFRICAIN : GROW WITH AFRICA

La stratégie du groupe Société Générale pour contribuer au développement durable de l'Afrique se déploie à travers l'initiative Grow with Africa.

Outre un positionnement unique, la longue histoire que le groupe Société Générale partage avec l'Afrique prend son ancrage dans le financement de l'économie réelle et sa fidélité au continent, et encourage la banque à porter un regard responsable sur le développement du continent africain.

Société Générale a pris la décision de mettre sa proximité, ses diverses expertises et sa dynamique d'innovation au service de la prospérité du continent africain. Elle a choisi de s'engager plus encore en incluant toutes les parties prenantes désireuses de répondre aux conditions spécifiques dans lesquelles se pense le développement durable du continent africain.

C'est ainsi qu'est née l'initiative GROW WITH AFRICA lancée en novembre 2018.

Inscrite dans le cadre des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et adaptée aux priorités du continent africain, Société Générale s'engage activement dans :

- **L'accompagnement des PME** : acteurs incontournables du dynamisme économique africain, les PME contribuent à l'émergence d'une classe moyenne et favorisent l'accès à l'emploi. La banque adapte constamment ses dispositifs et ses offres afin d'accompagner leur essor.
- **Le financement des infrastructures** : en développant en permanence des financements structurés, le Groupe contribue à l'essor du secteur des infrastructures, secteur constituant un enjeu clé du développement du continent à travers notamment l'énergie, les transports, les réseaux télécoms, la santé...
- **L'inclusion financière** : Société Générale contribue au développement des économies par des services simples et accessibles, qui s'adressent à une large population encore très majoritairement non bancarisée. Le digital, accélérateur de croissance, réinvente tous les jours le modèle bancaire traditionnel : utilisation massive du mobile, monnaie électronique, e-wallets...
- **Les financements innovants des énergies renouvelables et de l'agribusiness** : Société Générale se mobilise et met son expertise au service de multiples projets : partenariats avec des acteurs locaux, accompagnement des agriculteurs, soutien des opérateurs de production et de transport d'électricité...



DES AXES MAJEURS D'INTERVENTION CHEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

Tenant compte des guidelines précédemment définies, Société Générale Maroc a articulé son plan d'actions 2020 autour des axes suivants :

Agir en employeur responsable

- Promouvoir l'équité hommes-femmes
- Fidéliser et valoriser le capital humain
- Faire des collaborateurs les acteurs de leur réussite
- Maintenir un dialogue social équilibré et constructif et veiller à la sécurité des collaborateurs



Faire de la finance responsable un objectif partagé et mobilisateur

- Mettre en place un dispositif de gestion des risques E&S efficace et responsable
- Accompagner et financer la transition énergétique
- Offrir des produits et services favorisant l'inclusion financière



Agir en tant qu'acteur environnemental engagé

- Réduire l'empreinte énergétique pour compte propre
- Contribuer à la diffusion des initiatives éco-responsables



Favoriser l'inclusion par la solidarité, l'éducation et la culture

- Construire un avenir plus solidaire
- Placer l'art, la culture et la musique au service de l'inclusion sociale



Garantir une gouvernance saine et des comportements éthiques et responsables

- Agir avec déontologie et éthique
- Veiller au respect de la sécurité financière
- Veiller au respect de l'intérêt des clients
- Mener une politique d'achats responsables
- Assurer une gouvernance saine et éclairée



EMPLOYEUR RESPONSABLE

Tout au long de l'année 2020, une attention particulière a été portée à la gestion du capital humain.

Le secteur bancaire ayant été considéré comme un secteur vital pour l'économie, la continuité d'activité a été assurée, dans des conditions difficiles et dans un environnement anxiogène. Outre l'appropriation des mesures sanitaires, de nouvelles organisations du travail sont venues perturber les schémas classiques de fonctionnement, nécessitant une grande capacité d'adaptation à tous les niveaux. A cet égard, la dimension RH a démontré toute son importance dans la gestion de la crise sanitaire. L'accompagnement des collaborateurs et la notion de management de proximité ont plus que jamais été au centre de la politique RH.

Pour autant, les chantiers ouverts précédemment ont été poursuivis, afin de favoriser la mise en œuvre d'une politique RH efficiente, reposant sur un projet social pertinent qui prépare l'avenir du Groupe et pérennise ses compétences.



PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES

DIVERSITÉ ET INCLUSION

La diversité est avant tout un sujet de responsabilité sociale, d'égalité et d'équité. C'est la capacité à intégrer, interagir et promouvoir tout individu, indépendamment des questions d'origine, d'appartenance ethnique, d'âge, de genre, de handicap, de croyances religieuses...

Avoir une politique active en matière de diversité, c'est prévenir et faire abstraction de toute forme de discrimination. Ce faisant, c'est aussi impulser une dynamique d'ouverture, de valorisation des différences et d'optimisation des potentiels multiples au sein de l'entreprise.



Société Générale Maroc considère la diversité comme une source de richesse partagée et de performance. La diversité renforce le sentiment d'appartenance et d'engagement, elle développe un environnement, une culture et une approche du leadership qui permettent l'égalité des chances et de traitement des collaborateurs à toutes les étapes de leur parcours professionnel.

Société Générale Maroc s'inscrit donc résolument dans une démarche d'ouverture, d'équité et de solidarité, en adéquation avec ses valeurs. En ce sens, elle s'engage en matière de diversité et en particulier sur l'égalité hommes-femmes. Dans la continuité du chantier initié par le Groupe Société Générale sur le thème « Diversity For Africa », la banque a lancé un programme « Diversité et inclusion » en 2019, sous le sponsorship de la Directrice Générale de Société Générale Maroc, Mme Asmae Hajjami, et de l'administratrice indépendante, Madame Ghita Lahlou. Ce programme s'articule autour de quatre « streams » ou chantiers, ayant pour objectifs de proposer et déployer des plans d'actions concrets en regard avec des sujets d'égalité des chances Hommes/Femmes au sein de la banque.

1

STREAM « ÉTAT DES LIEUX »

Ce stream a pour objectif d'analyser la situation, de benchmarker à l'échelle nationale et internationale, mais aussi et surtout de mesurer les évolutions et les progrès en terme de diversité, au fur à mesure de la réalisation des différents chantiers. Il permet ainsi de piloter, de mesurer les écarts restants, d'enclencher une dynamique de rééquilibrage... In fine, il impulse une dynamique dans le cadre d'une approche volontariste.

2

STREAM « QUICK WIN »

Ce stream repose sur la réalisation d'actions concrètes et immédiates. Il compte d'ores et déjà à son actif des initiatives ayant permis une meilleure gestion des départs en congés de maternité, la mise en place d'un dispositif d'alertes en cas de harcèlement, une attention renforcée au recrutement de candidatures féminines mais aussi à la promotion des femmes en les intégrant plus systématiquement dans les plans de succession des postes à responsabilités.

3

STREAM « MENTORING & RÔLE MODÈLE »

Le stream « Mentoring & Rôle Modèle » vise à permettre aux femmes de s'exprimer, de se projeter dans l'avenir, de trouver leurs voies et révéler leurs talents. Il repose avant tout sur des initiatives permettant d'initier des rencontres inspirantes, de renforcer la confiance et l'accompagnement, de donner envie d'aller de l'avant... En 2020, ce stream s'est illustré par le déploiement d'un programme de Mentoring au sein de la banque.

4

STREAM « WORK LIFE BALANCE »

Ce stream a pour objectifs de proposer des actions concrètes permettant de mieux concilier travail, formation, loisirs, famille, activités sociales... En 2020, ce stream a initié des actions favorisant l'écoute et l'expression, mais aussi le bien-être du plus grand nombre : réflexions sur la création d'espaces dédiés permettant aux collaborateurs de marquer des pauses qualitatives, série de e-conférences animées par des coachs professionnels autour de « l'art de décrocher »...

**PROGRAMME DE MENTORING**

Société Générale Maroc a mis en place un programme de mentoring qui a pour objectif d'aider les femmes à se réaliser professionnellement. Il permet aux plus jeunes (les Mentees) d'être accompagnés par une personne expérimentée (un Mentor). Le Mentor est en quelque sorte « un compagnon de route dans un chemin de progression ».

En 2020, quatorze binômes de Mentors/Mentees ont ainsi été constitués et sont pleinement inscrits dans cette dynamique d'écoute, d'échange et de partage d'expériences.

ENGAGER UNE POLITIQUE DE RECRUTEMENT DYNAMIQUE ET ÉVOLUTIVE

Afin d'assurer la relève de ses collaborateurs, le renouvellement et l'évolution des compétences, Société Générale Maroc adopte une politique de recrutement basée sur la transparence et l'objectivité. La banque s'applique à veiller à la bonne adéquation des profils recrutés afin de répondre au mieux aux attentes des candidats et à l'égalité des chances à l'embauche.

Déclinée en fonction des métiers, des activités et des zones géographiques, la politique de recrutement de Société Générale Maroc s'appuie sur de nouvelles fonctionnalités apportées par les technologies et la digitalisation (tests en ligne, recrutements via les réseaux sociaux...) et porte une attention spécifique à l'intégration des jeunes diplômés.



FIDÉLISER ET VALORISER LE CAPITAL HUMAIN

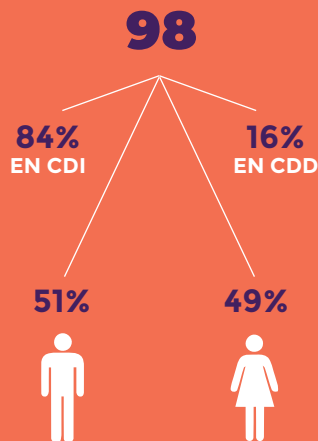
Le groupe Société Générale Maroc a une nouvelle fois démontré son engagement pour la valorisation de son capital humain, en plaçant le développement du savoir-faire et du savoir-être de ses collaborateurs au centre de ses priorités. La banque s'attache à déployer une politique active de management de proximité, ainsi que de promotion et de mobilité interne.

L'accent est mis sur la fidélisation des talents et la volonté de satisfaire les projets professionnels des collaborateurs, de façon à susciter leur motivation et leur engagement. La poursuite de cet objectif passe par un suivi de proximité afin d'accompagner chaque collaborateur en terme de montée en compétences et de perspectives d'évolution.

Chaque année, les collaborateurs bénéficient d'un entretien annuel d'évaluation de leurs réalisations et compétences, sur la base d'objectifs opérationnels et comportementaux, clairement fixés et partagés au préalable. Cet entretien mené avec le Manager est l'occasion de faire un bilan concret, factuel et argumenté de l'exercice écoulé et des attentes en terme d'évolution de carrière.

Les collaborateurs bénéficient également d'entretiens individuels de gestion de carrière menés avec les HRPB (Human Ressources Business Partners), qui permettent d'ouvrir les perspectives d'évolution en fonction des profils, compétences et opportunités. Cette démarche de proximité permet de fidéliser les collaborateurs en leur proposant des parcours de carrière qui répondent à leurs attentes.

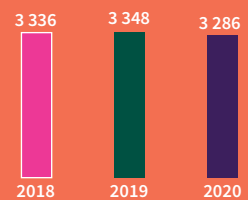
RECRUTEMENTS EN 2020



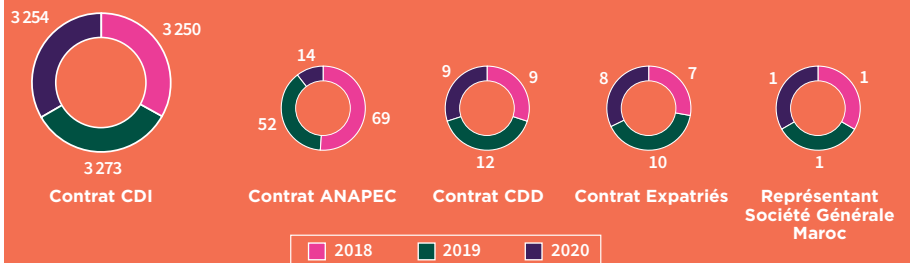
MOBILITÉS EN 2020

425

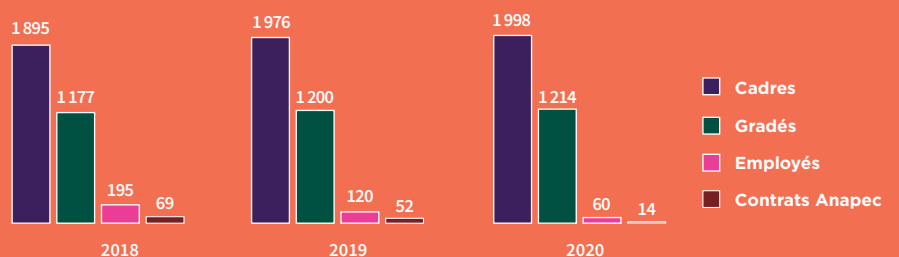
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS



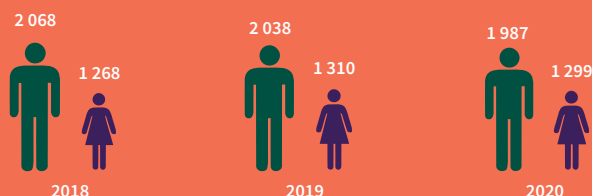
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR NATURE DES CONTRATS SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



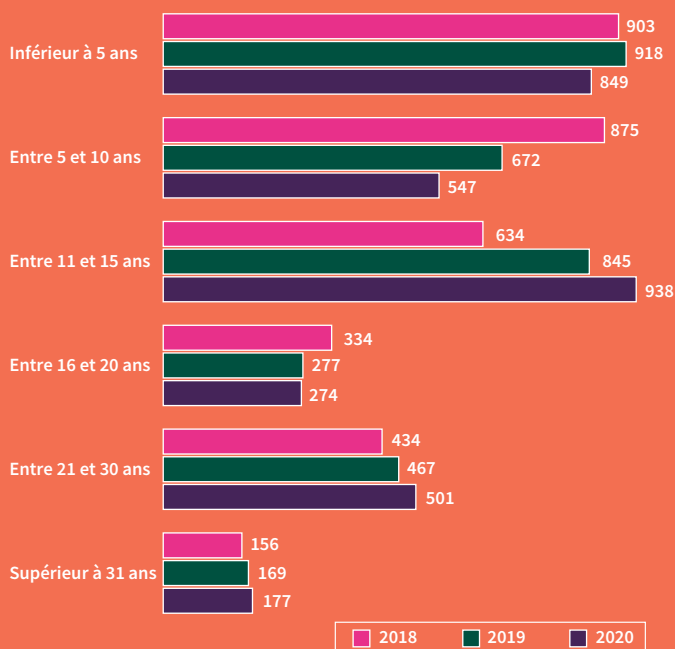
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR CATÉGORIE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



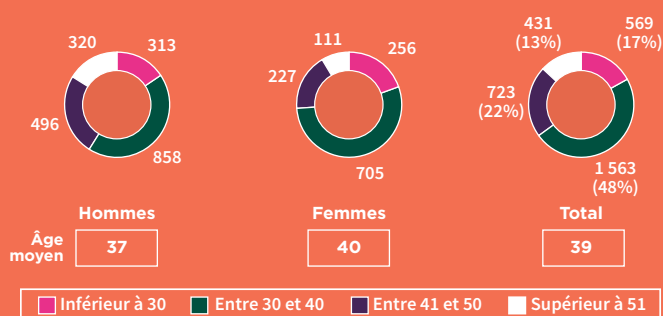
RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR GENRE SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ANCIENNETÉ SUR LES 3 DERNIÈRES ANNÉES



RÉPARTITION DES EFFECTIFS EN 2020 PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE



FAIRE DES COLLABORATEURS LES ACTEURS DE LEUR RÉUSSITE

Société Générale Maroc place le développement des connaissances, des compétences, des aptitudes et de l'engagement envers l'organisation au cœur de la stratégie de fidélisation de son capital humain. Elle propose un programme de formation qualitatif et diversifié, visant à renforcer l'expertise et les compétences de chaque collaborateur.

En 2020, le programme de formation a permis de dispenser plus de 65 000 heures de formation, dont 27 000 heures de formation en format digital.

Plus de 2000 collaborateurs (soit plus de 60% des collaborateurs de Société Générale Maroc) ont bénéficié d'au moins une formation, en adéquation avec leur parcours professionnel et/ou domaine de compétence. Ces formations ont bénéficié à 2/3 aux collaborateurs Réseau et 1/3 à ceux des entités centrales.

Parallèlement, en phase avec la transformation digitale de la banque et compte-tenu du contexte pandémique imposant un ensemble de contraintes logistiques et organisationnelles, la formation est passée par une phase de réajustement qui s'est avérée être une opportunité pour accélérer le processus d'accoutumance au digital-learning. L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié de formations E-learning soit en modules obligatoires couvrant les sujets de culture de conduite, conformité, risques et contrôles (12 E-learning), soit en préparation ou complément à des formations en présentiel dans le cadre des nouveaux parcours en blended Learning mixant des modalités présentielles, e-learning, parcours digitaux, classes virtuelles et vidéos-Learning (plus de 17 parcours digitaux, E-learning et Mooc certifiant ont été distribués à des populations cibles définies).

Les programmes de formation diplômantes se sont poursuivis tout au long de l'année 2020.

L'année 2020 a été marquée par :

- L'offre interbancaire EMMB (Exécutive Master Management Bancaire) dispensée par l'UIR (Université Internationale de Rabat), en présentiel et en distanciel sur une durée de 2 ans ;
- L'offre « Licence préparatoire aux études bancaires », conçue en partenariat avec l'UIR (Université Internationale de Rabat) en présentiel et en distanciel sur une durée d'une année, qui dispense une base solide en termes de compétences bancaires, financières et commerciales ;
- La réforme de l'offre interbancaire de Brevet Bancaire, visant à améliorer la démarche pédagogique, à enrichir les programmes et actualiser les contenus. L'offre ainsi upgradée se déroule sur 2 ans et porte désormais le nom de « Diplôme des métiers de banque ».

Les nouvelles recrues de Société Générale Maroc ont bénéficié de la généralisation du parcours d'onboarding « Starting », qui vise à favoriser une intégration rapide et fluide et un alignement avec les valeurs de l'entreprise qui nourrit leur sentiment d'appartenance.

Les parcours métiers ont quant à eux été revus pour s'adapter à l'évolution des différents besoins et périmètres d'activités.

DÉMARCHE « ACADEMY » & FORMATIONS MÉTIERS

En 2020, des parcours de formation ont été conçus en collaboration avec la Business Unit Retail, répondant aux exigences de la Retail Academy en matière de pédagogie et adaptés à la revue stratégique 2020, de manière à permettre aux collaborateurs d'acquérir les compétences nécessaires à la maîtrise de leurs fonctions, mais aussi de s'engager dans une démarche d'expertise et de qualité de service.

A cet effet, plusieurs formations ont été conçues et déployées, comprenant notamment onze parcours de prise de poste pour les Chargés d'Accueil (CA), Conseillers de Clientèle Privée (CCP), Conseillers de Clientèle Professionnelle (CCPRO), Conseillers de Clientèle TPE (CCTPE), Directeurs Agence des Agences Multi-Sites... ;

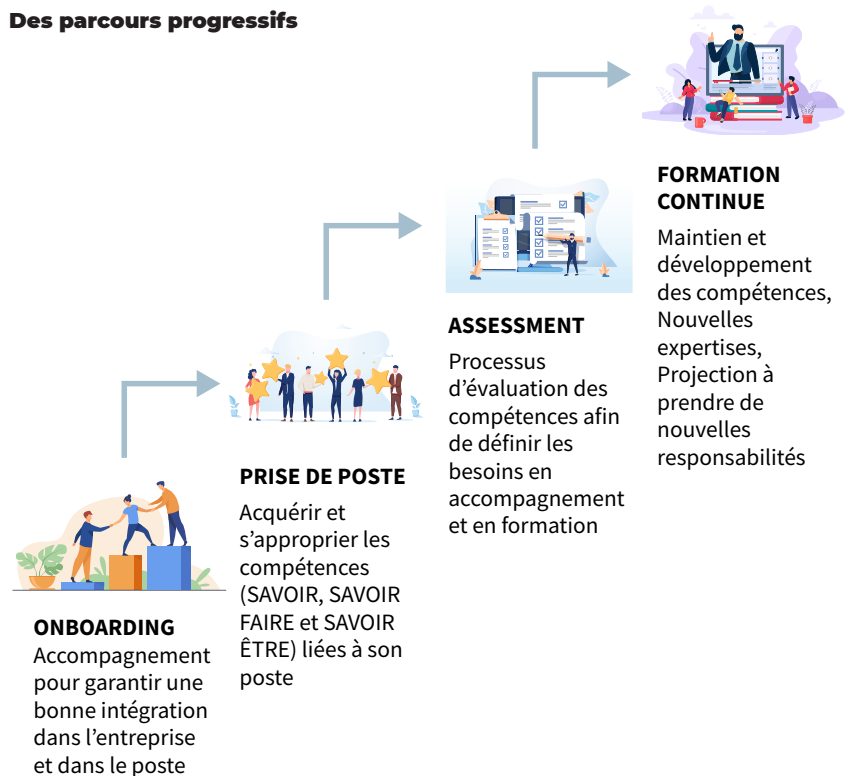
Concernant les Academy Siège, 148 collaborateurs ont été accompagnés par des formations en 2020 :

- COO Academy : 42 collaborateurs formés dans le cadre de prise de poste et formation continue, essentiellement les chefs et directeurs de projets (167 jours de formation dont 56 en présentiel et 111 jours en distanciel).
- GTPS Academy : pour la filière internationale, 48 personnes dont 37 Chargés d'Opérations à l'International et 11 Responsables Trade Center, ont bénéficié à distance d'un assessment de profil en vue d'identifier les besoins en formation continue. Les assessments ont porté sur l'évaluation de la connaissance métier et les soft skills.

- DIG Academy : 20 collaborateurs ont été formés dans le cadre de prise de poste et 4 collaborateurs ont bénéficié d'une formation certifiante (Inspecteurs), tous à distance.
- CORPO Academy : 34 collaborateurs (Responsables et Chargés d'Affaires) ont été formés dans le cadre de la formation continue.

Le programme Multi-filiales « CAP Afrique » au profit de la population Corporate (commerciale et risque) s'est poursuivi en 2020 avec une session en présentiel au profit de 44 participants issus de 12 filiales du groupe Société Générale en Afrique (dont 12 participants pour le Maroc) et deux sessions en classes virtuelles avec un nouveau dispositif CAP AFRIQUE Certification au profit de 17 participants issus de 11 filiales (dont 5 Marocains).

Des parcours progressifs



L'approche « ACADEMY »

Une pédagogie centrée sur l'apprenant

- Accompagner la progression du collaborateur par une offre de formation différenciée selon son niveau d'expertise sur un métier.
- Développer des compétences individuellement et collectivement en cohérence avec l'évolution des besoins business.
- Enrichir l'offre par des modalités d'apprentissage différentes et complémentaires

ACCOMPAGNEMENT GESTION DE CRISE

Pour soutenir les collaborateurs durant la crise pandémique, quatre leviers ont été actionnés afin de participer à l'effort collectif de gestion de la crise :

- Production de 24 capsules vidéo sur l'intelligence émotionnelle, afin d'aider les collaborateurs à surmonter les effets de la crise sur leurs vies personnelle et professionnelle.
- Animation de 30 séances CODEV pour 80 collaborateurs et managers du

réseau, siège et filiales, visant à assister les collaborateurs en difficulté pour dépasser la crise.

- Organisation de 10 séances de coaching individuel en faveur des managers et collaborateurs en situations psychologique difficile.
- Animation d'un webinar en visioconférence en faveur de l'association Marocaine des Coaches Personnels et Professionnels.

LA FORMATION EN ACTION

CHIFFRES CLÉS



FORMATION INTERNE

- 30 collaborateurs inscrits à la formation interne Société Générale Maroc
- 27 collaborateurs inscrits à « l'Executive Master Management Bancaire » dispensé par l'Université Internationale de Rabat (UIR)
- 50 collaborateurs inscrits à la « Licence Préparatoire aux Études Bancaires » conçue en partenariat avec l'UIR
- 63 collaborateurs inscrits au « Diplôme des métiers de banque »

SÉMINAIRE D'INTÉGRATION STARTING

- 38 collaborateurs participant aux 2 sessions du parcours Starting délivrées en 2020

PARCOURS MÉTIERS

- 125 participants aux 11 parcours de prise de poste (Chargés d'Accueil, Conseillers de Clientèle Privée et Professionnelle, Directeurs d'Agence)
- 41 participants aux sessions de formation continue au profit des Conseillers de Clientèle Professionnelle en poste
- 430 participants à la formation continue au profit des Directeurs d'Agence en poste
- 17 participants à la formation Corporate CAP Afrique

COACHING & DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

- 24 capsules sur l'intelligence émotionnelle pour soutenir les collaborateurs
- 30 séances de CODEV au profit de plus de 80 collaborateurs et managers
- 10 séances de coaching individuel en faveur des managers et collaborateurs en situation psychologique difficile

MAINTENIR UN DIALOGUE SOCIAL ÉQUILIBRÉ ET CONSTRUCTIF ET VEILLER À LA SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

L'implication des collaborateurs dans le dialogue social est essentiel. C'est pourquoi Société Générale Maroc veille à entretenir un climat d'écoute, de respect des points de vue et de transparence vis-à-vis des partenaires sociaux. La banque agit dans le respect de la liberté syndicale et de la négociation collective.

Les indicateurs RH reflètent un climat social sain, ainsi que l'application d'un sens de responsabilité et de constante vigilance, notamment en termes d'hygiène et de santé.

Nombre de représentants du personnel	132 personnes (délégués du personnel et représentants syndicaux confondus)
Nombre de réunions effectuées par les représentants du personnel	En terme de réunions légales, 2 Comités d'entreprise et 6 Comités Hygiène et Sécurité
Nombre de jours de grève	0
Nombre de licenciements	10
Nombre de litiges sociaux	15
Nombre de démissions	110
Nombre d'accidents du travail	21

La pandémie COVID-19 a posé un défi sanitaire exceptionnel, touchant au capital humain. De nombreuses mesures sanitaires et sociales ont été prises pour préserver la santé et la sécurité des collaborateurs, conformément aux recommandations de l'OMS et au protocole défini par le Ministère du Travail. Par ailleurs, une concertation régulière a été faite avec les partenaires sociaux. Après une 1^{ère} réunion d'information CE et CHS le 18/03/2020, la Direction des Ressources Humaines a tenu 4 réunions CHS relatives à la préparation du Plan Prévention COVID-19 (les 11/06/2020, 15/06/2020, 19/06/2020 et 26/06/2020), une réunion de « Point sur la situation COVID 19 » le 19/08/2020 et une réunion « Point d'information et d'échange sur la situation COVID-19 » le 24/09/2020.

FINANCE RESPONSABLE : UN OBJECTIF PARTAGÉ ET MOBILISATEUR



Le groupe Société Générale a intégré pleinement les enjeux environnementaux et sociaux dans sa stratégie de croissance et dans la manière de faire son métier, comme attendu d'ailleurs par ses parties prenantes.

Pour Société Générale, la démarche RSE doit être intégrée aux stratégies des différents métiers pour contribuer à la création de valeur. La banque s'inscrit notamment dans une conduite responsable de ses activités à travers une volonté claire de réduction de son empreinte carbone et une sensibilisation de ses parties prenantes à cet égard.

METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES E&S EFFICACE ET RESPONSABLE

Le groupe Société Générale a pris, depuis plusieurs années, et continue à prendre des engagements E&S forts qui s'appliquent à toutes les géographies :

- En se conformant tout d'abord aux obligations réglementaires E&S en vigueur dans les pays où il opère (citons à titre d'exemple en France, la loi de mars 2017 sur le devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre) ;
- En respectant les conventions et accords internationaux majeurs, tels que la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Organisation Internationale du Travail, la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO... ;
- En adhérant volontairement à des initiatives publiques ou privées :

notamment, Société Générale est membre du groupe Wolfsberg (2000), adhère au Pacte Mondial/Global Compact de l'ONU (2003), est signataire des Principes de l'Equateur/Equator Principles (2007) qui engagent les banques à veiller à des financements de projets répondant aux standards internationaux, adhère au Soft Commodities Compact pour la lutte contre la déforestation des forêts tropicales (2015), a signé l'engagement de Katowice en vue d'aligner les portefeuilles de financement aux objectifs climatiques mondiaux (2018), a signé les principes de Poseidon qui promeuvent un avenir faible en carbone pour l'industrie mondiale du transport maritime. Société Générale est également signataire fondateur



Les politiques E&S sont publiques par souci de transparence vis-à-vis des parties prenantes externes du Groupe et sont accessibles sur le site internet. Le Groupe travaille avec des clients dont les pratiques sont conformes à ces standards E&S ou visent à s'y conformer.

Toujours dans le périmètre des Activités, le déploiement des principes E&S du Groupe a franchi une première étape clé en 2019 avec la nomination « d'experts E&S » pour les filiales africaines puis la diffusion en 2020 d'une procédure spécifique de gestion des risques E&S liés aux clients Entreprises et aux sous-jacents des transactions et services dédiés.

Le dispositif d'évaluation des risques E&S, liés aux clients Entreprises ou aux sous-jacents des transactions et services dédiés, se décline en deux processus suivant deux approches non exclusives :

- ▶ Processus de gestion des risques E&S sur les Clients, synchronisé avec le processus KYC (Know Your Customer)
- ▶ Processus de gestion des risques E&S sur les Transactions/ Services dédiés aux sous-jacents connus, aligné avec le processus d'octroi de crédits.

Chacun d'eux se décompose en 3 étapes successives :

1. Identification ;
2. Evaluation ;
3. Plan d'actions.

En 2020, le déploiement du dispositif de gestion des risques E&S a suivi son cours en terme de formation des collaborateurs impliqués dans le dispositif que ce soit les front officers des clients Entreprises, ou encore les équipes de risques ou de conformité. Les premières revues E&S ont démarré à travers un ciblage des clients prioritaires devant faire l'objet de revues, principalement les clients concernés par les politiques E&S de Société Générale. En 2020, plus de 60 revues client ont été réalisées, se traduisant pour la plupart par des plans d'action à mener pour accompagner les clients dans leurs démarches de transition.

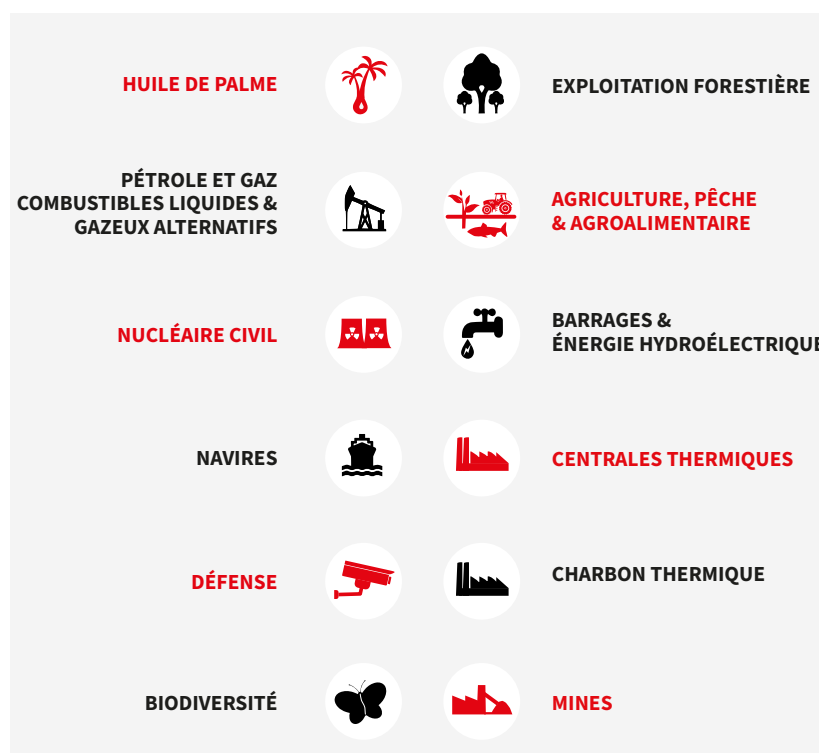
Parallèlement au dispositif de gestion des risques E&S, des travaux sont également en cours sur le monitoring de l'alignement 2°C (voire 1,5°C) des portefeuilles de financement sur les secteurs et/ou clients très émetteurs de CO₂.

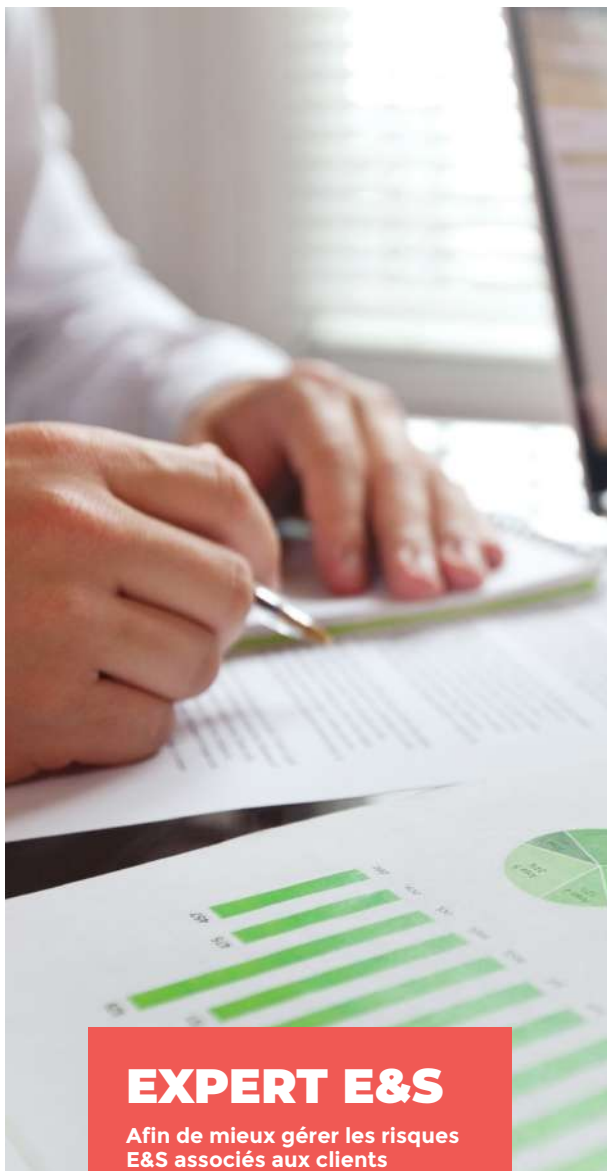
depuis septembre 2019 des Principes pour un secteur bancaire responsable (« Principles for Responsible Banking ») et rejoint l'Engagement collectif sur le climat (« Collective Commitment on Climate »).

Afin de rendre opérationnels les obligations et engagements énoncés, le groupe Société Générale a défini ses propres standards E&S, qui sont adaptés aux trois périmètres « Ressources humaines et sécurité », « Achats » et « Activités ».

Sur le périmètre des Activités, les standards E&S du Groupe sont constitués notamment des politiques E&S. Ces Politiques Sectorielles et Transversale définissent les normes que Société Générale entend appliquer aux secteurs sensibles (comme le pétrole et gaz, le secteur minier, le charbon thermique...) et à certaines questions transversales (comme la biodiversité), sur la base des meilleures pratiques internationales. Par exemple, la politique sur le charbon thermique prévoit un engagement de sortie définitive de ce secteur à horizon 2030 dans les pays de l'Union Européenne et OCDE et 2040 pour le reste du monde.

POLITIQUES E&S





EXPERT E&S

Afin de mieux gérer les risques E&S associés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées, la fonction « Expert E&S » a été créée en 2019. Cette ressource travaille en lien avec les équipes commerciales en charge des relations avec la clientèle entreprise et des financements.

Rattaché à la Direction des Financements, l'Expert E&S a pour principale mission d'analyser et évaluer les risques environnementaux et sociaux liés aux clients Entreprises et aux transactions dédiées lorsqu'un risque E&S est identifié par les équipes commerciales. L'Expert E&S est aussi un référent apportant conseils, formation et accompagnement aux acteurs impliqués dans le dispositif et assurant la diffusion du cadre normatif de gestion des risques E&S défini par le Groupe Société Générale.

ACCOMPAGNER ET FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de sa stratégie de financement de la transition énergétique des PME en Afrique, Société Générale Maroc a lancé, en partenariat avec la BERD (Banque Européenne de Reconstruction et de Développement), la « Green Value Chain » (GVC). Cette ligne de financement s'adresse aux PME qui s'inscrivent dans des écosystèmes industriels et qui souhaitent renforcer leur compétitivité et celle des filières ou chaînes de valeur dans lesquelles elles opèrent. La ligne GVC propose aux PME concernées :

- Un financement flexible, en prêt ou en leasing des équipements d'efficacité énergétique, d'énergie renouvelable, de gestion durable de l'eau et des déchets... ;
- Une subvention de 10% du montant du crédit financé par des dons de l'Union Européenne ;
- Une assistance technique gratuite permettant d'évaluer et d'optimiser le programme d'investissement.

Cette offre prend tout son sens dans le cadre du Plan Relance 2021-2023, initié par le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique du Maroc. En effet, ce plan a pour ambition de positionner le Maroc comme base industrielle compétitive à destination de l'Europe. Pour y parvenir, la modernisation et la mise à niveau environnementale des entreprises à travers des investissements verts intégrant énergies renouvelables, efficacité énergétique et efficacité des ressources, devient incontournable. Ces investissements hautement performants permettront de réduire les coûts de production et d'améliorer la qualité des produits tout en diminuant les émissions carbone. A noter qu'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières européennes sera établi en conformité avec les règles de l'OMC en ligne avec le Pacte vert européen pour soutenir ces ambitions de neutralité climatique d'ici 2050.

Ainsi, grâce à ce programme et malgré le contexte de ralentissement des investissements, Société Générale Maroc a pu financer plusieurs projets significatifs, tels que :

- L'installation de panneaux photovoltaïques pour une entreprise opérant dans l'industrie chimique, ce qui a permis de réduire sa consommation de 1 862 MWh/an et ses émissions GES de 1182TCO₂eq/an, améliorant ainsi sa compétitivité ;

- La modernisation de la ligne de production d'une unité industrielle agroalimentaire afin d'améliorer l'hygiène et la qualité de ses produits finis tout en réduisant sa consommation d'électricité de 157 MWh/an et ses émissions GES de 90 TCO₂eq/an ;
- L'extension d'une unité de fabrication de glaces en écailles dans le but d'améliorer sa compétitivité en vue de s'ouvrir sur de nouveaux marchés, tout en réduisant sa consommation énergétique de 285 MWh/an et ses émissions GES de 163 TCO₂eq/an.



OFFRIR DES PRODUITS ET SERVICES FAVORISANT L'INCLUSION FINANCIÈRE

Afin de consolider son action en faveur de l'inclusion financière, Société Générale Maroc développe des modèles de banque alternative qui visent à faciliter la circulation des flux financiers entre les acteurs économiques et à inclure les populations faiblement bancarisées.

Parmi les initiatives favorisant l'accessibilité et la bancarisation peuvent être citées :

- L'Agence Mobile qui a pour vocation de s'installer au plus près des populations, lors de divers événements (animation conventions salariés, zones de transit périodique, bassins d'emplois éloignés...). Elle est aménagée dans un véhicule équipé de sorte à proposer la gamme de produits et services de la banque et à assurer les services transactionnels. Elle est équipée de panneaux solaires qui constitue sa principale source d'énergie pour son fonctionnement (climatiseur, matériel informatique, guichet automatique, affichage dynamique...). Elle est également accessible aux personnes à mobilité réduite pour plus d'inclusion.
- SO PAY : moyen de paiement électronique adossé au compte bancaire et lié à un numéro de téléphone, il permet aux clients abonnés d'effectuer un certain nombre d'opérations de manière instantanée comme le transfert d'argent, le paiement chez les commerçants acceptants, le paiement de factures, la recharge téléphonique ainsi que le retrait d'argent dans les GAB.
- Les offres de financements de logements sociaux (FOGARIM, FOGALOGÉ, ADL ASSAKANE...);
- Les crédits étudiants ;
- Les cartes prépayées, destinées aux clients et aux non clients, telles que les cartes OUJRA et CNSS destinées à recevoir respectivement les salaires et les remboursements de la CNSS.

Société Générale Maroc continue de proposer des solutions permettant d'améliorer l'inclusion financière.

En 2020, la banque a lancé SOGE : plateforme de banque en ligne.



Ce service de nouvelle génération s'adresse à tous les clients tout particulièrement aux jeunes et jeunes actifs, ainsi qu'aux Marocains résidant à l'Étranger. Il vise à rendre les interactions entre la banque et ses clients encore plus simples et plus rapides grâce à un accès 100% à distance.

ACTEUR ENVIRONNEMENTAL ENGAGÉ

Consciente des enjeux environnementaux, Société Générale Maroc poursuit ses actions pour compte propre, visant la réduction de son empreinte énergétique et la préservation des ressources naturelles. Ses initiatives éco-responsables traduisent également sa volonté de sensibiliser le plus grand nombre (société civile, partenaires, clients...) à la protection de l'environnement.



RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE POUR COMPTE PROPRE

La réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsable du phénomène de réchauffement climatique, est au cœur des enjeux de la transition énergétique. Acteur engagé et responsable, Société Générale Maroc s'est engagée dans une politique volontariste d'efficacité énergétique qui touche tous les aspects de sa consommation, à travers ses activités comme de son exploitation courante.

- **Le papier** est le premier consommable utilisé par les activités de services. Il représente un enjeu économique significatif et un thème environnemental sensible (gestion des déchets, lutte contre le changement climatique et la pollution). Depuis plusieurs années, la société de nettoyage veille au tri du papier en vue de recyclage. Par ailleurs, la rationalisation du parc reprographie menée au niveau du siège et des agences avec le déploiement de machines multifonctions permet notamment la réduction de la consommation papier, électricité et autres consommables et engendre l'instauration de bonnes pratiques (impression automatique en recto / verso) et le monitoring des équipements.
- **Le transport**, autre source polluante fait l'objet d'une surveillance particulière. Les déplacements professionnels ne sont effectués qu'en cas de nécessité. Les réunions en conférence téléphonique ou visioconférence sont de plus en plus préconisées. À cet égard, la crise pandémique a contribué à accélérer les bonnes pratiques.
- **L'éclairage** est aussi une source importante de consommation énergétique. C'est pourquoi Société Générale Maroc a procédé au remplacement de l'éclairage classique à base de luminaires à tube fluorescent de ses sites centraux et de l'éclairage extérieur LED pour le relamping signalétique de 263 agences. Par ailleurs, en 2020 une initiative a été prise pour procéder à l'alimentation solaire de totems distants (14) dans l'objectif d'économie d'énergie et de réduction des coûts de maintenance.
- **Infrastructures informatiques** : la Direction des Systèmes d'Information s'est dotée d'une stratégie pour une meilleure prise en compte des aspects environnementaux, à travers l'amélioration du pilotage des données de consommation d'énergie (Data Center, client léger, veille technologique & analyse annuelle des équipements).

OUARZAZATE, L'ALIMENTATION SOLAIRE D'UNE AGENCE BANCAIRE, UNE ANNÉE D'EXPLOITATION :

Société Générale Maroc a équipé son agence de Ouarzazate d'une centrale solaire pour l'autoalimenter en électricité verte. Cette initiative permet de subvenir au besoin de consommation électrique de l'agence de façon « verte » tout en assurant une économie substantielle des charges de fonctionnement de l'agence. Elle s'appuie sur un système basé sur une nouvelle génération d'onduleurs intelligents, distingués par une haute technologie permettant à la fois l'économie d'énergie et la communication de données intégrées, afin d'assurer en temps réel, la surveillance à distance (Portail WEB) du comportement de la centrale solaire. Depuis sa mise en exploitation, il est enregistré 50% d'économie sur la facture annuelle, traduite par une production de 15 324 KWh d'électricité verte soit une réduction de 11 tonnes des émissions CO₂.

ENSEMBLE, NOUS RENDONS L'AVENIR MEILLEUR ET DURABLE !

Société Générale Maroc redonne vie à ses bâches publicitaires.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC REDONNE VIE À SES BÂCHES PUBLICITAIRES

Dans une démarche éco-responsable et éco-citoyenne, Société Générale Maroc a fait appel à un spécialiste de la gestion des opérations d'upcycling pour donner une seconde vie à ses bâches publicitaires en les transformant en cartables et trousse scolaires en faveur des enfants de l'Association SOS Villages. Cette première opération a permis de produire 650 cartables scolaires et 650 trousse.

Les bâches publicitaires font partie des supports de communication éphémères malgré la durée de vie des matériaux utilisés. C'est en partant de ce constat que Société Générale Maroc a envisagé de les faire changer d'univers et d'usage en les recyclant en cartables et trousse scolaires. Une initiative frugale et solidaire qui illustre la volonté de la banque d'agir pour le bien commun.

Société Générale Maroc réaffirme ainsi son engagement et son implication sur le plan social et environnemental avec des initiatives à impact positif sur la société.

CONTRIBUER À LA DIFFUSION DES INITIATIVES ÉCO-RESPONSABLES

Société Générale Maroc s'investit également pour sensibiliser, associer voire inciter les parties prenantes à prendre part aux actions en faveur de la protection de l'environnement.

SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS AUX ÉCO-RÉFLEXES

Dans le cadre de la réduction de l'empreinte écologique des activités de la banque, des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès des collaborateurs. Celles-ci portent sur les écogestes à adopter sur le lieu du travail, visant à réduire les consommations d'eau, d'énergie et de papier.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION SOCIALE OUM KELTOUM



Société Générale Maroc a contribué à la création d'un jardin de permaculture dans le centre culturel El Ghali situé à Sidi Moumen pour

initier les jeunes du quartier à l'écologie, au développement durable et à la protection de l'environnement.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes, au civisme, au respect de l'environnement, de leur faire prendre conscience des conséquences de l'utilisation des produits chimiques dans l'agriculture et de les initier aux métiers de l'agriculture Bio.

SOUTIEN DE LA FONDATION MOHAMMED VI POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En 2020, la Fondation Société Générale Maroc a renouvelé son soutien à la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, dont les cibles principales sont les générations d'avenir, qu'elle travaille à sensibiliser et à éduquer aux valeurs et aux comportements du

développement durable. L'objectif est de former des générations éco-responsables en éveillant la curiosité des jeunes et en les amenant à prendre conscience de leurs responsabilités individuelle et collective vis-à-vis de l'environnement.



INCLUSION PAR LA SOLIDARITÉ, L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

Incarnation de la confiance profonde de la Banque dans l'avenir, la Fondation Société Générale Maroc intervient dans la sphère de la solidarité et dans la sphère de la culture.

Ouvrir des perspectives, (re)donner espoir en l'avenir, préserver le patrimoine artistique et contribuer à l'éclosion de nouveaux talents, telles sont les ambitions de la Fondation Société Générale Maroc pour la solidarité et la culture. Grâce à cet engagement auprès de ses partenaires associatifs, la Fondation contribue au développement durable et à la création d'impacts positifs dans la société marocaine.

La Fondation Société Générale Maroc agit également pour le rayonnement des arts plastiques marocains, au Maroc et à l'étranger, conformément à sa politique de mécénat culturel, adoptée depuis plus de quarante ans.

CONSTRUIRE UN AVENIR PLUS SOLIDAIRE

Agir en faveur des populations défavorisées, en particulier des femmes en situation de détresse et des jeunes en besoin d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle, participer aux efforts nationaux déployés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion, sont

les axes fondamentaux autour desquels la Fondation Société Générale Maroc articule ses actions de mécénat solidaire. En 2020, la Fondation Société Générale Maroc a démontré la constance de ses engagements auprès de ses partenaires en soutenant activement leurs actions.

SOUTIEN À LA FONDATION MOHAMMED V POUR LA SOLIDARITÉ



La Fondation Société Générale Maroc a réaffirmé son soutien à la Fondation Mohammed V pour la solidarité qui œuvre, depuis sa création, à développer des programmes intégrés, axés sur le

renforcement des capacités propres des jeunes à entreprendre, afin de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Vu le rôle déterminant de la formation qualifiante dans l'atteinte des objectifs de l'insertion des jeunes et en appui aux actions de soutien à la scolarisation et au renforcement de leurs acquis, la Fondation Mohammed V a déployé plusieurs centres de formation professionnelle et d'insertion des jeunes afin de favoriser leur accès à différents mécanismes et moyens d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

SOUTIEN À LA FONDATION MAROCAINE POUR L'ÉDUCATION FINANCIÈRE

المؤسسة المغربية للثقافة المالية

Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière

L'action de la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière vise notamment l'inclusion financière par l'information, la formation et l'éducation des publics non introduits dans le système financier.

En 2020, la Fondation Société Générale a de nouveau apporté son soutien financier à la Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière et a contribué activement à la réussite des Journées de la

Finance pour les enfants et les jeunes. Compte tenu de la crise sanitaire, la semaine de l'éducation financière ne s'est pas tenue sous sa forme classique (visite d'agences bancaires). Une campagne digitale de sensibilisation et d'information à l'éducation financière a été relayée sur les réseaux sociaux pendant quatre semaines ciblant les entrepreneurs, les Particuliers et les enfants.

SOUTIEN À LA FONDATION MOHAMMED V POUR LA RÉINSERTION DES DÉTENUÉS



La Fondation Société Générale Maroc contribue au financement du projet de la formation-réinsertion des détenus, dont l'objectif est de réduire le taux de retour en prison, de donner une nouvelle image sociale du détenu et d'humaniser le milieu carcéral. Le projet consiste en la création et la gestion, au sein des prisons, de centres de formation à divers métiers.

PARTENARIAT AVEC LA FONDATION ZAKOURA ÉDUCATION

LE COLLÈGE NUMÉRIQUE RURAL DE PROXIMITÉ (CORP)

Le projet CORP repose sur un collège dématérialisé avec un corps professoral à distance et un CORP implanté dans un douar jusqu'alors dépourvu de collège. Ce nouveau dispositif permet de mobiliser des enseignants à distance et de remédier ainsi à la problématique de leur indisponibilité en zone rurale. Pour ce projet pilote qui va durer trois ans, la cellule d'enseignants est basée à Béni Mellal alors que le CORP est implanté au douar Khallad, dans la province d'Azilal. Équipée des dernières technologies, la salle dédiée à ce projet pilote accueille 18 élèves âgés de 12 à 16 ans, accompagnés d'un facilitateur pour un accompagnement personnalisé. Les élèves ont accès aux cours interactifs en ligne, à une plateforme numérique, contenant des capsules enregistrées pour visionnage ultérieur ou pour remédiation scolaire, ainsi qu'une bibliothèque numérique en collaboration avec la direction Génie. Outre le cycle de base fondé sur le programme formel (9 enseignants/matières) les pôles d'apprentissage sont définis en collaboration avec la direction des curricula et l'AREF, selon le cursus du collège existant. D'autres activités sont également prévues, comme des formations en *soft skills* et *life skills* notamment.

Les bénéficiaires du CORP, à savoir les enfants ayant abandonné l'école en âge d'être réintégrés et ceux qui se retrouvent hors système pour indisponibilité d'un collège à proximité, pourront donc poursuivre leur scolarité dans leur douar, dans un environnement respectant les standards d'une éducation de qualité.



Société Générale Maroc, est le partenaire privé exclusif de la Fondation Zakoura Éducation, pour le lancement de la toute première expérience pilote de Collège numérique Rural de Proximité (CORP).

Ce projet vise à promouvoir l'égalité des chances pour l'accès à une scolarisation secondaire en milieu rural, dans les zones enclavées, afin

de prévenir l'abandon scolaire tout en offrant un dispositif pédagogique innovant à travers l'usage du numérique.

Le CORP favorise la poursuite des études secondaires en zone rurale à travers la mise en place d'un dispositif éducatif de qualité et de proximité se basant sur les approches pédagogiques de l'apprentissage à distance.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION KANE YA MAKANE



sur les enfants et les enseignants vivant dans des territoires reculés, en zone rurale. Tout au long de l'année scolaire, ce programme déroule des ateliers d'arts plastiques, d'expression corporelle, de théâtre, de musique et de chant... pour renforcer les capacités des enfants en matière d'expression, d'ouverture sur le monde, de créativité, d'épanouissement et de faculté de projection dans l'avenir. En 2020, dans le contexte de crise sanitaire, et pour assurer la continuité de ses activités, Kane Ya Makane s'est adaptée de manière agile en réorganisant le projet éducatif sous format digital.

Partenaire de l'association Kane Ya Makane depuis sa création il y a plus de 10 ans, Société Générale Maroc a renouvelé son soutien au programme Tanouir, qui est un projet éducatif et culturel ambitieux, à fort impact social



ACTION SPORTIVE POUR UNE CAUSE SOLIDAIRE

Dans le cadre de son rôle d'employeur responsable et d'acteur solidaire, la Banque a sponsorisé 2 collaboratrices pour leur participation au raid international 100% féminin « Sahraouiya » organisé à Dakhla du 8 au 15 février 2020. Les gains générés par cette participation sont destinés à l'Association Kane Ya Makane pour son programme éducatif et culturel en faveur des enfants des écoles publiques de la région d'Agadir.

PARTENARIAT AVEC SOS VILLAGES D'ENFANTS MAROC

SOS Villages d'enfants Maroc a remporté un prix au Panafrican Charity Awards 2020, organisé par La Fondation d'Entreprise du Groupe Société Générale France. Le projet « Programme de renforcement de la famille Province de Tit Mellil – Médiouna » a ainsi bénéficié d'un co-financement des fondations du Groupe et de la filiale Société Générale Maroc. Ce programme agit en amont, auprès de familles monoparentales, dirigées par des femmes seules, en situation précaire, afin de prévenir l'abandon d'enfants.

Les services proposés aux familles bénéficiaires du programme sont articulés autour de trois axes :

- Répondre aux besoins fondamentaux des familles, en matière de nutrition, d'hygiène et de soins médicaux,
- Soutenir les enfants et les jeunes, à travers la remédiation scolaire et numérique, l'orientation professionnelle, la formation à l'auto-entrepreneuriat,
- Accompagner les mères de famille, à travers un soutien psychologique et juridique,

l'éducation parentale, l'éducation financière et l'encadrement pour entreprendre une activité génératrice de revenus. Par ailleurs, Société Générale Maroc a apporté sa contribution au financement d'équipements technologiques et à l'équipement d'une bibliothèque au sein du Village d'Enfants SOS Imzouren, la rénovation d'un espace lieu de vie pour les enfants à besoins spécifiques et le soutien scolaire au profit des enfants du Village d'Enfants SOS Ait Ourir.



PARTENARIAT AVEC LA FONDATION TÉNOR POUR LA CULTURE (PROGRAMME MAZAYA)



Mazaya est un programme socioéducatif, combinant éducation scolaire et cursus musical professionnel, destiné aux enfants âgés de 8 à 14 ans issus de milieux défavorisés et déscolarisés. L'ambition de ce programme est de faire de la musique un outil de développement personnel et social, tout en offrant de réels débouchés professionnels. La Fondation Société Générale Maroc parraine une jeune fille dont l'instrument de prédilection est l'alto.

SOUTIEN DE L'ASSOCIATION SOURIRE DE RÉDA POUR SOULAGER LES JEUNES EN SOUFFRANCE

La Fondation Société Générale a réitéré son soutien à l'association Sourire de Réda pour le déploiement de sa campagne de sensibilisation du grand public, principalement les adolescents et leur entourage,

à la nécessité de lutter contre le harcèlement scolaire, la violence physique et psychologique, de venir en aide aux jeunes en détresse et de prévenir les souffrances mentales pouvant conduire au suicide.



PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION INSAF

L'association INSAF a pour mission de prévenir l'abandon des enfants nés hors mariage en assurant un soutien matériel, juridique, médical et psychologique aux mères célibataires, tout en œuvrant à leur autonomisation financière par la qualification et l'insertion professionnelle. INSAF mobilise ses ressources et ses savoir-faire afin de briser l'isolement des mamans célibataires et de leurs enfants, en leur offrant un lieu de

transit et d'appartenance, ainsi qu'un lieu d'éducation. Le partenariat de la Fondation Société Générale avec INSAF concerne le financement d'un atelier de formation aux techniques de la coiffure, permettant aux bénéficiaires d'accéder à un métier à même de leur assurer l'autonomie financière, afin qu'elles puissent s'occuper convenablement de l'éducation de leur enfant.



SOUTIEN À L'ASSOCIATION LES CITOYENS

La Fondation Société Générale Maroc soutient le think thank Les Citoyens dans ses actions « Éducation » visant à améliorer la qualité de l'enseignement dans les écoles publiques. La contribution de la Fondation est investie dans le programme ciblant la duplication à grande échelle, d'expériences pédagogiques locales innovantes et réussies, la valorisation des enseignants les plus inspirants, et le développement d'une plate-forme dédiée aux enseignants pour diffuser les toolkits des bonnes pratiques.



Société Générale Maroc est engagée dans une dynamique de soutien et de partage vis-à-vis de ses collaborateurs, de ses clients et du grand public, de la richesse culturelle du pays, que ce soit en matière d'art plastique ou de patrimoine musical.

METTRE EN LUMIÈRE L'ART, LA CULTURE ET LA MUSIQUE

MÉCÉNAT ARTS PLASTIQUES

Société Générale Maroc est reconnue depuis les années soixante-dix, comme étant l'un des pionniers en matière de mécénat des arts plastiques au Maroc. Elle dispose de l'une des plus belles collections d'œuvres d'art, qu'elle s'emploie à préserver, mettre en valeur, partager avec le public et enrichir par de

nouvelles acquisitions, afin de continuer à susciter l'éclosion de jeunes talents dans notre pays.

En 2020, pour promouvoir la collection d'œuvres d'art de la banque, la Fondation Société Générale Maroc a édité en collaboration avec la maison d'édition d'art Marsam Design, en édition limitée, des coffrets



Foulards d'artiste, entièrement conçus et produits au Maroc.

Cette édition a concerné sept œuvres emblématiques de la collection, signées par les artistes Farid Belkahia, Mahi Binebine, Mohamed Hamidi, Miloud Labied, Najia Mehadji, Abdelkébir Rabi' et Abderrahim Yamou.



MÉCÉNAT MUSICAL

SOUTIEN AU FESTIVAL DE LA MUSIQUE SOUFIE

Société Générale Maroc a sponsorisé la 13^e édition du Festival de Fès de la Culture Soufie, organisée du 17 au 26 octobre 2020 sous format digital en raison de la crise sanitaire.

Ce festival offre une plateforme d'expression aux artistes, marocains et internationaux, qui expriment leur démarche spirituelle, par la créativité artistique et intellectuelle, par des projets culturels et sociaux œuvrant pour le dialogue inter-culturel, le développement humain et civilisationnel. Le thème de cette année a porté sur « L'Art de la transmission ».



SOUTIEN À L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU MAROC



Société Générale Maroc continue de soutenir l'Orchestre Philharmonique du Maroc, devenu la référence en matière de musique classique au Maroc. L'Orchestre Philharmonique du Maroc offre à son public une grande variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, en passant par l'opéra et la musique de chambre.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE, FACTEURS DE CONFIANCE



Société Générale Maroc s'appuie sur une gouvernance solide, à l'écoute de son environnement et respectueuse des plus hauts standards d'éthique. Une gestion rigoureuse et maîtrisée des risques constitue le socle sur lequel sont prises l'ensemble des décisions.

AGIR AVEC DÉONTOLOGIE ET ÉTHIQUE

L'éthique et la conformité sont les piliers de notre métier de banquier. Notre responsabilité nous impose de veiller au respect des lois et des principes déontologiques, d'agir avec intégrité et d'inscrire la gestion des risques au cœur de chacune de nos démarches. C'est un devoir envers nos parties prenantes, indispensable à leur confiance.

En tant que banque responsable, Société Générale Maroc s'attache à appliquer et diffuser une culture forte de responsabilité et d'éthique. Cela implique, pour tous les collaborateurs, un respect permanent des valeurs éthiques et des normes professionnelles. Ces derniers doivent inscrire leurs actions dans le respect des dispositions propres aux activités bancaires et financières, qu'elles soient de nature législatives ou réglementaires, ou qu'il s'agisse de normes professionnelles, déontologiques ou internes.

En interne, des campagnes de sensibilisation à la loyauté des pratiques, aux règles de lutte contre la corruption ou le blanchiment, et d'une manière générale au respect du code de conduite et du code déontologique, sont régulièrement menées en ce sens.

Dans les projets comme dans les actions au quotidien, l'attention aux parties prenantes est forte et primordiale. En particulier, l'intérêt du client

LE PROGRAMME CULTURE & CONDUITE EN ACTION

Lancé en 2016, le programme Culture & Conduite vise à renforcer la confiance des parties prenantes envers le Groupe. Puissant moteur de sa transformation culturelle, il met les valeurs, le leadership model et l'intégrité des comportements au cœur des activités.

Ce programme se décline en plusieurs actions :

- sensibilisation des dirigeants ;
- appropriation par l'ensemble des collaborateurs du Code de conduite du Groupe et des codes complémentaires via des formations présentielles et à distance (formation obligatoire et annuelle) ;
- actions de sensibilisation et de communication sur les comportements à adopter face aux dilemmes ;
- intégration du risque de conduite dans le dispositif de gestion des risques du Groupe ;
- poursuite de l'alignement des processus RH avec les ambitions du Groupe en matière de culture et de conduite...

est systématiquement recherché et préservé, au travers d'une écoute active de ses attentes et de l'évaluation de son niveau de satisfaction, d'une transparence affichée dans l'application des conditions bancaires, d'une attention particulière portée à la protection des données personnelles...

CODE DE CONDUITE

Le groupe Société Générale est particulièrement attaché à l'intégrité de ses pratiques : un actif essentiel dans la confiance que lui accordent ses clients, contreparties et autorités de régulation. Soucieux de veiller à ce que chacun de ses collaborateurs se comporte avec intégrité, le Groupe dispose d'un Code de conduite qui rassemble tous les engagements guidant les comportements et l'activité professionnelle de ses équipes.

Ainsi, le Code de conduite adopté par Société Générale Maroc établit les valeurs et les lignes de conduite à observer par l'ensemble de ses collaborateurs. Il détaille les règles de bonne conduite, les principes essentiels en matière de comportement individuel et collectif, comme l'intégrité, la rigueur, la responsabilité, le sens du service... Il régit les relations avec les clients et fournisseurs, s'appuie sur des exigences éthiques telles que le respect de la confidentialité de l'information, l'intégrité des marchés et le droit d'alerte.

Le code s'applique à tous. Il est partagé avec tous les collaborateurs et est remis à chaque nouvelle recrue. Chaque collaborateur est invité à adhérer, respecter et agir en cohérence avec le code de déontologie et contribuer ainsi à la protection de l'actif fondamental de la Banque : sa réputation.

Le respect du Code de conduite et de ses principes fait l'objet d'une attention et d'un suivi très étroit par Société Générale Maroc dont l'objectif est de préserver sa relation de confiance avec ses clients et avec l'ensemble de ses parties prenantes.

L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié d'une formation « code de conduite ». Société Générale Maroc poursuit ainsi chaque jour le développement d'une culture forte et partagée par tous ses collaborateurs.

PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Le dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêt de Société Générale Maroc distingue deux catégories potentielles de conflits :

- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses clients ou entre les clients de la Banque ;
- Les conflits pouvant survenir entre Société Générale Maroc et ses collaborateurs (notamment dans le cadre d'activités impliquant l'intérêt personnel d'un collaborateur et ses obligations professionnelles).

Ce dispositif repose sur un cadre normatif qui rappelle les principes et les lignes de conduite à respecter par les collaborateurs afin d'éviter les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'entraver le respect des obligations réglementaires et déontologiques de la banque et d'entraîner des risques juridiques, commerciaux ou de réputation.

Globalement, tout collaborateur doit s'abstenir d'entretenir avec les clients, partenaires et fournisseurs des relations personnelles qui contreviendraient à ses devoirs professionnels ou le mettraient en situation de conflit d'intérêts.

Société Générale Maroc décline une politique interne rigoureuse qui s'appuie sur :

- une organisation adéquate, permettant aux principales activités susceptibles d'entrer en conflits d'intérêts de bénéficier d'une indépendance de par leur rattachement au Directoire ;
- des mesures spécifiques permettant à des entités sensibles telles que la Salle des Marchés de bénéficier d'une séparation « physique » à travers la sécurisation des accès aux locaux dédiés ;
- des procédures d'habilitation qui limitent l'accès aux informations confidentielles aux seules personnes en ayant besoin dans le cadre de l'exercice de leurs activités ;
- des règles strictes en matière d'exécution des opérations sur les marchés financiers (respect du principe d'équité dans le traitement des ordres des clients, interdiction de tout intéressement d'un collaborateur au succès d'une transaction spécifique, obligation de transparence des frais et commissions appliqués aux opérations...) ;
- la mise en place d'une cartographie de conflits d'intérêt permettant l'identification des situations potentielles de conflits d'intérêt. Cette cartographie est soumise à une revue annuelle ;
- des formations dispensées à l'ensemble des collaborateurs exposés.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

La corruption peut être définie comme toute action par laquelle une personne accorde indûment, promet d'accorder ou propose un avantage indu (une « chose de valeur ») à une autre personne en vue de la conduire à effectuer, retarder ou omettre d'effectuer un acte lié à sa fonction, ou encore de se conduire d'une manière contraire à l'honnêteté ou à l'intégrité. Le fait pour une personne d'accepter ou de solliciter, dans le cadre de ses fonctions, un avantage indu ou une promesse d'avantage est également un acte de corruption.

Le trafic d'influence est une autre forme de corruption, qui consiste à verser une commission à un intermédiaire qui usera en retour de son influence sur le décideur pour que celui-ci prenne une décision favorable au corrupteur.

Le Groupe Société Générale dans son ensemble s'interdit de pratiquer la corruption. Aucune forme de corruption n'est tolérée au sein des entités du Groupe.

Le groupe Société Générale a mis en place un dispositif complet pour la lutte contre la corruption, avec le déploiement d'équipes dédiées au sein de la banque, la mise en œuvre d'une cartographie des risques détaillée, un dispositif de sensibilisation pour tous les collaborateurs, la publication d'une nouvelle version du Code de Conduite applicable au niveau mondial prévoyant une « tolérance zéro » pour ce type d'agissement.

Toutes les entités du groupe Société Générale Maroc sont donc appelées à adopter une attitude ferme vis-à-vis de la corruption (cadeaux, avantages, repas d'affaires, manifestations...). Il est de la responsabilité de chaque collaborateur de ne pas participer à des actes de corruption, de veiller à détecter les comportements anormaux et de les signaler dans les meilleurs délais.

Le dispositif de Société Générale Maroc en matière de prévention et gestion des actes de corruption repose sur un cadre normatif robuste, renforcé depuis juin 2018 par le code de conduite anti-corruption qui s'appuie sur des principes stricts conformément aux dispositions réglementaires les plus rigoureuses en la matière.

Afin de renforcer la vigilance sur cet aspect, Société Générale Maroc a mis en place un programme solide et structuré reposant sur :

- des actions de sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs par rapport à la lutte contre la corruption, ainsi que des formations pour les collaborateurs exposés ;

- un dispositif d'alerte professionnelle, sachant que le droit d'alerte peut être exercé :
 - auprès de la ligne managériale ou en saisissant directement le Chief Compliance Officer (CCO) local ;
 - en adressant un signalement directement au Groupe Société Générale via un outil d'alerte, plate-forme sécurisée garantissant la protection des données personnelles ainsi qu'une stricte confidentialité des informations ;
- la mise en place d'une cartographie des risques de corruption ;
- la mise en place de procédures comptables et opérationnelles permettant de détecter les faits de corruption ;
- la mise en place d'un régime disciplinaire ;
- l'évaluation et la gestion des risques des tiers ;
- un dispositif en matière de déclaration des cadeaux, repas d'affaires et événements externes à travers un outil dédié.

INTÉGRITÉ DE MARCHÉ

Dans le cadre du Code de conduite, Société Générale Maroc précise les règles, mesures et interdictions applicables en matière de prévention contre toutes pratiques portant atteinte à l'intégrité des marchés financiers, incluant les opérations d'initiés (transmission et utilisation d'informations privilégiées) et les manipulations de marché (manipulation de cours, diffusion de fausses informations).

La banque définit les règles communes à tous les collaborateurs, chacun d'entre eux se devant d'agir de façon responsable et de respecter l'intégrité des marchés. C'est ainsi que les collaborateurs agissent dans le strict respect des standards et principes qui encadrent les opérations sur les marchés financiers, en s'abstenant de tout comportement ou action susceptible de fausser le principe de concurrence, d'altérer la réalité ou la transparence vis-à-vis des participants du marché et des autorités de régulation.

Chacun des collaborateurs respecte les règles nationales et internationales relatives à la lutte contre les abus de marché

et exerce une vigilance permanente afin de protéger l'intégrité des marchés. De ce fait, il est strictement proscrit, notamment, d'enfreindre les règles relatives au délit d'initié, de divulguer de façon illicite des informations privilégiées, de diffuser des informations envoyant des signaux faux ou trompeurs aux marchés, de manipuler les cours.

- **Information privilégiée** : tous les employés de Société Générale Maroc, disposant dans l'exercice de leur profession ou de leurs fonctions d'informations privilégiées, s'interdisent de les utiliser pour réaliser ou permettre sciemment de réaliser sur le marché, soit directement, soit par personne interposée, une ou plusieurs opérations. On entend par information privilégiée, toute information à caractère précis qui n'a pas été rendue publique, qui concerne, directement ou indirectement, des émetteurs ou des Instruments Financiers cotés sur des Marchés Organisés, et qui, si elle était rendue publique, serait susceptible d'influencer de façon sensible le cours de ces Instruments Financiers ou des Instruments Financiers dérivés qui leur sont liés.
- **Délit d'initiés** : les employés de Société Générale Maroc s'astreignent, dans le strict respect des dispositions réglementaires relatives au délit d'initié (notamment le Dahir portant loi N° 1-93-212), à ne pas utiliser les informations privilégiées (non publiques), directement ou indirectement, pour leur compte propre ou celui d'autrui. Une Opération d'Initié se produit lorsqu'une personne détenant une information privilégiée la communique à un tiers en dehors de l'exercice normal de ses fonctions (ou de son mandat spécifique), recommande à un tiers une opération sur la base de cette Information privilégiée ou en fait usage, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers, directement ou indirectement, pour :
 - L'acquisition ou la cession d'instruments financiers relatifs à cette information ou d'instruments financiers qui leur sont liés ;
 - L'annulation ou la modification d'ordres concernant des instruments financiers relatifs à cette information ou des instruments financiers qui leur sont liés.



L'utilisation d'une recommandation ou incitation, sur la base de cette Information Privilégiée, est également considérée comme une Opération d'Initié lorsque la personne qui y a recours sait qu'elle le fait sur la base d'une Information Privilégiée.

- **Manipulation de marché** : les employés de Société Générale Maroc s'interdisent de manipuler le marché, seuls ou avec d'autres, à leur avantage ou à l'avantage d'un tiers, au moyen de quelque acte ou série d'actes que ce soit, de silences, de diffusion de fausses informations ou de rumeurs, par l'utilisation de pratiques trompeuses ou par tout autre moyen. Ils ne doivent pas exercer ou tenter d'exercer, pour leur propre compte, sur le marché d'un instrument financier, une manœuvre de nature à agir sur le cours des titres ou ayant pour objet d'entraver le fonctionnement régulier du marché. Les employés sont tenus de s'abstenir de répandre dans le public, par des voies ou moyens quelconques, des informations fausses ou trompeuses sur la situation d'un émetteur de titres ou sur les perspectives d'évolution d'un instrument financier.

VEILLER AU RESPECT DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Outre les sujets liés à la conformité réglementaire tels que la protection des données personnelles, le dispositif de lutte anti-corruption, la protection du consommateur, l'application du Code de conduite déontologique et l'intégrité des marchés, la Direction de la Conformité de Société Générale Maroc veille au respect de la sécurité financière, ce qui inclue les sujets liés à la lutte anti-blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme, au respect des embargos et sanctions internationales.

A cet égard, l'année 2020 a été marquée par plusieurs actions menées sur le volet sécurité financière dans le cadre de la feuille de route Conformité, ainsi que la mise en conformité de Société Générale Maroc par rapport aux exigences Groupe et aux nouvelles exigences Bank Al Maghreb suite à la revue de la circulaire 5/W/2017.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Au sein de la Direction de la Conformité, un département dédié (LBC/FT) est chargé de la mise en place et de l'exécution d'un programme de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Ce programme repose principalement sur la surveillance des opérations et consacre, en complément de la connaissance du client (KYC) une approche pragmatique fondée sur l'approche par les risques à partir de laquelle les établissements financiers classent leurs clients selon le niveau de risque qu'ils présentent au regard de critères établis. Il prend en charge aussi les demandes d'informations et obligations de déclarations de soupçon auprès de l'Unité du Traitement des Renseignements Financiers (UTRF).

Par ailleurs, l'évaluation des risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme se fait annuellement à travers un exercice de Risk Assessment, mené sous la supervision du Groupe Société Générale. Cet exercice couvre systématiquement le risque de blanchiment et de financement du terrorisme. Il a été conçu pour :

- Identifier les zones de risques potentiellement non couvertes et mettre en place des plans d'action en conséquence ;
- S'aligner sur les meilleures pratiques internationales quant à la gestion des risques de conformité.

SANCTION & EMBARGOS

Au sein de la Direction de la Conformité, le département « Conformité Sanctions & Embargos » a pour vocation la mise en place et la gestion du dispositif Société Générale Maroc visant à maîtriser les risques liés aux embargos et sanctions internationales. A cet effet, il prend en charge le traitement de l'ensemble des alertes liées aux problématiques de sanctions & embargos.

L'année 2020 a été marquée par la mise à jour du socle documentaire relatif à l'activité Sanctions et Embargos avec la mise en place d'une nouvelle instruction de Sécurité financière, le déploiement de nouvelles procédures notamment en matière de gestion des incidents sanctions & embargos et de gel des avoirs, le déploiement d'un outil de tracking des bateaux permettant de s'assurer que les opérations documentaires n'ont pas de lien avec des pays sous embargos, ou encore le renforcement du dispositif de filtrage des clients/tiers par rapport aux listes de sanctions.



VEILLER AU RESPECT DE L'INTÉRÊT DES CLIENTS

PROTECTION DES INTÉRÊTS CLIENTS

La protection des intérêts clients est une préoccupation majeure du Groupe Société Générale Maroc. A cet égard, la politique globale couvre l'ensemble des processus de vente de produits en veillant à la formation des collaborateurs concernés.

Les principes généraux s'appuient sur la nécessité de :

- répondre aux besoins et à la situation des clients ;
- veiller à fournir en toutes circonstances une information claire, exacte et non trompeuse ;
- s'assurer d'une tarification transparente et raisonnable des produits et services ;
- permettre l'identification et le traitement d'éventuels conflits d'intérêts, afin de ne pas porter préjudice aux clients.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Le respect des règles de protection des données à caractère personnel est également un enjeu majeur pour Société Générale Maroc. Une instruction définit les règles à appliquer et traitements à réaliser afin de garantir la protection et la sécurité des données des clients, des collaborateurs, des fournisseurs...

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, Société Générale Maroc a déployé un dispositif de mise en conformité qui repose sur une double responsabilité :

- Celle des entités opérationnelles, qui doivent intégrer dans leurs actions quotidiennes les mesures assurant le respect de la loi en vigueur (prise en compte des aspects de conformité dans les instructions, guides de procédures, modes opératoires...);
- Celle de la Direction de la Conformité, qui contrôle la conformité de la banque par rapport à la loi 09-08 et propose les règles de bonne conduite applicables aux métiers, assiste les opérationnels dans leur mise en œuvre et intervient dans les processus décisionnels afin de veiller au respect de toutes les normes applicables en matière de conformité.

Ainsi, la Direction de la Conformité veille à la mise en conformité des traitements de données par rapport aux dispositions de la



loi 09-08, échange et communique avec la Commission Nationale de Protection des Données Personnelles, conseille et assiste les entités et les filiales du Groupe Société Générale au Maroc sur la problématique de la protection des données à caractère personnel et traite les demandes d'exercice d'un droit par rapport aux dispositions de la loi 09-08.

SATISFACTION CLIENT

Société Générale Maroc ambitionne de devenir la banque de référence en terme de satisfaction client. Cette ambition se matérialise à travers la mise en place d'une démarche qualité structurée et efficace, s'appuyant sur une écoute client active et s'inscrivant dans une dynamique d'amélioration continue, au plus proche des besoins et attentes clientèle.

La banque s'appuie sur la bonne connaissance de ses clients afin de :

- leur proposer les produits et services adaptés à leur situation et à leurs besoins pour concrétiser leurs projets ou anticiper leurs besoins de financements,
- les conseiller et les informer, en tenant compte de leur degré d'expertise, des conditions ou des risques liés à certaines opérations.

Dans ce sens, Société Générale Maroc a mis en place un dispositif de mesure de l'expérience client, s'appuyant sur la réalisation d'une enquête de satisfaction annuelle. Ce baromètre permet de positionner Société Générale Maroc par rapport aux principales enseignes concurrentes. Les résultats 2020 traduisent l'efficacité et la pérennité de la démarche

CONNAISSANCE CLIENT

La connaissance client est au centre de l'activité bancaire. Le besoin de la banque de connaître ses clients a toujours fait partie du métier de banquier, mais le « KYC » (Know Your Customer) a pris une autre ampleur dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme ainsi que du respect des obligations relatives aux sanctions économiques et financières. Le KYC est non seulement aujourd'hui au cœur du dispositif de sécurité financière, mais aussi des autres réglementations telles que la conformité fiscale, les conflits d'intérêts, la lutte contre la corruption...

Le Groupe Société Générale Maroc est assujéti à des obligations de connaissance de ses clients qui permettent d'une part, une meilleure identification de leurs besoins pour y répondre efficacement, et d'autres part, une conformité aux réglementations de lutte contre le blanchiment de capitaux et contre le financement du terrorisme (LCB/FT) et un respect des sanctions internationales. Ainsi, ce principe de connaissance des clients nous accompagne tout au long de la relation bancaire.

Le processus de connaissance du client constitue non seulement une protection pour la banque contre l'implication dans des opérations à risque (pénal, financier, réglementaire ou de réputation), mais également une protection pour le client contre la réalisation d'opérations non-conformes à la réglementation et sujettes à des sanctions internationales.

de proximité initiée vis-à-vis de la clientèle. En effet, Société Générale Maroc figure parmi les banques les plus recommandées pour les clients particuliers et professionnels, avec un Net Promoteur Score (NPS) de +36 points pour la clientèle des Particuliers et +18 points pour la clientèle des Professionnels.

Concernant la clientèle entreprises, une étude d'image a été réalisée en 2020 auprès de 200 décideurs financiers et révèle de bons scores attribués à Société Générale en termes d'image et de considération. Société Générale Maroc est en effet perçue comme une banque fiable, tournée vers l'avenir, capable de mobiliser ses expertises au service de ses clients.

Afin de compléter la vision client et améliorer la qualité de service en conséquence, Société Générale Maroc évalue chaque année la qualité de l'accueil dans ses agences, en face à face dans ses locaux et au téléphone, en se basant sur des visites et appels mystère. Cette démarche permet de vérifier que la qualité de l'accueil est conforme aux normes fixées par la banque et de définir, le cas échéant, des axes clairs d'amélioration.

De façon plus ciblée et pour répondre à des problématiques précises ou étudier certains axes en profondeur, Société Générale Maroc a également lancé en 2020 des études spécifiques, notamment :

- Une étude stratégique, qualitative et quantitative, menée sur la thématique de la « Banque de demain » afin d'anticiper les besoins et attentes des clients, tout marché confondu, sur les cinq prochaines années ;
- Une étude qualitative sur le segment des fonctionnaires avec pour objectif de comprendre l'univers du fonctionnaire dans toutes ses composantes, ressortir les points marquants de l'offre dédiée existante sur la place, et enfin d'adresser des propositions de valeur pertinentes pour la cible des fonctionnaires ;
- Une étude qualitative portant sur l'Application Mobile dans le cadre de la feuille de route digitale 2021, afin d'offrir un service et des parcours au plus près des besoins et attentes clients ;
- Une étude qualitative portant sur les « solutions bancaires pour les jeunes » visant concevoir une offre adaptée aux mineurs et leurs parents.

DES ENGAGEMENTS DE SERVICE CONCRETS POUR LE PLUS HAUT STANDARD DE QUALITÉ DE SERVICE

Société Générale Maroc est inscrite dans une démarche de certification AFNOR de ses engagements de services, qui permet de s'assurer du respect des promesses faites au client. Les engagements de service à la clientèle sont régulièrement audités par l'équipe AFNOR, dans le cadre du renouvellement de la certification. Cette dernière porte sur **16 engagements forts et concrets**, conçus pour assurer auprès de la clientèle des Particuliers et des Professionnels, le plus haut standard de qualité de service, notamment en matière de :

- Qualité de l'accueil
- Disponibilité du Centre de Relation Clients
- Rapidité dans la délivrance des chèquiers et dans le traitement des chèques remis à l'encaissement
- Rapidité lors de la création et du renouvellement des cartes bancaires
- Fiabilité et disponibilité des services sur guichets automatiques
- Célérité dans le traitement des réclamations de la clientèle

La création de son référentiel propre « Engagements de services » permet ainsi à Société Générale Maroc de garantir un bon niveau de maîtrise de ses processus et de conforter sa position de référence en matière de qualité de service.

Le succès de cette démarche repose sur l'implication et l'engagement de l'ensemble des équipes Société Générale Maroc, que ce soit au niveau du siège, des agences ou du Centre de Relation Clients, pour améliorer leurs performances collectives au service de la clientèle.



MENER UNE POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Le Groupe Société Générale est soumis à un certain nombre de réglementations en matière de responsabilités sociale et environnementale, incluant la loi française sur le « Devoir de Vigilance ». Cette loi oblige les entreprises à « établir et mettre en œuvre un plan de vigilance comportant les mesures propres à identifier et prévenir la réalisation de risques d'atteintes aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, de dommages corporels ou environnementaux graves ou de risques sanitaires résultant de leurs activités et de celles des sociétés qu'elles contrôlent, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs sur lesquels elles exercent une influence déterminante ». Elle repose sur les exigences et standards énoncés dans les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. L'ensemble du Groupe est donc concerné par ces dispositions, y compris les filiales.

La politique Achats du Groupe Société Générale garantit :

- la neutralité dans la sélection des fournisseurs ;
- l'équité dans l'accès aux marchés du Groupe ;
- l'efficacité, dans la recherche des solutions ;
- la sécurité opérationnelle, juridique et contractuelle ;
- la responsabilité, avec l'intégration des engagements sociaux et environnementaux du Groupe dans la conduite de ses achats.

Ainsi, en plus du critère rapport qualité / prix, Société Générale veille à prendre en considération l'ensemble des coûts et impacts engendrés par l'acquisition, l'utilisation d'un produit ou d'un service ainsi que ses impacts en fin de vie en s'inscrivant dans une démarche d'achats responsables.

Dans ce contexte, Société Générale Maroc intègre de nouveaux outils dans les

processus d'achats. Ainsi, tout acte d'achat doit respecter les principes et engagements pris par le Groupe Société Générale en matière d'achats responsables et repris dans la Charte Achats Responsables Société Générale.

Tout achat doit respecter les principes applicables à un achat responsable : mise en concurrence, équité et transparence, équilibre dans les relations, sélection du mieux-disant, traçabilité et auditabilité.

Un certain nombre d'actions sont adoptées tout au long du processus Achat en application de la démarche RSE :

- Vérification systématique que le fournisseur ne figure pas dans les listes d'exclusions E&S du Groupe ;
- Vérification de la qualification RSE de la prestation ;
- Introduction de la composante RSE dans la grille de notation multicritère pour l'analyse des offres des soumissionnaires ;
- Insertion, dans l'ensemble des contrats de la Direction des Achats, de la clause RSE rappelant les réglementations RSE auxquelles Société Générale est soumise ;
- Intégration dans les Contrats d'Achats de la Charte des Achats Responsables.

CLAUSE RSE

La Clause RSE rappelle que le Groupe Société Générale a mis en place des mesures destinées à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ainsi que l'environnement, résultant de son activité et de celles de ses prestataires. Dans ce cadre, Société Générale Maroc a intégré cette clause dans ses contrats d'achats en précisant que le prestataire s'engage à respecter les obligations prévues à cet effet.

CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

Pour répondre à ses obligations légales et réglementaires et dans la lignée du Code de Conduite, le groupe Société Générale vise à associer ses fournisseurs dans la mise en place de mesures de vigilance.

La Charte des Achats Responsables a pour objectif d'informer les fournisseurs :

- d'une part, des engagements pris par Société Générale en matière d'achats responsables notamment les principes des droits de l'Homme, des conditions de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;
- et d'autre part, des attentes vis-à-vis des fournisseurs sur le respect de ces principes.

La Charte couvre les engagements de la banque vis-à-vis de ses fournisseurs tels que l'équité, l'éthique, la transparence, la vigilance vis-à-vis du risque de dépendance réciproque, le respect de délai de paiement, la confidentialité et le droit de propriété intellectuelle, l'intégration des fournisseurs de petites et moyennes tailles et le recours à la médiation.

La Charte couvre également les engagements des fournisseurs sur les sujets de l'environnement, des droits de l'Homme, du droit du travail, de l'éthique des affaires, de la sous-traitance, de la démarche de progrès et du suivi de l'application de la Charte.



ASSURER UNE GOUVERNANCE SAINTE, ÉCLAIRÉE ET TRANSPARENTE

GOUVERNANCE

Respectant les principes généraux du gouvernement d'entreprise, le système de gouvernance de Société Générale Maroc se compose d'un Directoire qui assure ses fonctions de gestion sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

LE DIRECTOIRE

Au 31 décembre 2020, le Directoire se compose de :

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
M. Ahmed EL YACOUBI	Président
Mme Asmae HAJJAMI	Membre
M. Mohammed TAHRI	Membre
M. François MARCHAL	Membre

Le Directoire bénéficie du support du :

- Comité Exécutif
- Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Le Comité Exécutif

Le Directoire a mis en place le Comité Exécutif composé des :

- Membres du directoire,
- Directeurs de Business Unit,
- Directeurs des Délégations Régionales,
- Directeurs des Services Unit,
- Directeurs des Filiales,

Le Comité Exécutif constitue l'une des principales instances de gestion de la banque. Il a une vocation décisionnaire et informative et se réunit de manière mensuelle.

Le Comité Exécutif a pour principales missions de :

- Piloter la banque et suivre ses réalisations
- Assurer la communication entre le Directoire, les Délégations Régionales, les différentes Business Unit et Services Unit
- Suivre les risques et engagements de la banque
- Suivre la qualité de service et les réclamations clients
- Réaliser les arbitrages nécessaires
- Traiter les sujets liés au Développement des Ressources Humaines
- Arbitrer sur les points de son ressort et fixer les points à remonter en arbitrage au Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc

Outre les comités de gestion, le Directoire a mis en place le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc composé des :

- Membres du Comité Exécutif
- Toute autre personne invitée par le Directoire.

Le Comité de Direction Groupe Société Générale Maroc a une vocation de partage et de développement de synergies au niveau régional. Il se réunit de manière régulière et a pour principales missions de :

- Partager et communiquer les principales réalisations et évolutions du Groupe au Maroc
- Développer les synergies entre les différentes entités de la Banque et les filiales
- Mobiliser les opérationnels autour des principales orientations stratégiques du Groupe Société Générale Maroc.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance a pour mission principale de s'assurer que la marche de la Banque s'exerce conformément à la réglementation et à la stratégie arrêtée. Il est le responsable en dernier ressort de la solidité financière de l'établissement et opère, à cet effet, à toute époque de l'année, les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns.

Composition du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	STATUT
Khalid CHAMI	Président du Conseil de Surveillance	
Abdelaziz TAZI	Membre	
Laurent GOUTARD	Membre	
Jean-Luc PARER	Membre	
Driss BENHIMA	Membre	Indépendant
Ghita LAHLOU	Membre	Indépendant
Khalida AZBANE	Membre	Indépendant
Alexandre MAYMAT	Membre	
Layla M'ZALI	Membre	
Ingrid BOCRIS	Membre	
Clara LEVY-BAROUCHE	Membre	
Abdel Aziz THIAM	Membre	Indépendant
Abdellatif HAKAM	Conseiller	
Marouane HATIM	Secrétaire du Conseil de Surveillance	

Critères d'indépendance

En application des critères d'indépendance retenus par la directive de Bank Al-Maghrib N° 1/W/2014 relative à la gouvernance au sein des établissements de crédit et par la circulaire 5/W/16 relative à la désignation de membres indépendants au sein de l'organe d'administration, le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc comprend en son sein quatre membres indépendants.

Il s'agit de :

- Monsieur Driss BENCHIMA
- Madame Ghita LAHLOU
- Monsieur Abdel Aziz THIAM
- Mme Khalida AZBANE

Processus de sélection

Les membres du Conseil de Surveillance sont désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance est pris en charge par le Comité des Nominations et de Rémunération qui soumet ses propositions au Conseil de Surveillance, et à la charge pour ce dernier de les soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Comités spécialisés

Le Conseil de Surveillance de Société Générale Maroc a procédé à la mise en place des comités techniques suivants :

• Le Comité d'Audit et des Comptes

Le Comité d'Audit et des Comptes est responsable de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de Contrôle Permanent et de Contrôle Périodique.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2020. Les principaux points examinés sont les suivants :

- L'arrêté des comptes trimestriels, semestriels et annuels
- Le dispositif de gestion de crise dans le contexte COVID
- Les travaux du Contrôle Permanent et du Contrôle Périodique
- Le suivi des risques structurels de la banque (liquidité et refinancement, risque de taux)
- Le dispositif de traitement des réclamations, l'évolution de celles-ci et les actions correctrices mises en place
- Les synthèses des missions d'audit externes (régulateur...) ainsi que les préconisations émises et les plans de leur mise en œuvre
- Approbation du plan d'audit 2021

Composition du Comité d'Audit et des Comptes au 31/12/2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Clara LEVY BAROUCH	Membre

• Le Comité des Risques :

Le Comité des Risques est chargé notamment d'assister le Conseil de Surveillance dans son rôle de surveillance des risques auxquels Société Générale Maroc est exposée au regard de l'appétit pour le risque préalablement définie, du respect de la stratégie et de la conformité à la réglementation relative au risque.

Le comité a tenu 4 réunions courant l'exercice 2020. Les principaux points examinés sont les suivants :

- Approbation des orientations de la politique de crédit de la banque, et des seuils et limites d'encadrement des différents risques (risques de crédit, structurels, de marché et opérationnels), définis dans le cadre de l'appétit pour le risque.
- Suivi du respect de ces seuils et limites d'encadrement et des ratios réglementaires.

- Analyse du dispositif de gestion des risques, et du fonctionnement du recouvrement.
- Examen du portefeuille d'engagements, des principaux indicateurs de risques et des décisions prises par la Direction des Risques du Siège sur les grands dossiers.
- Analyse des résultats des stress tests.

Composition du Comité des Risques au 31/12/2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

• Le Comité des Nominations et des Rémunérations

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est chargé notamment de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans la conception et le suivi du système de rémunération ainsi que le processus de nomination et de renouvellement de ses membres, de ceux du Directoire ainsi que des Directeurs Généraux Adjointes de la banque.

Composition du Comité des Nominations et des Rémunérations au 31/12/2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Driss BENCHIMA	Président
Monsieur Laurent GOUTARD	Membre
Monsieur Alexandre MAYMAT	Membre

• Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane

Le Sous-Comité d'Audit et des Comptes est chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre du dispositif de contrôle interne de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2020.

Composition du Sous-Comité d'Audit et des Comptes de Dar Al Amane au 31/12/2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Madame Ghita LAHLOU	Président
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Clara LEVY BAROUCH	Membre

• Sous-Comité des Risques de Dar Al Amane

Le sous-comité des Risques est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques de la fenêtre participative « Dar Al Amane ». Ce comité a été tenu deux fois courant l'exercice 2020.

Composition du sous-comité des Risques de Dar Al Amane au 31/12/2020

NOM ET PRÉNOM	FONCTION
Monsieur Abdel Aziz THIAM	Président
Monsieur Abdelaziz TAZI	Membre
Monsieur Jean-Luc PARER	Membre
Madame Ingrid BOCRIS	Membre

À PROPOS DU REPORTING RSE

Au-delà du respect de ses obligations légales et réglementaires, le Groupe Société Générale s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontaire de publication d'informations extra-financières allant dans le sens d'une plus grande transparence vis-à-vis de ses parties prenantes. La majorité des informations extra-financières du Groupe sont ainsi mises à jour annuellement et publiées sur le site internet du Groupe consacré à la Responsabilité Sociale et Environnementale, dans son Rapport Intégré et dans son Document d'Enregistrement Universel.



Le Groupe Société Générale collecte et consolide, auprès de ses entités et filiales, un certain nombre d'indicateurs réglementaires en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans un outil dédié : Planethic Reporting.

Les périodes de Reporting s'étalent sur 12 mois :

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les données métiers, mécénat, sociales et achats,
- Du 1^{er} octobre au 30 septembre pour les données environnementales.

Les indicateurs 2020 ont été choisis pour répondre aux dispositions légales et réglementaires qui imposent au Groupe de présenter une déclaration consolidée de performance extra-financière ainsi que par rapport à la stratégie RSE du Groupe et une volonté de se rapprocher au mieux d'une ambition core vis-à-vis de la GRI (Global Reporting Initiative).

Ce reporting est alimenté et consolidé sur une plateforme commune à toutes les entités et filiales du Groupe qui sont donc soumises aux mêmes règles. Un protocole d'indicateurs permet de définir et d'unifier les périmètres et les règles de calcul et de gestion des différents indicateurs. La plateforme de reporting permet notamment de :

- Procéder à des contrôles de variance par rapport à l'année précédente,
- Piloter les données sur base de ratios en rapportant des données au nombre d'occupant ou à la surface occupée,
- Calculer les émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la consommation d'énergie, du papier, aux déplacements et aux transports, selon la méthode GHG Protocol.

La déclaration de performance extra-financière, ainsi publiée dans le rapport de gestion, est soumise, par obligation réglementaire, à l'audit d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI). Sur la base de ses travaux, il formule un avis motivé sur :

- la conformité de la déclaration et la sincérité des informations fournies,
- la pertinence, l'exhaustivité et la fiabilité des données,
- les processus de collecte des données.

Société Générale Maroc, engagée dans la dynamique RSE, fait partie du périmètre couvert par l'obligation de reporting extra-financier RSE du groupe Société Générale. Son implication est nécessaire pour maintenir la qualité, la fiabilité et la complétude

du reporting RSE, soumis à la vérification des auditeurs mandatés à cet effet.

La campagne annuelle de collecte des données pour le reporting RSE couvre des informations extra-financières aussi variées que :

- Les financements verts et en faveur de la transition énergétique et du climat.
- Le mécénat et sponsoring.
- Les données environnementales.
- Les données sociales et de formation.
- Les données achats.

FINANCEMENTS VERTS

Société Générale a pris l'engagement de viser à inscrire son action dans une trajectoire compatible avec un scénario de limitation à 2 degrés de réchauffement climatique. Au cœur des relations entre les acteurs économiques, le Groupe a défini une stratégie climat globale, afin d'accompagner ses clients dans cette transformation, en faisant évoluer son offre.

Pour le financement de la transition énergétique, le Groupe collecte auprès de ses lignes métiers les montants de financements lui permettant d'atteindre les objectifs sur lesquels il s'est engagé, à travers plusieurs indicateurs.

Les indicateurs renseignés pour les financements verts sont sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, déclaration de performance Extra-financière...).

Les financements verts reportés sont définis comme étant financements en faveur d'entreprises du secteur privé et/ou public ou de particuliers, lorsqu'ils sont clairement affectés à un (ou des) investissement(s) qui permettent d'optimiser l'utilisation de ressources naturelles ou de réduire l'impact négatif sur l'environnement.

A titre d'exemple, sont remontées les données telles que les financements de production d'énergie à partir d'énergies renouvelables, les financements d'amélioration de l'efficacité énergétique à la production ou des bâtiments, les financements de projets de transport en commun, de dépollution de sites, de traitement de déchets, de traitement d'eau...

Sur un autre registre d'inclusion et de finance responsable, le reporting couvre également des financements tels que ceux relatifs aux logements sociaux, à l'éducation, à l'économie sociale et solidaire. La collecte s'étend jusqu'à des données indiquant le soutien aux PME et à la microfinance ainsi qu'une description des initiatives permettant d'améliorer l'inclusion financière.

MÉCÉNAT ET SPONSORING

Le mécénat et le sponsoring font partie de la démarche RSE de Société Générale et représentent, entre autres, une façon d'affirmer son intérêt pour son environnement culturel et social.

Le mécénat est un soutien matériel apporté sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activité présentant un intérêt général. Il se traduit par le versement d'un don en numéraire, en nature ou en compétence à un organisme pour soutenir une œuvre d'intérêt général.

Le sponsoring est un soutien matériel apporté à une manifestation, à une personne, à un produit ou à une organisation en contrepartie d'un bénéfice direct permettant la promotion de l'image de marque de l'entreprise.

Les données remontées couvrent l'ensemble des activités suivantes :

- **Mécénat solidaire** : insertion professionnelle, insertion par l'éducation, santé et nutrition, insertion sociale, handisport et situations d'urgence, implication des collaborateurs soit par des dons en nature, soit par des actions solidaires ou mécénat de compétence pendant le temps de travail.
- **Mécénat et sponsoring culturel** : en faveur de la musique classique, l'art moderne et contemporain, ou autres domaines culturels.
- **Mécénat et sponsoring sportif** : à travers le rugby, le golf ou autres activités sportives.
- **Mécénat et sponsoring pour les études supérieures et la recherche**.
- **Mécénat et sponsoring pour la proximité territoriale** en soutenant notamment des événements et des manifestations économiques, sociales, d'aide à la création d'entreprise...
- **Mécénat et sponsoring environnemental** en soutenant tout programme dédié au changement climatique, à la biodiversité, à l'eau...
- menées pour diminuer les consommations... ;
- **Papier** : quantité et coût de différents types de papier consommé (reprographique, pour relevé bancaire, enveloppe, chéquier, bordereau), émission de CO₂ engendrée... ;
- **Transport** : distances parcourues pour les déplacements professionnels, en train, par avion, en voiture, consommation par type de carburant, son coût... ;
- **Émission de CO₂** : totale ;
- **Déchets** : collectés et recyclés, alimentaire, carton, papier, mobilier, métal, plastique, verre, bois, mesures prises pour diminuer les déchets... ;
- La formation et les compétences avec par exemple le nombre d'heures de formation, les effectifs bénéficiant, formation à distance... ;
- La rémunération notamment avec les avantages sociaux au-delà des obligations réglementaires, la couverture maladie, la gestion de la retraite, dispositif de congé maternité... ;
- La santé et la sécurité avec des indicateurs tels que les absences rémunérées, les dispositifs favorisant la pratique du sport, initiatives favorisant la qualité de l'environnement de travail, accident de travail, campagnes de prévention, actions favorisant l'usage de mode de transport alternatif à la voiture individuelle.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

Les données environnementales collectées permettent de calculer l'impact carbone de l'activité des occupants de l'entité déclarante et de tous les bâtiments occupés pour exercer leurs activités. Cette collecte tient compte des indicateurs tels que les suivants :

- **Système de management environnemental** : le nombre d'occupants, les bâtiments occupés, la surface occupée, les bâtiments certifiés ou éco-conçus... ;
- **Eau** : consommation, coût, mesures prises pour diminuer la consommation ;
- **Énergie** : consommation d'électricité, de fioul, de gaz, eau glacée pour la climatisation, eau surchauffée, émission CO₂, démarche d'achat d'énergie renouvelable, émission de CO₂ évitée, actions

DONNÉES SOCIALES ET DE FORMATION

Dans la continuité de la collecte de données pour le reporting Planethic du Groupe, Société Générale Maroc remonte des indicateurs sociaux sélectionnés sur la base des attentes internes et externes d'informations en matière de développement durable (Instruction Groupe sur le reporting extra-financier, Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF), questions posées par les agences de notation...).

Ces indicateurs sociaux couvrent notamment les rubriques suivantes :

- Le dialogue social avec la représentation du personnel et les partenaires sociaux ;
- L'emploi en termes d'effectif, de parité, type de contrat, départ en retraite, démission, licenciement, travail intérimaire, turnover... ;
- L'égalité professionnelle en termes de genre, nationalité, d'inclusion ou d'insertion professionnelle ;

DONNÉES ACHATS

Le reporting des données relatives aux achats entre dans le cadre du respect de la loi sur le Devoir de Vigilance. Il couvre des indicateurs permettant de mesurer notamment le niveau de formation des collaborateurs de l'entité aux achats responsables, les achats répertoriés à risque très élevé, les appels d'offres intégrant les critères de sélections RSE, l'intégration de la clause RSE dans les modèles de contrat...

LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT

Durant l'exercice 2020, Société Générale Marocaine de Banques n'a enregistré aucun litige ou affaire contentieuse relatifs à l'environnement.

LISTE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC AU 31 DÉCEMBRE 2020

• SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Ahmed EL YACOUBI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Directoire
NEMA CAPITAL	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE	
LA MAROCAINE VIE	
SOGELEASE	Administrateur représentation de Société Générale Maroc
EQDOM	
INVESTIMA	
NEMA CAPITAL	
VENTEC	Administrateur représentation de Investima
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SÉNÉGAL	Administrateur

• M. Mohammed TAHRI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOGELEASE MAROC	
ATHENA COURTAGE	Président du Conseil d'Administration
SOGEFINANCEMENT	
SOGELEASE MAROC	
EQDOM	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL BOURSE	
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	Administrateur représentation de Société Générale Maroc

• Mme Asmae HAJJAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
FONCIMMO	Président du Conseil d'Administration
SOGELEASE MAROC	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	
SOGCONTACT	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRICA TECHNOLOGIES AND SERVICES	Administrateur
UIB	
EH ACMAR	
CMI	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ABS	

M. François MARCHAL

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Directeur Général et membre du Directoire
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	
INVESTIMA	Président du Conseil d'Administration
SOGECAPITAL INVESTISSEMENT	
SOGECAPITAL PLACEMENT	
SOGELEASE MAROC	Administrateur
SOGECAPITAL GESTION	Président du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL BOURSE	
ATHENA COURTAGE	
FONCIMMO	Administrateur représentation de Société Générale Maroc
SOGECAPITAL PLACEMENT	

• M. Khalid CHAMI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Président du Conseil de Surveillance
EQDOM	
UNION MARITIME MINIÈRE SA	Président du Conseil d'Administration
TRANSPORTS MAROCAINS	
ALD AUTOMOTIVE	
LA MAROCAINE VIE	
SOGELEASE	
INVESTIMA	Administrateur
MARBAR SA	
MARBAR CHIMIE	
GEMARFIN SARL	

• Mme Ingrid BOCRIS

ORADEA VIE	Administrateur Directeur Général
MOOSHOT INTERNET	Président
SOGESSUR	Administrateur
UIB ASSURANCES	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	
NEW PRIMONIAL HOLDING 2	Membre du Conseil de Surveillance
DIGITAL INSURE SERVICES	

• M. DRISS BENHIMA

AIR LIQUIDE MAROC	Président du Conseil d'Administration
AMAKINE DE TRAVAUX RBATIS	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN	
ASK GRASSAVOYE	Administrateur
NEXANS MAROC	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **M. Laurent GOUTARD**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST	Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAMEROUN	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AFRIQUE DE L'OUEST FRANFINANCE	Administrateur
TREEZOR SAS DGLE	
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **Mme CLARA LEVY-BAROUC**

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH GLBA 5	Président du Conseil d'Administration
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF GLBA 5	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SFH GLBA 5	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SCF GLBA 5	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	
SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT	Membre du Conseil de Surveillance

• **M. Abdelaziz TAZI**

VENTEC MAROC	Président Directeur Général
EQDOM	
SOGLEASE	
AUTORITÉ MAROCAINE DES MARCHÉS DE CAPITAUX	
GRAS SAVOYE	
SAHAM ASSISTANCE	Administrateur
INVESTIMA	
DOUNITEX	
VM SÉCURITÉ	
ECOWELL	
MCS	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **M. Abdelaziz THIAM**

CIAM	Président du Conseil d'Administration
AVIDE	
ASK GRAS SAVOYE	Administrateur
SGBCI	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance
NAVITRANS	Directeur Régional

• **M. Alexandre MAYMAT**

SG FACTORING	Président du Conseil d'Administration
SG FACTORING	Administrateur
CRÉDIT DU NORD	
TRANSACTIS	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance
TRANSACTIS	Vice-Président

• **M. Jean-Luc PARER**

KOMERGN BANKA	Président du Conseil d'Administration
PJSC ROSBANK	
BRD	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CÔTE D'IVOIRE	Administrateur
KOMERCNI BANKA	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **Mme Khalida AZBANE**

LES LABORATOIRES AZBANE	Président Directeur Général
GRAS SAVOYE	Administrateur
SONASID	
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• **Mme Ghita LAHLOU**

SAHAM SUPPORT SERVICES	
MEDIA NETWORK FUND	Président du Conseil d'Administration
SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND	
SANA EDUCATION MOROCCO	
SAHAM EDUCATION FUND	
FONDATION SAHAM	Administrateur
MAJOREL LUXEMBOURG	
IMMORENTE	
WITAMAX	Président du Conseil de Surveillance
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance
SANA EDUCATION PRIVE RABAT 1	
SANA EDUCATION PRIVE CASA 1	
SANA EDUCATION PRIVE CASA 2	Co-Gérant
ÉCOLE INTERNATIONALE DE CASABLANCA	
SANA EDUCATION MOROCCO	
SAHAM OUTSOURCING SERVICES FUND	Directeur Général
SAHAM SUPPORT SERVICES	
MEDIA NETWORK FUND	
SANA EDUCATION LIMITED	Directeur

• **Mme Layla MZALI**

DEVECO SOUSS	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC	Membre du Conseil de Surveillance

• ENTITÉS DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC

• M. Philippe VIAL

ATHENA COURTAGE	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Administrateur Directeur Général
LOSTE ET COMPAGNIE ASSURANCES	Représentant permanent de LA MAROCAINE VIE au Conseil d'administration (Maroc)
MAROCAINE VIE IMMOBILIER	Président du Conseil d'administration-Administrateur.

• M. Aboubakr BENNOUNA

ATHENA COURTAGE	Administrateur - Directeur Général
-----------------	------------------------------------

• M. Taoufik LACHKER

ATHENA COURTAGE	Administrateur
LA MAROCAINE VIE	Directeur Général Délégué
MAROCAINE VIE IMMOBILIER	Administrateur
UIB (TUNISIE)	Administrateur

• M. Larbi MOULINE

SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance

• Mme Narjis OUEDRHIRI

SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
--------------------	-----------------------------------

• M. Hicham ALAMI HASSANI

INVESTIMA	Administrateur
FONCIMMO	Administrateur

• M. Othmane ALAOUI BELGHITI

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE OFFSHORE	Administrateur
---------------------------	----------------

• M. Ourida TARSIGUEL

SOGLEASE	Administrateur
----------	----------------

• M. Adil BAJJOU

SOGLEASE	Administrateur
SOGLEASE	Directeur Général

• M. Jawad ZIYAT

SOGLEASE	Administrateur
INJAZ HOLDING	Président

• Mme Pascale DEVERGIES GILODI

SOGLEASE	Administrateur
SG LEASING SPA	Administrateur
EQUIPEMENT FINANCE CZECH REPUBLIC S.R.O	Administrateur

• Mme Amina FIGUIGUI

EQDOM	Administrateur
ONP	Directeur Général
MAROCLEAR	Administrateur indépendant et membre du Comité d'Audit
CENTRE INTERNATIONAL DE LA MÉDIATION ET DE L'ARBITRAGE DE RABAT	Administrateur indépendant
DISWAY	Administrateur indépendant
CIMENTS DU MAROC	Administrateur indépendant
LA COMMISSION ÉTHIQUE ET BONNE GOUVERNANCE DE LA CGEM	Vice-Présidente

• Mme. Michèle THILL

EQDOM	Administrateur
INVESTIMA	Administrateur représentation de Société Générale Maroc

• M. Said RKAIBI

EQDOM	Administrateur
OMNIDATA	Président du Conseil d'Administration
NCRM	Administrateur
AEBDM	Président du Conseil d'Administration
FORUM	Président du Conseil d'Administration
DIAL TECHNOLOGIE	Président du Conseil d'Administration
S2M	Président du Conseil de Surveillance
SOPRIMA	Administrateur
OPPSCIENCE	Président du Conseil de Surveillance

• M. Youssef FASSI FIHRI

EQDOM	Administrateur
SOCIÉTÉ CENTRALE DE RÉASSURANCE	Directeur Général
IMMORENTE	Administrateur
JAWHARAT CHAMAL	Administrateur
CAT	Administrateur
SMAEX	Administrateur
AM INVEST MOROCCO	Administrateur
SEN RE	Administrateur
ARAB RE	Administrateur

• M. Gérard TOUATI

EQDOM	Administrateur
-------	----------------

• Mme Meriem LAHBABI

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur
----------------------	----------------

• Mme Karine MEYER

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur
----------------------	----------------

• **M. Khalid CHEDDADI**

EQDOM	Administrateur
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES (CIMR)	Président Directeur Général
RAMICAL	Président Directeur Général
AKILAM	Président Directeur Général
IMC	Président du Conseil d'Administration
LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'Administration
WARAK PRESS	Président du Conseil d'Administration
SOCHEPRESS	Président du Conseil d'Administration
SAPRESS	Président du Conseil d'Administration
UPLINE VENTURES	Président du Conseil d'Administration
CFG BANK	Administrateur
AL MADA HOLDING	Administrateur
SOCIÉTÉ DE SEL DE MOHAMMEDIA	Administrateur
SOMED	Administrateur
JORF FERTILIZERS COMPANY V	Administrateur
A6 IMMOBILIER	Administrateur
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
CIMENTS DU MAROC	Administrateur
BCP	Administrateur
OLEA CAPITAL FUND	Administrateur
CIH	Administrateur
COSUMAR	Administrateur
SOCIÉTÉ DES BOISSONS DU MAROC	Administrateur
LAFARGE HOLCIM MAROC	Administrateur
AUTO HALL	Administrateur
RISMA	Administrateur
AFMA	Administrateur
SONASID	Administrateur
LARBEL	Administrateur
PASTEUR	Administrateur
NEJMA	Administrateur
RANILA	Administrateur
AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
FONDATION ARRAWAJ DE MICROFINANCE	Administrateur
MAGHREB SIYAHA FUND	Président du conseil de surveillance
MAGHREB SIYAHA FUND RESORT	Président du conseil de surveillance
ALHIF	Membre du conseil de surveillance

• **M. Khalid KABBAJ**

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur en représentation de SOPRIAM
SOPRIAM	Directeur Général Délégué
SGA (SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AUTOMOBILE)	Gérant
WAFALD	Administrateur

• **M. Guillaume JOSSELIN**

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur en représentation de RENAULT MAROC
RENAULT ALGÉRIE SPA	Président du conseil d'administration
RENAULT COMMERCE MAROC	Administrateur
RENAULT MIDDLE EAST DMCC	Administrateur

• **M. Gilles BELLEMERE**

ALD AUTOMOTIVE ALGÉRIE	Administrateur et Représentant Permanent ALD dans le Conseil d'Administration
ALD INTERNATIONAL GMBH	Gérant
ALD INTERNATIONAL GROUP HOLDINGS GMBH	Gérant
TEMSYS	Administrateur
BREMAN LEASE SAS	Président
ALD INTERNATIONAL PARTICIPATIONS SAS	Président
TEMSYS	Directeur général
ALD FRANCE	Directeur Général Délégué
ALD AUTOMOTIVE PORTUGAL	Administrateur
ALD AUTOMOTIVE MAROC	Administrateur en représentation de TEMSYS
ALD AUTOMOTIVE TURIZM TICARET ANONIM SIRKETI	Président du Conseil d'Administration

• **M. Guillaume DE LEOBARDY**

ALD AUTOMOTIVE MAROC	Président du Conseil d'administration et Administrateur
ALD AUTOMOTIVE FUHRPARKMANAGEMENT UND LEASING GMBH (AUTRICHE)	Président et Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE EESTI AS (ESTONIE)	Président et Membre du Conseil de Surveillance
ALD AUTOMOTIVE SIA (LETTONIE)	Président et Membre du Conseil de Surveillance
UAB ALD AUTOMOTIVE (LITUANIE)	Président du Conseil d'administration et Administrateur
ALD AUTOMOTIVE POLSKA SP Z O.O. (POLOGNE)	Président et Membre du directoire
ALD AUTOMOTIVE TURIZM TICARET ANONIM SIRKETI (TURQUIE)	Président du Conseil d'administration et Administrateur
ALD AUTOMOTIVE S.A. DE C.V (MEXIQUE)	Président du Conseil d'administration et Administrateur exécutif
ALD AUTOMOTIVE S.R.O. (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)	Président et Membre du Conseil de Surveillance

• **M. Philippe PERRET**

SOGECAP	Directeur général, Administrateur
SOGESSUR	Président du Conseil d'administration, Administrateur
ORADEA VIE	Président du Conseil d'administration, Administrateur
ANTARIUS	Président du Conseil d'administration, Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GESTION	Administrateur
FONDS STRATÉGIQUE DE PARTICIPATIONS	Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration.
KOMERCNI POJISTOVNA	Président du Conseil de surveillance, Membre du Conseil de surveillance (République Tchèque)
LA MAROCAINE VIE	Président du Conseil d'administration, Administrateur
SOGE LIFE	Président du Conseil d'administration, Administrateur (Luxembourg)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVANIE ZHIZNI	Président du Conseil d'administration, Administrateur (Fédération de Russie)

• **M. Laurent DOUBROVINE**

ANTARIUS	Directeur général et administrateur
BRD ASIGURARI DE VIATA	Président du Conseil d'administration, Administrateur (Roumanie)
BRD SOCIETATE DE ADMINISTRARE A FONDURILOR DE PENSII PRIVATE	Président du Conseil d'administration, Administrateur (Roumanie)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVIANE	Président du Conseil d'administration, Administrateur (Fédération de Russie)
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE STRAKHOVIANE ZHIZNI	Administrateur (Fédération de Russie)
ALD RE DESIGNATED ACTIVITY COMPANY	Administrateur (Irlande)
KOMERCNI POJISTOVNA	Membre du Conseil de surveillance (République Tchèque)
SOGELIFE	Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration (Luxembourg)
UIB ASSURANCES	Représentant permanent de SOGECAP au Conseil d'administration (Tunisie).

• **M. Abdeljalil CHRAIBI**

LA MAROCAINE VIE	Administrateur
SOCIÉTÉ JEAN BUSNOT MAROC ACECA	Président du Conseil d'administration Administrateur

• **Mme Marlène PRADEILLES**

BRD ASIGURARI DE VIATA	Administrateur (Roumanie)
LA MAROCAINE VIE	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALGÉRIE	Membre du Conseil de surveillance (Algérie)
UIB ASSURANCES	Administrateur (Tunisie)

• **M. Mehdi BENBACHIR**

SOGCONTACT	Administrateur & Président
SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAURITANIE	Administrateur

• **Mme Isabelle HAOUCH**

SOGCONTACT	Administrateur
------------	----------------

• **Mme Naoual HAKAM**

INVESTIMA	Administrateur
AUTO NEJMA	Administrateur
ÉTABLISSEMENT HAKAM FRÈRES	Administrateur

• **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CAPITAL DÉVELOPPEMENT représentée par Marc DIAMANT**

INVESTIMA	Administrateur représentée par M. Marc DIAMANT
PAPREC	Administrateur représentation de SGCP
MYRTIL	Censeur au Conseil de Surveillance
VIVALTO SANTÉ	Membre du Conseil de Surveillance

• **FILACOM**

représentée par Khadija LARAKI

INVESTIMA	Administrateur représentée par Khadija LARAKI
FROMAGERIES BEL MAROC	Administrateur
CHANTIERS ET ATELIERS DU MAROC	Administrateur et DGA
ATELIERS ET CHANTIERS D'AGADIR ET DU SOUSS	Administrateur
FLEXIMA	Administrateur
FILACOM	Administrateur et DG
RAGECI	Administrateur

• **M. Fauzi MOUSSAIF**

FONCIMMO	Administrateur
----------	----------------

• **Mme Amina SAISSI**

FONCIMMO	Directeur Général Délégué
----------	---------------------------

• **Mme Houda RAHMANI**

FONCIMMO	Administrateur
----------	----------------

• **M. Gérard BOISSEL**

FONCIMMO	Administrateur
----------	----------------

• **M. Jean-Philippe TALEC**

FONCIMMO	Administrateur
----------	----------------

• **M. Jean-Hugues DELVOLVE**

EQDOM	Administrateur
CGL	Administrateur et Directeur Général
SGB FINANCE	Administrateur
PRIORIS	Président et Membre du Conseil de surveillance
SEFIA	Président et Membre du Conseil de surveillance
CONCILIAN SNC	Représentant le Gérant Associé CGL
FINASSURANCE SNC	Représentant le Gérant Associé CGL
BANK DEUTSCHES KRAFTFAHRZEUGGEWERBE	Membre du Conseil de Surveillance
ETBS HERVE VIDAL	Gérant

• **M. Mohamed NOUKOUD**

FONCIMMO	Administrateur
----------	----------------

• **M. Hamza BEKKALI**

SOGECAPITAL BOURSE	Membre du Conseil de Surveillance
--------------------	-----------------------------------

• **Mme Halima GUEDDARI**

SOGCONTACT	Administrateur représentation de Société Générale Maroc
------------	---

• **Mme Maria HASSOUNI**

SOGECAPITAL GESTION	Membre du Conseil de Surveillance
SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur

• **M. Karim EL HNOT**

SOGECAPITAL PLACEMENT	Administrateur représentation de Société Générale Maroc
-----------------------	---



DAR AL AMANE



معاً لآفاق جديدة



DAR AL AMANE, L'ESSOR DE LA FINANCE PARTICIPATIVE

2020 restera une année inédite, marquée par une crise sanitaire et économique exceptionnelle.

Tout au long de cette année, en dépit des difficultés et des défis opérationnels, Dar Al Amane a démontré l'importance de son rôle de banquier en continuant à accompagner ses clients, en s'adaptant à des modes de fonctionnement nouveaux, en amplifiant sa stratégie digitale et en faisant preuve d'une très grande solidarité et d'un engagement exceptionnel.

Dar Al Amane a poursuivi sa montée en puissance pour compléter son dispositif et affirmer sa marque. Elle s'appuie sur un business modèle clair, transparent, conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas, mais aussi sur une enseigne jeune, agile et ouverte sur son environnement.

Ainsi, l'année 2020 a été principalement marquée par :

- **Une forte mobilisation** vis-à-vis des clients pour les aider à trouver des solutions face à cette crise ;
- **Le développement des canaux digitaux** par la mise en place d'un modèle relationnel à distance ;
- **L'enrichissement** de la gamme de produits.



AL AMANE SMART
Ouvrez votre compte en ligne, c'est smart et gratuit à vie*



الأمان SMART

Service Relations Client 2211
 www.alamanesmart.daralamane.ma

الأمان DAR AL AMANE

البنك العام SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Banque Générale Recenseur de Banques, S.A à Direction et à Capital de Société (16, Bd Abdoumoum 38905, Casablanca - Maroc) (RC N° 13988) - www.ign.com
 SARL de droit marocain - Société d'origine de droit de l'Union et de l'Europe n° 14 en date du 17/04/2017

UN DISPOSITIF EN CONSTANTE ÉVOLUTION

À fin 2020, Dar Al Amane s'appuie sur :

- **Un réseau de treize agences dédiées** qui couvre toutes les grandes régions du Maroc ;
- **Des moyens alternatifs et modernes d'informations**, d'échanges et d'interactions, à travers une nouvelle plateforme d'entrée en relation à distance, le Centre de Relation Clients, des services sur application mobile et sur internet régulièrement enrichis de nouvelles fonctionnalités pour les différents marchés ;
- **Une politique d'animation commerciale dynamique**, en tissant de nouveaux partenariats à travers la mise en place de nombreuses conventions et animations, notamment avec :
 - Les principaux concessionnaires automobiles pour le financement des véhicules d'occasion, constituant une exclusivité dans le marché participatif,
 - La Fondation Mohammadia de la Justice, la Fondation Mohammed VI de l'Education ;
- **Une présence affirmée sur le terrain, qui s'est rapidement adaptée au contexte COVID pour renforcer la proximité relationnelle avec les clients, par la réalisation :**
 - De plusieurs webinaires visant à faire connaître Dar Al Amane et son offre. Ces webinaires ont reçu un accueil

favorable, en totalisant plus de 500.000 vues,

- Des capsules didactiques sur le financement automobile en partenariat avec les concessionnaires ayant permis la relance du marché automobile ;
 - **Une offre commerciale enrichie**, avec le lancement d'Al Amane Smart permettant l'ouverture de compte en ligne à tout moment et en toute simplicité et offrant une formule digitale gratuite à vie (compte, carte et banque à distance), la refonte de cartes... Dar Al Amane dispose ainsi d'une gamme de produits et services 100% conforme aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas performante, connectée et évolutive allant de la banque au quotidien, des financements, à l'investissement sans oublier les services de consultations et de transactions à distance, à partir d'un ordinateur ou un mobile.
- Partie prenante active de l'essor de l'écosystème participatif, Dar Al Amane inscrit ses projets de développement en phase avec l'évolution du cadre réglementaire et juridique qui se met progressivement en place. C'est ainsi que de nouvelles composantes de l'offre sont en cours de réflexion et/ou de préparation, comme les assurances Takaful, les formules de financement (Mourabaha Services, Ijara,...), les opérations à l'international...

UN BILAN TRÈS POSITIF DANS UN CONTEXTE DIFFICILE

Dar Al Amane a enregistré de bonnes performances avec une évolution à deux chiffres par rapport à l'année précédente. Ceci reflète l'attractivité de la marque et l'optimisme lié à l'évolution future de ce nouvel écosystème.

Au 31/12/2020, les dépôts totalisent un montant de 332 millions de dirhams, en évolution de 31,7% par rapport à l'année précédente, les comptes d'investissement affichent un total de 131 millions de dirhams, en évolution de 48,5% et les encours de financements à la clientèle un montant de 1,965 milliard de dirhams, en évolution de 47,4%.

Dar Al Amane maintient sa position de 3ème banque participative de la place et s'affirme comme l'un des acteurs majeurs de ce marché naissant.

Pour 2021, Dar Al Amane continuera à se positionner en tant que partenaire de confiance vis-à-vis de ses clients et poursuivra le développement de ses projets digitaux. Elle s'engage pour la réussite des projets de ses clients en s'appuyant sur ses valeurs d'innovation, de partage, d'expertise et de bienveillance. À l'écoute du marché, son ambition reste intacte : être résolument proche des attentes et des aspirations de ses clients, en intégrant la composante essentielle de qualité de service.

دفع ضريبة سيارتكم عبر هاتفكم من خلال تطبيق دار الأمان



البنك العام SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

الأمان DAR AL AMANE

RÉSULTATS FINANCIERS DE DAR AL AMANE AU 31/12/2020

ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2020

ACTIFS	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	199 556	223 049
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 973	23
3. Créances sur la clientèle	1 964 606	1 332 637
. Créances sur Mourabaha	1 963 842	1 332 637
. Créances sur Salam	-	-
. Créances sur autres financements participatifs	-	-
. Autres créances sur la clientèle	764	-
4. Titres de transaction et de placement	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
5. Biens acquis dans le cadre de financements participatifs	13 866	7 934
6. Immobilisations données en Ijara	-	-
7. Titres d'investissement titres de participation et emplois divers	-	-
. dont Certificats de Sukuk	-	-
. dont Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
8. Dépôts d'investissement placés et Wakala Bil Istismar Placés	-	-
9. Autres actifs	22 531	31 866
TOTAL DES ACTIFS	2 202 533	1 595 508

PASSIFS	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	846 013	563 154
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	-	-
. Autres dettes sur les établissements de crédit et assimilés	846 013	563 154
3. Dépôts de la clientèle	331 833	252 040
. Comptes à vue créditeurs	283 930	201 459
. Autres comptes créditeurs	47 903	50 581
4. Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	4 780	2 893
. Dettes sur Mourabaha	-	-
. Dettes sur Salam	-	-
. Dettes sur autres financements participatifs	4 780	2 893
5. Autres passifs	677 485	483 392
6. Provisions pour risques et charges	-	-
7. Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	130 540	87 928
8. Dotation en capital	260 000	260 000
9. Reports	-53 898	-40 329
10. Résultat de l'exercice	5 779	-13 569
TOTAL DES PASSIFS	2 202 533	1 595 508

HORS BILAN AU 31/12/2020

HORS BILAN	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
ENGAGEMENTS DONNÉS	35 299	28 420
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	35 299	28 420
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	-	-
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	-	-
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	-	-
Titres vendus à réméré	-	-
Titre de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-
Autres titres à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 31/12/2020

	En milliers de Dirhams	
	31/12/2020	31/12/2019
I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	58 085	33 141
1. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
2. Rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	54 948	30 747
3. Produits sur titres de propriété ⁽¹⁾ et certificats de Sukuks	-	-
4. Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
5. Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
6. Commissions sur prestations de service	2 802	2 356
7. Autres produits bancaires	336	38
8. Transfert de charges sur dépôts d'investissement et wakala Bil Istismar reçus	-	-
II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 783	2 149
9. Charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-	-
10. Charges sur opérations avec la clientèle	-	-
11. Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
12. Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
13. Autres charges bancaires	2 208	2 057
14. Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istismar reçus	2 575	92
III. PRODUIT NET BANCAIRE	53 303	30 992
15. Produits d'exploitation non bancaire	-	18
16. Charges d'exploitation non bancaire	-	-
IV. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	47 383	44 579
V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	141	-
VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	-	-
VII. RÉSULTAT COURANT	5 779	-13 569
VIII. RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	5 779	-13 569
17. Impôts théoriques ⁽²⁾	349	199
IX. RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS	5 779	-13 569

(1) Autres que Moucharaka et Moudaraba

(2) Le calcul de l'IS réel est compris dans la charge d'impôt de Société Générale Maroc.

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS EN 2020

- Société Générale Maroc et Yamed Capital annoncent la création d'une joint-venture NEMA Capital, Société Commune de Gestion d'Organismes de placement collectif en immobilier (OPCI), agréée par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.
- Signature d'un « Mémoire Act » entre Maroc Impact et Société Générale Maroc et lancement d'un premier projet à impact social en partenariat avec l'Université Hassan II et avec le soutien de Bolloré Transport & Logistics Maroc.
- Lancement d'une plateforme agile muhub.ma à impact social et économique, pour favoriser l'émergence et l'accélération de projets liés à la gestion de la crise Covid-19 et pour « mieux vivre » la période de confinement.
- Société Générale Maroc lance « SoGé », son nouveau modèle relationnel de banque en ligne.
- Consécration : Société Générale Maroc remporte 3 prix prestigieux lors des African Banking Awards !
- Coronavirus : Groupe Société Générale au Maroc contribue avec 110 millions de DH au Fonds de soutien
- L'Agence 100% PRO-TPE de Société Générale Maroc, pour une expérience client inédite !
- Société Générale Maroc obtient la Vérification AFNOR de son dispositif de mesures sanitaires COVID-19
- Société Générale Maroc redonne vie à ses bâches publicitaires.
- Société Générale Maroc se mobilise pour l'opération « Don du sang, vous avez le pouvoir de sauver des vies »

Les communiqués de presse sont consultables sur le site www.sgmaroc.com : rubrique « Espace Presse »

**أنتهم
المستقبل**



الشركة العامة
SOCIETE GENERALE